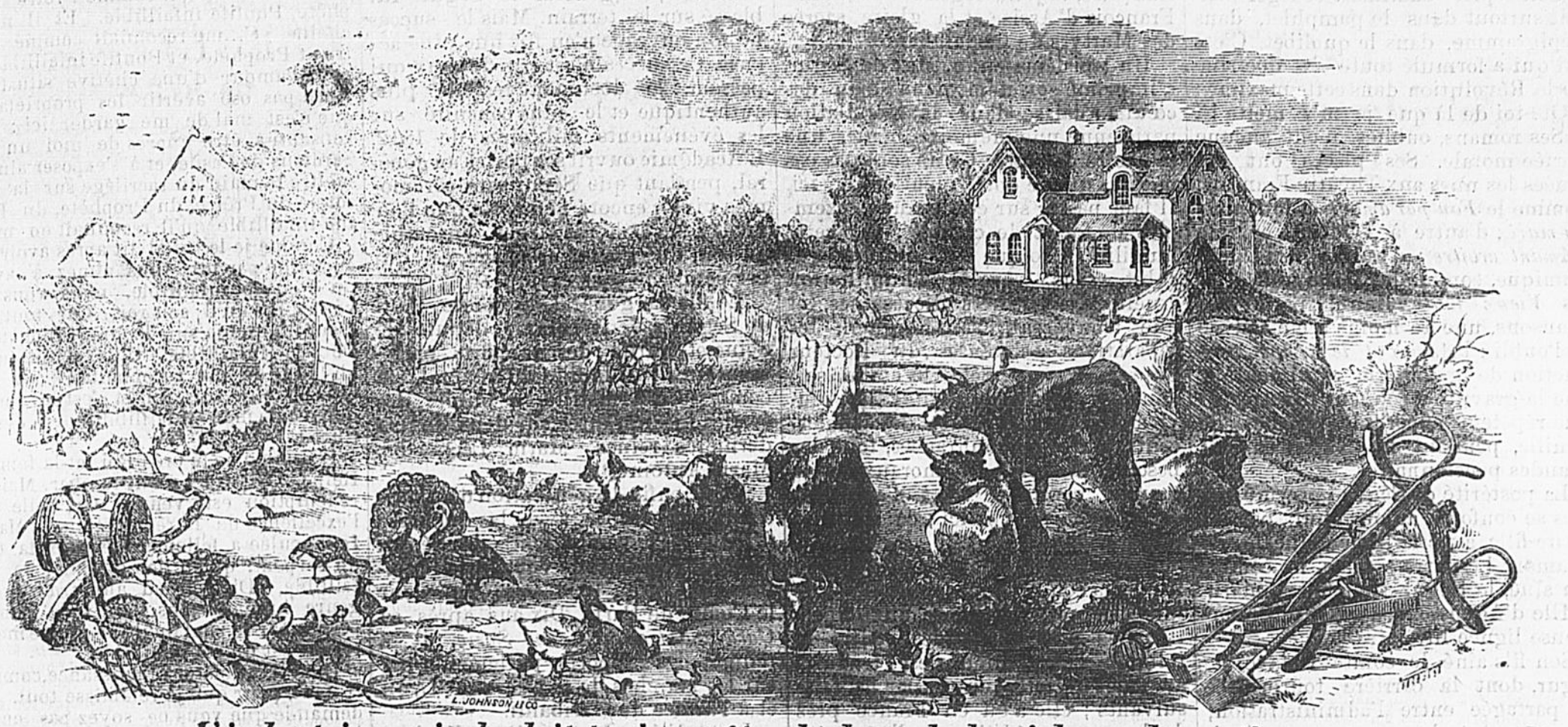
JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

4eme Année — Jeudi 18 Juin 1885 — No 20

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE,

Paraissant tous les JEUDIS et contenant tout les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement :—**UNE PIASTRE** POUR LA FRANCE : **10 FRANCS**.

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

Lignées littéraires

—

Les Ségur

Encore une grande famille française, qui, avec le vieux sang militaire, a "de l'encre dans les veines;" une dynastie de nobles écrivains, qui, par leur fécondité littéraire, rappellent la famille de Broglie : la dynastie des Ségur.

***

Commençons au maréchal-marquis de Ségur, l'un des meilleurs officiers de Louis XV. Mutilé par la mitraille, il servit longtemps le Roi, comme commandant de ses troupes et comme ministre de la guerre. Homme d'action, il n'a pas écrit ; je le cite cependant, pour un billet de deux lignes qu'on a retrouvé de lui et qui montre son esprit.

La vicomtesse de Laval-Montmorency sollicitait du maréchal-ministre un régiment pour l'un de ses protégés : plusieurs fois rebutée, elle se piqua, et lui écrivit :

—Si vous avez lu l'histoire, M. le marquis, vous avez dû voir qu'il était plus aisé autrefois aux Montmorency d'obtenir la charge de connétable, qu'aujourd'hui un chétif régiment.

Le maréchal répondit à la vicomtesse :

—J'ai lu l'histoire, Madame, et j'ai vu qu'autrefois comme aujourd'hui les Montmorency ont été mis à leur place.

***

Avec les enfants du maréchal et de Mlle de Vernon, commence dans la famille une lignée d'écrivains féconds.

Voici d'abord le fils ainé, le comte Louis-Philippe de Ségur :

Le hasard, écrit-il dans ses Mémoires, a voulu que je fusse successivement : colonel, officier-général, voyageur, navigateur, courtisan, fils de ministre, ambassadeur, négociateur, prisonnier, cultivateur, soldat, électeur, poète, auteur dramatique, collaborateur de journaux, publiciste, historien, député, conseiller d'Etat, sénateur, académicien et Pair de France.

Le comte de Ségur eût pu renforcer cette longue énumération : il fut ici grand-maître des cérémonies de Napoléon Ier, à la cour duquel il se distingua par une urbanité, un raffinement de courtoisie adulatrice demeurés légendaires ; le jour notamment où, voyant l'Empereur irrité de quelque retard, il le dérida par ces paroles :

—Je présente un million d'excuses à Votre Majesté, si je l'ai fait attendre un moment : mais on ne circule pas comme l'on veut aux portes de son palais : j'y ai été arrêté par un embarras de rois.

En effet, les rois de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg et trois autres se trouvaient alors à Paris pour faire leur cour ; et Napoléon, désarmé, sourit de cette louange.

Mais ce sont ici les mérites littéraires qu'il s'agit de mentionner.

Poète, le comte de Ségur a laissé un volume spirituel de contes, de fables, de chansons en vers ; un autre volume de romances et chansons ; et le *Théâtre de l'Ermitage*, recueil de pièces qu'il composa pendant son ambassade en Russie, et qui furent jouées sur le théâtre privé de l'impératrice Catherine. Le plus heureux de ces poèmes tragiques est *Coriolan*.

Auteur dramatique, il a laissé des vaudevilles qui ont été représentés, et le *Recueil de Famille*, série de spirituelles comédies.

Journaliste, il a collaboré successivement aux *Nouvelles politiques*, à l'*iHstorien*, au *Publiciste*. à la *Bibliothèque française*, au *Mercure*, aux *Nouvelles littéraires*.

Mais c'est comme historien que le comte de Ségur mérite surtout l'attention. Il consacra les loisirs que lui fit la Révolution à des travaux considérables, lesquels forment seuls une vraie bibliothèque. Son *Abrégé d'histoire universelle* fut publié en quarante-quatre volumes ; son *Histoire de France* en neuf volumes !

Le spectacle de son temps lui fournit la matière des études les plus précieuses. " Son Histoire de Frédéric II ; son Tableau politique de tous les Cabinets d'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, " surtout ses *Mémoires* ont survécu à l'oubli.

Ce dernier ouvrage offre un intérêt particulier ; c'est le plus lu, à bon droit. L'auteur, en effet, d'abord colonel d'Orléans.—Dragons, puis volontaire de Rochambeau aux Etats-Unis, puis ambassadeur de Louis XVI en Russie, a beaucoup vu, a été mêlé à des événements importants, a fréquenté des personnages considérables. On est de son avis quand expose ainsi sa compétence de témoin :

Ma situation, ma naissance, mes liaisons d'amitié et de parenté avec toutes les personnes marquantes de la cour de Louis XV et de Louis XVI, le ministère de mon père, mes voyages en Amérique, mes négociations en Russie, l'avantage d'avoir connu, sous des rapports d'affaires et de société, Catherine II Frédéric le-Grand Potemkin, Joseph II, Gustave III, Washington, Kosciusko, La Fayette, Nassau, Mirabeau, Napoléon, tout ce que j'ai vu, fait, éprouvé et souffert pendant la Révolution, m'ont persuadé que cette esquisse de ma vie pourrait être piquante et intéressante.

Le comte de Ségur raconte, en effet, *de visu*, la campagne de la jeune noblesse française pour l'indépendance américaine ; lui-même assiste à un combat naval des insurgés contre les Anglais.

En Russie, il suit le magnifique voyage de l'impératrice Catherine, qui parcourt en triomphe la Crimée, sa nouvelle conquête, rencontrant partout des villes, des hameaux, des habitants...improvisés sur son passage par l'industrie théâtrale de son ministre Potemkin. Puis, il juge la grande souveraine du Nord :

Son génie était vaste et son esprit était fin. On voyait en elle un mélange étonnant des qualités qu'on trouve le plus rarement réunies. Trop sensible aux plaisirs et cependant assidue au travail, elle était naturelle dans sa vie privée, dissimulée dans sa politique. Dictant elle-même à ses ministres les dépêches les plus importantes, ils ne furent réellement que ses secrétaires.

La peinture curieuse que fait le comte de Ségur de la Société française à son époque, de la transformation que subsissaient sous ses yeux les mœurs et les idées, au couchant du dix-huitième siècle, dans les hautes phèrees de la nation, est rendue avec un saisisant intérêt.

L'auteur rencontre sous sa plume les péripéties qui ont marqué, dans sa jeunesse, l'histoire de la Compagnie de Jésus Il ne l'aime guères ; mais il rend involontairement hommage à la vitalité prodigieuse de cette force, toujours contrariée, toujours renaissante :

Ordre redoutable qui s'est constamment relevé de tous ses revers, que les philosophes, les ministres, les Parlements, le Clergé, Rome même, ont cru tuer, et qui, triomphant du monde entier, pourrait, par sa résurrection inconcevable, affirmer sans folie qu'il a le don des miracles !

Si la matière de ces Mémoires est attachante et variée, le style aussi mérite la louange : il est net, précis, clair : les considérations élevées abondent ; les observations sont fines ; les anecdotes sont spirituellement contées ; les portraits son habilement touchés. En un mot, l'œuvre a sa bonne place parmi les ducuments vécus, dans le dossier historique des temps modermes.

***

Le cadet du comte de Ségur, le vicomte Joseph-Alexandre, n'a pas laissé d'ouvrages aussi sérieux ; mais ses productions littéraires ne furent pas sans renom.

Tendrement uni à son frère, et, comme lui, ancien officier de l'armée royale, il ne partagea pas ses entraînements politiques, et, pour se distinguer du puissant dignitaire, ins-

crivit malicieusement sur ses cartes : " Ségur-*sans*-cérémonies. "

Son esprit charmant et léger brillait surtout dans le pamphlet, dans l'épigramme, dans le quolibet. C'est lui qui a formulé toute la doctrine de la Révolution dans cette maxime : " Ote-toi de là que je m'y mette ! "

Ses romans, oubliés, n'ont aucune portée morale. Ses pièces ont été jouées les unes aux Théâtre Français, comme le *Fou par amour* et le *Retour du mari* ; d'autre à l'Odéon, comme l'*Amant arbitre* ; d'autres à l'Opéra Comique, comme la *Dame voilée* et les *Vieux fous*. Enfin, parmi ses chansons, une au moins a été sauvée de l'oubli : l'*Amour et le temps* production de galanterie sentimentale, que la gravure a souvent illustrée, et que répètent encore les pianos de famille, pendant les vacances des grandes pensionnaires.

La postérité de Ségur-*sans*-cérémonies se confond aujourd'hui, par sa petite-fille, avec la lignée ducale de Gramont-Lesparre ; mais le comte, son aîné, le Ségur-cérémonies marié à Mlle d'Aguesseau, a laissé une nombreuse lignée littéraire.

Son fils aîné, le comte Octave de Ségur, dont la carrière tourmentée fut partagée entre l'administration, les armes et de romanesques incidents privés, avait le goût des sciences naturelles ; il a écrit plusieurs ouvrages de botanique.

Le fils aîné du comté Octave, le comte Eugène, épousa Sophie Rostospchine. Celle-ci a rendu le nom de Ségur bien cher aux jeunes générations. Elle a consacré sa plume gracieuse au plaisir et à l'éducation des petits. Elle a multiplié les volumes de cette jolie *bibliothèque rose*, qui amuse et instruit nos enfants, après nous avoir amusés et instruits nous-mêmes. Ce n'est pas un art facile que celui d'intéresser et de fixer des imaginations naissantes, que de parler une langue simple, claire et enfantine sans jamais descendre à la vulgarité. La comtesse de Ségur excelle par ce mérite particulier. Elle attache l'enfant, elle la passionne, elle lui arrache le rire ou les larmes, sans chercher ses effets ailleurs que dans les scènes, dans les sentiments de l'enfance. Et tel est le charme de ces riants et maternels récits, que les grands aussi se prennent à les suivre, qu'ils disputent parfois le volume aux petits. Les *Mémoires d'un âne*, les *Deux nigauds*, et vingt autres histoires divertissantes, ont fait la joie d'innombrables foyers ; et la reconnaissance de tous se peut affirmer sans aucune restriction vis-à-vis de l'auteur ; car les sourires de la grand'mère sont purs comme les yeux bleus des petits-enfants ; les plus saines inspirations de la morale et de la religion guident partout l'auteur, qu'il apprenne aux petites lèvres les premières prières, ou qu'il émeuve les petits cœurs sur la misère des pauvres gens. Ces livres là sont écrits sans doute avec une plume échappée aux ailes blanches qu'étendent les anges gardiens sur les petits lits.

Les quatre enfants de la comtesse Eugène de Ségur-Rostopchine ont recueilli sa plume et continué, jusqu'à cette heure, les traditions littéraires de la famille.

Sa fille, la vicomtesse de Pitray, écrit, comme elle, pour les enfants.

Son fils, le comte Edgar de Ségur, dirige avec succès un recueil bien connu de tous ceux qu'intéressent les grandes œuvres du bien : l'*Association catholique*.

Un autre fils, l'aîné, le marquis Anatole, qui fut conseiller d'Etat, a publié de très nombreux ouvrages, tout remplis de nobles et chrétiens sentiments. Il a chanté, avec émotion, l'épopée de Rostopchine son grand-père, la sainteté de Mme Molé, religieuse de ses parentes, le gracieux poème de Sainte-Cécile, qu'a couronné à bon droit l'Académie française, la jolie légende de Saint-François d'Assise et la gloire sacrée des Martyrs de Castelfidardo.

Un troisième enfin, Mgr de Ségur, a imprimé son nom dans bien des cœurs, a laissé dans la population parisienne une mémoire bénie, une mémoire d'apôtre. Ce ne sont pas ces mérites que je dois mentionner ici. Il faut passer sur ces grands exemples de foi et de charité ; sur cette humilité héroïque et simple, qui subit sans révolte l'humiliation cruelle des censures diocésaines, et que trouvérent, sans orgueil, les réparations éclatantes du Docteur Suprême ; sur ce zèle qui embrassait dans ses ardeurs brûlantes les œuvres ouvrières, les âmes des adolescents, toutes les souffrances, tous les besoins matériels et moraux de la grande capitale. C'est l'apostolat écrit que je relève ici ; ce sont les publications du Prélat.

Prêtre depuis quatre ans à peine il publia son premier opuscule et le plus célèbre : " Réponse aux objections les plus répandues contre la religion. " L'opinion s'est traduite au sujet de cette œuvre par les faits suivants ; elle a eu en France près de deux cents éditions ; elle a été traduite en italien, en allemand, en anglais, en espagnol, en portugais, en flamand, en polonais, en suédois, en russe, en hindou, en arabe. Ce succès est mérité. Les soixante objections saisies au vol dans les salons, dans les ateliers, dans les cabarets, dans la rue, sont résolues vigoureusement, avec une netteté spirituelle et alerte. La cécité vient obscurcir le regard de l'apôtre ; il ne déserte pas ; il dicte sans se laisser, il dicte des pages admirables sur l'Eucharistie, sur le Pape, sur le Roi, multipliant ses lumineux petits traités selon les besoins du jour, infiltrant partout la vérité sons une forme brève et piquante. On s'étonne qu'une piété ardente, mystique et douce, s'unisse si harmonieusement avec cette verdeur de polémiste ; et ce mélange donne aux œuvres du prélat une saveur toute spéciale. Si quelques esprits éehappent à l'influence de l'apôtre, nul tout au moins ne méconnaîtra les qualités vibrantes de l'écrivain.

***

A côté de cette branche aînée de Ségur que nous venons de suivre jusqu'aux jours présents, une autre ligne descend de Ségur-sans-cérémonies, celle de son second fils Philippe ; et celle-là encore s'est illustrée par les gloires de la plume.

Le comte Philippe de Ségur, engagé comme simple hussard à vingt ans, était général lors de la néfaste campagne de Russie. Criblé de blessures à Somo-Sierra, il se fit, dans sa vieillesse, l'historien des grandes choses qu'il avait vues. Le général consacra huit années à l'étude de son sujet. Son " Histoire de Napoléon et de la grande armée " l'emporte de beaucoup sur ses " Mémoires, sur ses Histoires de Pierre-le-Grand et de Charles VIII. " Le tableau de nos désastres, en 1812, est demeuré classique. C'est dans ces deux beaux volumes qu'il faut lire, racontés par un témoin, les épisodes navrants de la retraite de Russie.

Le tableau est sombre et plein d'horreur ; dans sa vérité nue il émeut singulièrement. Le style est sobre, militaire ; et cette exactitude éloquente vous empoigne douloureusement. Ségur juge Napoléon sans amertume, mais avec la liberté respectueuse d'un témoin qui constate, de ses yeux, la défaillance momentanée, les éclipses du génie.

Cette publication n'alla pas sans encombre. Ces récits, qui vous glacent, trouvèrent des contradicteurs. Le général Gournaud, notamment, entreprit une réfutation de l'ouvrage en termes si violents qu'on dut croiser le fer ; le général de Ségur fut blessé sur le terrain. Mais le succès de son ouvrage n'en fut que plus accusé. Ce succès n'est pas de ceux qui passent : le document reste le plus authentique et le plus consulté sur les événements militaires de 1812. L'Académie ouvrit ses portes au général, pendant que Ségur-sans-cérémonies vivait encore ; en sorte que l'on vit le père et le fils siéger ensemble au sein du docte aréopage, ce qui est peut-être sans exemple.

Le fils du général, le comte Paul de Ségur, a écrit comme député de Seine-et-Marne des rapports parlementaires ; et la fille du général, la comtesse d'Armalillé, a publié des études intéressantes sur deux de nos dernières reines, Marie Leczinska, Marie Antoinette.

Vient enfin la génération d'aujourd'hui, qui compte avec la duchesse d'Estissac, le comte Louis de Ségur. Celui-ci a raconté le voyage de Palestine qu'il fit en 1860 avec Monsieur le Comte de Paris. Dix ans après sa *Caravane française en Syrie*, il a rédigé des rapports parlementaires sur les marches de la guerre à Lyon et à l'armée de Garibaldi.

La tradition du travail et du bon style est inhérente à la famille.

L. DE LA BRIÈRE.

FIN

La folie de Riel

—

Dans ces derniers temps, on a beaucoup discuté sur l'état mental actuel de Riel. Et, du présent remontant au passé, on s'est demandé s'il a jamais été fou. Il y a même eu, à ce sujet, un échange de correspondances dans la presse.

Nous croyons que cette question n'est pas discutable et que la folie de Riel en 1876 et 1877, ne saurait être raisonnablement niée. Les manuscrits que nous avons en ce moment sous les yeux ne nous laissent aucun doute sur ce fait. Ces documents, écrits de la main même de Riel, sont tout ce qu'il y a de plus insensé.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître quelques-unes de ces productions extravagantes, qui sont entièrement inédites.

Au cours de sa folie, et lorsqu'il était à l'asile de Beauport, Riel écrivit un jour le morceau qu'on va lire :

A M.....

Je vous remercie des souhaits que vous me faites pour ma liberté. Je désire avoir ma liberté aussitôt que Dieu daignera vouloir me la rendre.

Ce que j'aime c'est d'exécuter avec autant d'amour, de crainte et de fidélité qu'il m'est possible, cette mission que Dieu a daigné me donner à accomplir en tous points, selon que j'en ai été prévenu par B...

J'entends une voix qui me dit souvent que mes peines sont finies. Le Seigneur m'a fait dire à haute voix dans l'asile des lunatiques que je n'avais plus rien à faire dans ses murs.

Le jour que C., m'a enchaîné parce que j'ai repris un blasphémateur qui a encore un peu de discrétion ; le jour que C... est venu m'enlever mon évangile, d'après les ordres impies du médecin, sous prétexte que l'évangile me rend fou, ce jour là, j'ai vu dans ma prison et dans mes liens, des cercles de feu se rapetisser devant moi. J'ai dit : Seigneur qu'est-ce que je vois ? Le Seigneur a daigné me répondre en disant : " C'est moi-même : je ramasse mes forces pour frapper Beauport. " Ah ! que C... a rendu un mauvais service aux méchants qui gouvernent cet asile, en agissant suivant l'Esprit du mal !

C...me reconnaît comme Prêtre Prophète, Pontife infaillible. Et il m'enchaîne. C...me reconnaît comme Prêtre et Prophète, et Pontife infaillible, et pour l'amour d'une chétive situation, il n'a pas osé avertir les propriétaires que c'est mal de me garder ici : il a consenti à être auprès de moi un des gardiens de l'asile, et à s'exposer ainsi à mettre la main du sacrilége sur la personne du Prêtre, du Prophète, du Pontife infaillible qu'il reconnaît en moi !

Comme je le lui ai dit après avoir été enchaîné par lui, vous aimez à avoir un Pontife infaillible, mais vous ne voulez pas qu'il soit roi. Car tout en assurant que je suis Prêtre, Prophète et Pontife infaillible. C...s'est jusqu'ici abstenu de me reconnaître pour roi. Cependant je suis roi, et c'est la conséquence de mon infaillibilité en Jésus-Christ.

L'homme a été créé Roi et la femme Reine. Satan les a fait tomber. Mais la rédemption est venue. Or, telle est l'excellence de la rédemption, et Marie Immaculée a tellement écrasé la tête du serpent, qu'au lieu d'Adam, le roi faillible, Dieu rend aujourd'hui au genre humain plus qu'il n'a jamais perdu, car le chef qu'il lui donne maintenant est un roi infaillible.

Dieu fera éclater sa puissance, comme il faut, pour que je rétablisse tout. Je demande que vous ne soyez pas enveloppé dans les désastres prochains, et que vous viviez longtemps et heureux. Je vous remercie des services que vous me rendez.

Votre humble serviteur,

LOUIS " DAVID " RIEL.

Prophète, Pontife infaillible, Prêtre-Roi.

L'homme qui écrivait et qui signait ces élucubrations délirantes était incontestablement et absolument fou. Qu'on ne dise pas qu'il feignait la folie. Dans le milieu où il se trouvait, Riel n'avait aucune raison de jouer cette humiliante comédie. Il était assuré, à cette époque, de la sympathie universelle, dans la province de Québec. Et d'ailleurs, sa tête n'était plus menacée. Il était simplement banni pour cinq ans, et n'avait pas d'intérêt à venir se donner en spectacle dans nos maisons de santé.

Comme on a pu en juger par la déclamation que nous venons de citer, la folie de Riel avait par dessus tout le caractère religieux. Il s'y mêlait aussi une idée de domination, d'un grand rôle personnel, d'une mission surnaturelle et éclatante.

Riel semblait, par moments, avoir conscience de son état mental. C'est ce que paraît indiquer l'écrit suivant qu'il adressait à la même personne que l'autre :

A M.....

Laissez moi vous dire que, si je suis fou, je le suis depuis le 8 décembre 1875. Ce jour-là, j'étais à Washington, la capitale des Etats Unis. J'assistais à la grande messe de l'Immaculée Conception dans l'église catholique, dite de Saint-Patrice. Au moment même où le prêtre, ayant terminé son sermon, disait le *Credo*, et pendant que le peuple était debout et moi avec lui, je sentis soudain dans mon cœur une joie si maîtresse de moi, que pour cacher à mes voisins le rire de mon visage, je fus contraint d'étendre mon mouchoir à sa grandeur et de le tenir ainsi avec ma main sur ma bouche et sur mes joues. Malgré mes précautions, un jeune garçon d'une dizaine d'annés qui se trouvait un peu en avant de moi, *s'apperçut* de ma grande allégresse.

Après que ces consolations m'eussent réjoui environ deux minutes, je fus immédiatement saisi par une immense douleur d'âme. Et si ce n'eut été des grands efforts que j'ai faits pour contenir mes sanglots, mes cris et mes larmes eussent éclaté terriblement dans l'enceinte de l'église. C'est par discrétion que j'ai fait taire la douleur presque insupportable que j'éprouvais dans mon

âme. Or cette grande peine qui avait été égale à ma joie, passa en aussi peu de temps qu'elle. Et mon esprit resta plein de cette pensée : " Les joies et les douleurs de l'homme ici-bas sont courtes. "

Pas longtemps après, à la suite seulement de quelques jours, on commença à me traiter de fou.

Durant sa folie Riel a produit des centaines et des centaines de vers. Voici quelques échantillons de ces curieuses poésies d'illuminé :

Quand je vous parle, c 'est la voix de Dieu qu
[sonne
Et tout ce que je dis vous est essentiel.
Je suis le joyeux téléphone
Qui vous transmet les chants et les discours du
[ciel.
Je fais communiquer d'une manière insigne
Le Séminaire avec la maison de la Vigne,
Quelqu'un chante d'en haut : et j'en suis le
[témoin :
Que vous êtes si proche et cependant si loin.
....
Je suis l'eau du Jourdain qui coule et qui mur-
[mure
Grâce à Jésus-Christ
Mon humble personne
Est le téléphone
Du Très Saint-Esprit.
Je parle au nom de Dieu qui condamne et par-
[donne

Le téléphone commençait alors à faire fureur dans notre province C'était la merveille du jour. Cette grande invention avait frappé l'imagination du chef métis. Et la comparaison du téléphone revenait à tout propos sous sa plume désordonnée.

Les réminiscences bibliques se rencontrent presque à chaque feuillet des divagations de Riel, de même que ses lubies au sujet du grand rôle prophétique dont il se croyait investi. Il évoquait aussi le souvenir de ses luttes et des dangers qu'il avait courus. Les vers suivants renferment l'expression de tous ces divers sentiments :

Venez vous demander, en regardant ma mise
Si Dieu peut envoyer un prophète en chemise,
O fils de Chanaan, je reviendrai chez vous.

Mes mains protégeront les colonnes du temple.
Aux guerriers je saurai donner un bon exemple,
C'est vrai que je n'ai pas l'étole sur le cou.
Mais j'ai reçu du Christ ma seconde naissance,
J'ai pris la grande croix, le joug d'obéissance
En me sacrifiant jusqu'à passer pour fou.
J'ai tout abandonné, sans réserver ma vie
Pour combattre *l'orgueil, l'avarice* et *l'envie*
Les impies attaquaient mes œuvres, en m'ôtant
Mes libertés. Ils ont tâché de me détruire.
Je sais que dans la tombe ils voulaient me con-
[duire.
Plusieurs de mes amis pensaient m'en faire
[autant.
Afin de renverser ces complots sataniques
Le fils de l'homme a fait semblant de m'acca-
[bler
Les judas ont senti des frissons galvaniques
De joie. Et des nigauds sont venus m'affubler
Comme on affuble ceux que le démon possède.
Les docteurs ignorants m'ont donné pour re-
[mède
Les gros liens de cuir qu'on met aux animaux

A l'un de ses anciens professeur de rhétorique, il adressait cette apostrophe :

Vous m'avez fait la Rhétorique
Grâce à vous aujourd'hui je parle puissamment.
Et l'éloquence prophétique
Sort de ma bouche avec l'éclat du diamant.

En voilà plus qu'il n'en faut pour établir le caractère de la monomanie de Riel. Monomanie religieuse, prophétique et politique, déterminée chez lui probablement par les inquiétudes, la surrexcitation, la fièvre des années 1869 à 1875.

Les Bonapartistes

Paris, 10 — Les bonapartistes, nuance du prince Victor, ont lancé un manifeste. Ils font appel à tous les adversaires de la République pour les prochaines élections.

Lettre de Rome

M. Jules Ferry—Léon XIII et l'école française d'archéologie française—Les évêques irlandais — Le cardinal Barocchi — La villa Borghèse fermée au public —Le centenaire de Grégoire VII—*L'Osservatore Romano* et le *Journal de Rome*.

Rome, 16 mai.

Je commence par un dernier mot sur l'ancien président du conseil, parti de Rome jeudi dernier. Il est très évident que son voyage n'a eu aucun objet politique. Il n'est venu à Rome pour négocier ni avec le Vatican, ni avec le Quirinal : il est allé en Italie comme M. Gambetta allait jadis à Saint-Sébastien, pour se reposer et pour disparaître. En route il a rencontré des ambassadeurs, des hommes politiques il a suscité une certaine curiosité, bien explicable, étant donnée la notoriété du personnage ; mais il a causé, rien de plus. On affirme qu'en ses entretiens il aurait exprimé la conviction d'une très prochaine rentrée aux affaires, même avant les élections, qu'il se croit seul capable de bien diriger.

Pour la première fois, les membres de l'école française d'archéologie, installée au palais Farnèse, ont eu l'honneur insigne d'être présentés au Pape Léon XIII par leur éminent directeur, M. Le Blant. C'est là un fait qui mérite attention. Pour la première fois aussi, l'académie des inscriptions, qui a le haut patronage de cette école, a délégué à sa direction un savant de premier ordre, qui n'est pas sorti de l'Université. M. Edmomd Le Blant, comme vous le savez, est un des maîtres de l'archéologie chrétienne, en cette Rome même qui se glorifie des Rossi et de leurs émules. Il prend une part active et brillante aux savants débats des académies romaines pontificales. Déjà M. Le Blant avait présenté ses doctes élèves à l'Eme cardinal Pitra, qui les avait reçus à sa table. Il a eu la noble pensée de conduire ces jeunes Français aux pieds du Souverain-Pontife, de mettre leurs études sous la protection de ce Pape éclairé, qui a si bien mérité des sciences chrétiennes. Rendons cette justice à M. l'ambassadeur de France auprès du Quirinal qu'il ne s'est pas opposé à une si pieuse démarche. Vos républicains de Paris ne savent peut-être pas ce que gagne le prestige de la France à ce que ses représentants ne méconnaissent pas les traditions chrétiennes de leur pays.

Les évêques irlandais, dont les travaux se poursuivent avec activité, ont été visiter le jour de l'Ascension les magnifiques travaux de la basilique de Saint-Jean de Latran. Le nom de Léon XIII sera attaché ainsi à l'une des plus étonnantes merveilles de la Rome contemporaine. Mgr Stonor, chanoine de la basilique, au dîner qu'il a offert aux pieux évêques, a fait ressortir dans un admirable langage cette action incessante de la papauté même sur les arts, alors qu'elle est réduite à s'exercer encore du fond d'une prison. Mgr Stonor a émis le vœu que Léon XII, rendu à la liberté, remis en possession du patrimoine de l'Eglise, puisse venir lui-même consacrer les travaux qu'il a ordonnés et, du haut de l'auguste *Loggia* de la mère des Eglises, donner encore à la ville et au monde la bénédiction apostolique. Mgr Dorrian, évêque de Down et Connor, manquait à cette brillante réunion. Sa Grandeur est retenue à la chambre par une angine, qui a inspiré quelque inquiétude à ses vénérables collègues. L'Eme cardinal Parochi a été rendre visite au noble malade, dont la guérison est aujourd'hui en bonne voie.

Des liens intimes rattachent encore l'Eme cardinal-vicaire de Sa Sainteté à la métropole de Bologne, dont Son Eminence a été chassée par la pire des révolutions. Le cardinal Parocchi a voulu témoigner sa tendresse à ce siège qu'il a occupé avec tant d'éclat à cette ville où il a laissé d'impérissables souvenirs, en donnant la bénédiction du Saint-Sacrement à l'archiconfrérie des Bolonais dans leur chapelle de Saint Petronius, à propos de la fête de la Madone de saint Luc. Dans la matinée, suivant sa coutume, Son Eminence avait tenu à donner elle-même la première communion et la confirmation aux jeunes élèves du Sacré-Cœur de la Trinité-des-Monts, cet incomparable institut que dirigent des dames françaises et qui appartient à la France. Dans un langage plein d'onction, l'Eme cardinal a fait valoir aux pieuses jeunes filles le bienfait qu'elles devaient à leurs institutrices et à la France, qui leur donne l'hopitalité.

La municipalité romaine, représentée par son jeune pro-syndic, le duc Torlonia, vient d'apporter un étrange bienfait aux Romains. Elle a si bien fait qu'elle les a privés de la seule promenade qui leur fût ouverte, la villa Borghèse. Sans la villa Borghèse, rendez-vous du peuple et de l'aristocratie, la ville de Rome serait tout à fait inhabitable en été. Cependant elle est fermée. Voici comment l'imprudence municipale a amené cette catastrophe !

Le bruit avait couru que le prince Borghèse se décidait à vendre sa villa. Le duc Torlonia intervint aussitôt, au nom de prétendus droits et de vieux décrets qui obligeraient la famille Borghèse à laisser son immense propriété à la disposition du public. Le prince répondit en donnant l'ordre de fermer définitivement la villa, laissant à la municipalité le soin de faire valoir devant la justice ces droits chimériques qu'elle prétendrait substituer à la tradition de générosité et de magnificence dont jusqu'ici les Borghèse ne s'étaient jamais départis.

L'émoi est grand dans la ville. Où la famille royale ira-t-elle désormais promener ses livrées éclatantes ? Car la villa Borghèse, bien qu'appartenant à un prince fidèle au Saint-Siège, et bien que propriété privée, recevait chaque jour la visite du roi Humbert, le plus souvent conduisant lui-même un léger phaéton, de la reine Marguerite en calèche, du prince de Naples, accompagné de son précepteur. Les étrangers avaient peine à comprendre cet usage familier d'une hospitalité qui, réservée au peuple romain, n'avait jamais été démandée par les souverains actuels de l'Italie. Ce sans-gêne n'était pas sans inconvénient. On assure que dernièrement la reine Marguerite se présenta devant la grille de la villa quelques minutes avant l'heure fixée pour l'ouverture. Un valet de pied demanda au concierge laisser-passer pour la reine. Le bonhomme, à cheval sur la consigne comme le factionnaire du petit caporal, montre sa montre pour toute réponse. La reine en faillit pas attendre ; elle attendit.

Il faut retenir ce fait que, après quinze ans d'occupation piémontaise, Rome n'a encore de promenade que la propriété d'un prince fidèle au Pape, et que la famille royale d'Italie y est assujettie à l'hospitalité d'un particulier.

Beaucoup de pèlerins s'apprêtent à partir pour Salerne, afin de célébrer le centenaire de Grégoire VII. Les cérémonies romaines auront lieu un jour plus tard ; celles de Saint-Pierre auront une solennité exceptionnelle.

On prépare à Rome, en réponse à l'arrêté du préfet Gravina, qui a interdit les honneurs rendus au Saint-Sacrement porté aux malades, de solennelles réparations pour le jour de la Fête-Dieu. Il plairait au Souverain Pontife que l'univers catholique s'associât à la réparation d'un outrage porté par la Révolution cosmopolite au divin corps de Jésus-Christ dans la capitale du monde catholique.

A Rome, on fera le matin du 4 juin une communion solennelle ; le soir, toutes les maisons chrétiennes seront illuminées. Si en France l'illumination n'est pas partout possible, du moins la communion faite aux intentions qui animent en ce jour les pieux Romains sera féconde en grâce. Par cet acte, les catholiques prouveront leur solidarité avec les épreuves subies à Rome par le Pontificat.

Vous avez lu la dernière note de l'*Osservatore romano* relative au *Journal de Rome*. Je puis vous affirmer que cette note a été écrite sur l'ordre de la secrétairerie d'Etat, et pleinement approuvée en tous ses termes par l'autorité. C'est une preuve que le vaillant journal, réprimandé sur un point particulier, n'est pas abandonné en ses luttes pour les revendications nécessaires. C'est une preuve aussi que la complète soumission de son directeur a été pleinement agréée du Souverain-Pontife.

Le chemin de fer du Pacifiqu en Europe

Notre grand chemin de fer transcontinental fait parler de lui. Nous avons cité l'autre jour un article du *Times* de Londres, qui exposait et faisait ressortir l'importance de cette grande entreprise.

Maintenant le Pacifique canadien fait parler de lui même à Rome. Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Rome* du 22 mai :

Quand on veut aller d'Angleterre au Japon, on passe ordinairement par le canal de Suez ; l'ouverture, pour l'automne prochain, du Pacific-Canadian-Raillway va changer cette direction.

A partir du mois d'octobre, des trains réguliers partiront de Montréal pour les côtes du Pacifique en économisant 430 milles sur le trajet parallèle de New York à San Francisco. Si maintenant nous prenons la distance de Montréal à Yokohama, elle est de 10,977 milles anglais ; plus courte, par conséquent, de 1,013 milles que celle qui sépare cette dernière ville de New-York. Mais on ne s'arrête pas là ; le Pacific-Canadian-Raillway, étant prolongé jusqu'aux provinces maritimes de la côte est avec une communication directe avec Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton, le voyage d'Angleterre en Amérique sera réduit à cinq jours ; celui de Louisbourg, à Coal-Harbour sur le Pacifique, à cinq jours ; de cette ville à Yokohama la traversée dure 14 jours ; c'est donc un total de 24 jours que l'on emploiera pour aller de Liverpool au Japon, tandis qu'actuellement, en passant par Gibraltar et Suez il faut 44 jours. La colonie de Hong Kong ne sera plus qu'à un mois de la métropole, dont elle est séparée actuellement par 46 jours de traversée.

Tous ces perfectionnements dans la rapidité des voies de communication sont chose excellente : ils permettent à l'Evangile de se répandre plus facilement ; ils ouvrent la voie aux missionnaires de la vérité et favorisent l'extension de son règne. Dans cela, comme dans tout le reste, l'homme s'agite et Dieu le mène.

Nous reproduisons avec plaisir ces crits des journaux d'outre-mer. Ils sont la preuve qu'en Europe on s'occupe du Canada, et qu'on suit ses progrès d'un œil attentif et sympathique.

Le baron de Chabeaud-Latour

Paris, 11—Le baron de Chabeaud-Latour membre du Sénat, est mort âgé de 81 ans.

La princesse Béatrise épousera le prince Henri de Battenberg, le 23 juillet prochain, à Whippingham, île de Wight.

Les Armées Européennes

—

Ce qui peut faire croire à l'impossibilité d'un conflit européen, c'est précisément le nombre et l'armement des armées actuelles. Les combattants se chiffreraient par millions et les canons de campagne par milliers.

L'Allemagne, en comprenant sa landwehr, peut mobiliser une armée de 1,265,740 hommes, et disposer de 2,496 canons de campagne et de 1,325 canons de siège.

La Russie a, chiffres ronds, 875,000 hommes et 2,214 canons ; la réserve de son armée se compose de 400,000 hommes, avec 786 canons, total : 1,275,000 hommes, et 3,000 canons. La seconde réserve russe est divisée en deux classes : la première classe contient environ 2,000,000 d'hommes; aucune évaluation n'a pu encore être faite relativement à la seconde.

En comptant les troupes territoriales qui peuvent être mobilisées, la France dispose de 1,038 hommes, 3,.738 canons.

L'Autriche a une armée de 800,000 hommes, laquelle renforcée par la landwehr cisleithuanienne (138,000 environ)et hongroise (200,000 environ), s'élève à 1,143,000 hommes, avec 1,623 canons.

Le Tyrol fournirait un appoint de tirailleurs égal à environ 20,000. Quant à la landsturn, elle est seulement organisée dans le Tyrol, le Vorarlburg et la Hongrie et s'élevait, en 1878, à 125,000 hommes.

L'armée italienne se compose de 440,000 hommes, avec 984 canons, et d'une milice de 200,000 hommes avec 824 canons de campagne, ce qui porte la force totale de l'armée italienne à 640,000 hommes avec 1,808 canons. Dans ce chiffre ne sont pas compris les 20,000 hommes alpins et leurs 60 canons de montagne, dont toutefois font partie 72 compagnies de la milice territoriale.

Dans ce total ne sont compris ni les armées turques, ni les milices qulgares, suisses, non plus que les contingents des petits Etats indépendants. Les budgets des dépenses occasionnées par l'entretion de ces formidables effectifs sont énormes : ils s'élèvent à plus de deux millards et demi.

Mais c'est là à peine la moitié des frais qu'occasionne aux puissances européennes le *Si vis pacem, para bellum* ; car outre les frais d'entretien, il faut compter les pertes qu'occasionne à la production des divers pays l'inutilisation des millions d'hommes de la partie la plus saine et la plus vigoureuse de leur jeunesse, retenue sous les drapeaux.

A raison de 800 à 900 fr. de salaire journalier par homme, c'est encore deux milliards et demi ; en tout c'est donc cinq milliards que coûte à l'Europe, chaque année, le militarisme, cette expression suprême de la civilisation actuelle !

La question anglo-russe

Londres, 10.—Le *Pall Mall Gazette* publie un article qui est probablement inspiré par M. Lessar, le représentant de la Russie dans la commission de délimitatian de la frontière afghane.

Cet article reconnaît que le règlement des questions en litige n'est pas encore signé et attribue ce retard aux minuties ridicules du comte Granville. L'article invite le comte à ne pas pousser trop loin ce jeu dilatoire, parce qu'il pourrait devenir dangereux.

St.-Pétersbourg, 10—On croit généralement que la retraite de Gladstone n'avancera pas le règlement de la question afghane.

La sécularisation du Panthéon

—

La sacrilège désaffectation de l'église Sainte-Geneviève a soulevé en France de généreux protêts. La glorieuse patronne de Paris n'a pas été chassé de son temple, pour faire place à la dépouille de Victor Hugo, sans qu'un cri d'indignation se soit échappé de la conscience catholique.

Comme on pouvait s'y attendre, à la tribune de la Chambre des députés, c'est M. le comte Albert de Mun qui s'est fait l'éloquent interprête des 35 millions de Français que cette profanation sacrilège insultait dans leur foi.

Le lendemain du décret qui sécularisait le Panthéon, l'éminent orateur est monté à la tribune pour interpeller le gouvernement.

Le décret du gouvernement Brisson contenait ces mots : " Le Panthéon est rendu à sa destination primitive et légale. " M. de Mun a prouvé que cette destination primitive était une destination religieuse, et que l'acte du gouvernement constituait une illégalité.

Puis, s'élevant au-dessus de la question légale, il a flétri dans un langage admirable le scandale des funérailles païennes que la République a décerné à Victor Hugo :

Vous infligez, s'est-il écrié, une pompe toute païenne à celui dont les chants inspirés avaient célébré la prière, dont la dernière parole a été : " Je crois en Dieu. " (Vifs applaudissement à droite.)

Allez jusqu'au bout ; de ce dôme qui domine Paris, précipitez la croix de notre Dieu ; renversez la ! la France entendra le bruit de sa chute et elle la relèvera contre vous ! (Vifs applaudissements à droite.)

Vous avez oublié que la gloire du grand poète appartenait à la France et vous l'avez rabaissée au niveau de vos petites manifestations ; vous n'y cherchez qu'un prétexte pour l'étalage de votre athéisme. (Applaudissements à droite ; bruits à gauche.

L'armée française, qui n'a pas le droit d'accompagner ses vieux chefs morts au sein de la religion, sera forcée d'assister et de prendre part à cette cérémonie toute païenne.

Eh bien votre audace n'a d'égale que votre imprudence. Ce que vous faites sera compris d'un bout à l'autre de la France et vous entendrez sa réponse. (Nouveaux applaudissements à droite.)

Victor Hugo lui-même a dit de la translation des restes de Voltaire au Panthéon que c'était une saturnale funèbre : il semblait prévoir, ce jour-là, le sort que vous lui destiniez.

Il ne s'agit plus de Victor Hugo et de sa gloire ; le spectacle que vous allez donner à la France ne sera qu'une saturnale funèbre.

Ces paroles toutes vibrantes d'indignation ont été couvertes par un tonnerre de bravos et d'applaudissements, sur les bancs de la droite.

L'église Sainte-Genevière a été sécularisée ; mais la France catholique a fait entendre une solennelle protestation, qui sera enregistrée par l'histoire.

Au Soudan

Londres, 10.—Une vive sensation a été produite ici par la publication des dépêches de Wolseley, dans lesquelles il dénonce l'évacuation du Soudan. Il avertit le gouvernement que du moment que les troupes se retireront de Dongola, la province entière sera livrée à l'anarchie et tombera de nouveau au pouvoir des barbares.

Suakim, 10.—Osman Digna serre Suakim de près.

LA REVOLTE AU NORD-OUEST

LE GÉNÉRAL STRANGE AU LAC AUX GRENOUILLES

—

LE GÉNÉRAL MIDDLETON A LA POURSUITE DE GROS-OURS

—

LE COLONEL OTTER MARCHE VERS LE LAC AU BROCHET

—

CES TROIS COLONNES CERNERONT GROS-OURS

—

Lac à la Grenouille viâ Battleford, 8 juin. La colonne du général Strange est arrivée ici, après avoir franchi à pied une distance de trente milles, hier. La marche d'aujourd'hui a été insignifiante, vu l'horrible état de la route, que les dernières pluies ont presque rendue impraticable en certains endroits. Nous nous dirigeons vers la rivière au Castor, pour intercepter la marche de Gros-Ours qui, ayant traversé la Montagne de l'Original, doit se diriger vers le Nord-Ouest ou le Lac Froid, où il a une cachette considérable de farine et de lard fumé. Nous devons atteindre la rivière demain soir.

Le général Middleton, avec un détachement de police montée, poursuit Gros Ours. Il est à 8 milles en arrière de Steele. Il n'a pas de voiture avec lui.

Les forces du général Strange se composent de 325 hommes d'infanterie et de 35 cavaliers. Le capt Valancy et le capt. Smith du 92ème bataillon, sont arrivés du Fort Pitt ; ils ont fait l'une des marches les plus forcées de la campagne.

Nous avons avec nous des vivres pour environ dix jours. Les corps de Quinn, de Williscraft, de Dill et de Gilchrist ont été trouvés au Lac aux Grenouilles et inhumés par le Révérend Père Prevost, aumônier du 65me Bataillon de Montréal. Les corps étaient tout mutilés.

Les moustiques commencent à faire leur apparition.

Battleford, 8—La brigade du colonel Otter part demain pour le Lac au Brochet vu que l'on a rapporté que Gros Ours se dirigeait vers l'est. Le Lac au Brochet est à environ 15 milles au nord d'ici.

Les Queen's Own sont contents de reprendre du service actif.

Madame Gowanlock et madame Delaney sont arrivées à huit heures ce soir, à bord du vapeur " Baroness." Toutes deux se rétablissent promptement. Elles partiront de Battleford à la première occasion pour retourner chez elles. Elles expriment des craintes au sujet du traitement des femmes qui sont encore prisonnières de Gros Ours depuis l'engagement de Steele avec la bande de Gros Ours. Dans cet engagement, les éclaireurs ont tiré sur deux squaws qui se trouvaient avec les rebelles. Jusqu'ici Gros Ours avait fait remarquer à ses jeunes guerriers que les blancs ne tuaient jamais les femmes et il avait réussi avec cet argument à protéger les femmes prisonnières. Aujourd'hui cet argument ne vaudra plus rien.

Ou s'attend que le général Middleton aura un engagemeut avec les Sauvages mardi. Le pays que traversent les troupes est fortement boisé et on ne peut se servir des fourgons. Plusieurs chevaux sont déjà fourbus. Les chevaux ont souvent de l'eau et de la boue jusqu'au poitrail.

Mme Gowanlock dit que son mari a été tué à ses côtés en dehors de l'église. Ils marchaient tous deux en se tenant par la main quand on l'a fusillé par derrière. Elle vit tomber un blanc. Son mari était à parler des coups de feu tirés par les Sauvages quand il tomba.

Le col. Otter part pour le lac au Brochet avec les Queen's Own, les tirailleurs d'Ottawa et une partie de la compagnie C.

Winnipeg, 8—Le général Middleton s'avance en ce moment aussi rapidement que le service du transport peut le permettre et s'attend de rejoindre l'ennemi dans deux jours avec une colonne volante forte de 250 hommes et composée de détachements de la gendarmerie à cheval, des éclaireurs de Boulton à cheval, des carabiniers d'Alberta et du corps de Dennis avec deux mitrailleuses qui devront servir dans le cas où Gros-Ours refuserait de se rendre. Le colonel Otter a reçu orde de s'avancer avec ses troupes au nord pour protéger la vallée du lac au Brochet et du Lac à la Tortue, pendant que le colonel Irvine s'avancera de Prince Albert vers la route du Lac Vert pour surveiller tous les points à cet endroit.

Ce plan devra rendre impossible la fuite de l'ennemi, car toutes les issues au sud et à l'est seront gardées et dans le cas où il reculerait vers le nord, il devra rencontrer les troupes du général Strange au Lac Froid. Il est probable, cependant, que le colonne du général Middleton rejoindra Gros-Ours et le forcera à se battre ou à se rendre. Les Grenadiers iront rejoindre demain le général Strange au Lac Froid. Si Gros-Ours est en route pour Batoche où il va rejoindre Riel—car on croit qu'il ignore la défaite de Riel et la présence du général Middleton—il est certain d'avance d'être battu à plate couture.

Traverse de Clarke, 8—Le capt. Clarke, du 90ème bataillon, blessé à l'Anse au Poisson, a accepté le grade d'adjudant du contingent canadien au concours de Wimbledon, qui partira pour l'Angleterre le 28 courant. Il partira pour Winnipeg et Ottawa, viâ la Mâchoire de l'Orignal. Sa nomination rencontre l'approbation de tous.

—

LE COLONEL OTTER

—

DEUX NOYADES

—

RÉSOLUTIONS

—

Battleford, 9. — Toronto, 10. Le colonel Otter ayant traversé la Saskatchewan hier, s'est mis en marche vers le lac Jackfish, ce matin. Les éclaireurs rapportent qu'il a peu de chances d'atteindre les Sauvages A 5 hrs. p. m., 25 recrues des éclaireurs de Boulton sont arrivés et se mettent en campagne demain.

Plusieurs familles partent pour Winnipeg, dans la crainte d'un autre soulèvement des Sauvages. A une assemblée des colons, tenue samedi soir, une résolution fut passée censurant le gouvernement qui permet aux Sauvages et aux Métis rebelles de retourner dans leurs réserves.

La résolution allègue que les mesures adoptées ne sont pas satisfaisantes et sont calculées pour mettre la vie des colons en danger. Une autre résolution recommande qu'aucun Sauvage n'ait la permission de quitter les réserves, de posséder des chevaux ou de porter des armes. Une autre résolution recommande la nomination d'une commission pour s'enquérir des pertes des colons, avec l'autorisation d'accorder des indemnités. Une autre recommande que les commissaires, en estimant les pertes, y comprennent les pertes des travaux de la saison.

Winnipeg, 10—Il est rumeur que le major Lewis, du 92ème, de Winnipeg, et 10 hommes se sont noyés dans la Saskatchewan, hier.

Toronto, 10— On a obtenu de M. J. B. Cameron, de la compagnie 3 B. H., le premier compte-rendu détaillé du massacre du Lac aux Grenouilles. M. Cameron a été témoin oculaire.

Il a été fait prisonnier par Gros-Ours, le 3 avril ; il est demeuré captif jusqu'au premier juin, lorsqu'il parvint à s'échapper avec d'autres blancs

par l'entremise d'un métis, Louis Patenaude, de la bande des Cris.

—

LA MARCHE DE MIDDLETON

—

DES TRACES DE GROS-OURS

—

COMBAT ENTRE LE CAPITAINE STEELE ET GROS-OURS

—

MOUVEMENTS DES TROUPES

—

GABRIEL DUMONT

—

HORRIBLE MASSACRE

—

Winnipeg, 10— Une dépêche du camp de Middleton, datée du 6 juin et apportée à Straubenzie, hier, par un courrier, annonce que le général était ce jour-là, dans l'après-midi, à quarante milles au nord-est du Fort-Pitt, c'est-à-dire à une distance d'environ dix milles de la scène du dernier combat du capitaine Steele avec Gros-Ours.

La contrée n'a pas été arpentée. Elle est couverte de forêts et les cartes ne sont d'aucune utilité, car elles sont très mal tracées.

On a déjà passé sept emplacements où Gros Ours a laissé les traces de son campement. Le général s'est vu forcé d'organiser un corps de sapeurs pour frayer un chemin à travers la forêt.

Le général Middleton a reçu un autre courrier, apportant des nouvelles du combat entre le capitaine Steele et Gros Ours. Le capitaine Steele avait 80 hommes sous son commandement, lorsqu'il fut tout d'un coup attaqué par 300 Sauvages, à 60 milles au nord-est du Fort Pitt.

Le capitaine Steele a entretenu un feu nourri pendant trois heures ; comme on était en pleine forêt, il était impossible de faire usage de la cavalerie.

Au bout d'un certain temps, le capitaine Steele arbora un pavillon blanc, et le Révd M. Mackay somma Gros Ours de rendre les prisonniers qu'il retenait captifs.

Gros-Ours répondit : " Non, jamais, je me défendrai jusqu'à la mort."

Le combat dura encore deux heures, au bout de ce temps, le Capt. Steele crut voir que les Sauvages désiraient traiter, et en conséquence il arbora le drapeau blanc.

Les combattants n'étaient qu'à cent verges les uns des autres, un petit ruisseau les séparait. Le Capt. Steele commanda une seconde fois à Gros-Ours de rendre ses prisonniers, les Sauvages répondirent par une décharge générale.

Ils battirent ensuite en retraite et se retranchèrent sur un petit monticule, mais ils furent délogés de là par une charge des éclaireurs de Steele.

Trois hommes ont été blessés dans ce combat : sergent-major Fury, de la police à cheval, West et Fisk, des éclaireurs de Steele.

Le combat avait duré 8 heures.

Le 65ème bataillon n'était pas à ce combat.

MOUVEMENTS DES TROUPES

Un détachement composé de 300 hommes vient de quitter Battleford sous le commandement du colonel Otter. Ce détachement est composé d'une portion du Queens Own, de la Batterie A et B, de la compegnie "C" d'infanterie et des gardes à pieds d'Ottawa.

Ross, de la police à cheval, commande les éclaireurs tirés du bataillon de Carabiniers de Battleford. Ce détachement part pour le lac Jackfish et pour le lac à la Tortue, afin d'arrêter Gros-Ours, s'il essaye de s'échapper par l'Est.

GABRIEL DUMONT

Un correspondant du fort Assiniboine écrit que Dumont et Dumais ont été arrêtés à Clear Creek, sur le territoire américain, le 26 mai. Dumont avait une blessure à la tête.

Dumont a dit que la police montée avait persécuté les Métis et les avait poussés à se battre par ses tracasseries. Il prétend qu'au Lac aux Canards, la police a tiré la première, et qu'il n'avait avec lui que quarante-cinq hommes. Il dit que si, à Batoche, on eût baissé le cable qui devait arrêter le *Northcote*, quelques pouces plus bas, le steamer était pris, et cela aurait fourni aux insurgés des provisions et des munitions.

Dumont a déclaré que ce n'était pas lui qui avait tiré une balle dans le chapeau de Middleton. Mais il a prétendu être le meilleur tireur du Canada à 800 verges, et il l'a prouvé en touchant une pierre à cette distance.

Dumont, comme on sait a été mis en liberté par ordre venu de Washington.

MASSACRE D'UNE FEMME ET DE CINQ ENFANTS PAR LES SAUVAGES

Calgarry, 10— le révérend Père Lacombe fait le récit suivant du massacre d'une mère et de cinq enfants par les Sauvages.

"Un jour, dit-il, un métis du nom de Rameau, qui était épuisé et avait peine à marcher arriva à la mission. Il m'apprit que cinq semaines auparavant, sa femme et ses cinq enfants avaient été massacrés par les sauvages, presque sous ses yeux.

Peu de temps avant l'engagement du lac aux Canards, Rameau transportait, pour la compagnie de la baie d'Hudson, des marchandises du lac aux Canards au lac Vert. En revenant par la route de Carlton, le révérend Père Paquet lui apprit qu'un combat avait eu lieu au lac aux Canards et lui conseilla de ne pas s'avancer plus loin au sud.

Il rebroussa chemin, accompagné de sa femme et ses enfants, de trois autres familles et du révérend Père Paquet, pour retourner au lac Vert. Ils se séparèrent ensuite. Rameau restant en arrière avec sa famille, pour les suivre plus tard. Un jour que Rameau s'était éloigné pour tuer du gibier, plusieurs sauvages arrivèrent à l'endroit où il avait dressé sa tente et massacrèrent sa femme ainsi que ses cinq enfants. Il fut témoin de cette scène horrible, mais il était trop éloigné pour venir au secours des victimes de ces barbares.

Les Sauvages massacrèrent aussi d'autres personnes qui avaient dressé leurs tentes ailleurs. Rameau se dirigea alors vers le sud et pendant les cinq semaines que dura son trajet il vécut principalement de racines et passa même plusieurs jours sans manger.

Ces Sauvages appartenaient à la bande de Gros-Ours et Rameau croit qu'ils ont massacré un plus grand nombre de personnes qu'on ne le suppose.

RAPPORT DU GÉNÉRAL STRANGE

—

RAPPORT OFFICIEL DES COMBATS DES 26 27 ET 28 MAI.

—

LES BLESSÉS

—

LE CAPITAINE HOWARD

—

LA RETRAITE DE GROS-OURS

—

MIDDLETON ABANDONNE LA POURSUITE

—

Fort Pitt, 11—26 mai—Sur le soir, le major Steele, accompagné d'éclaireurs, fut attaqué ; il riposta vivement et tua 2 Sauvages, dont un chef, qui portait sur lui une médaille de la Reine, et leur prit deux chevaux.

27 mai—John Whiteford et 6 éclaireurs ont failli être pris. L'ennemi était retranché dans une position avantageuse près de l'Anse du Français, mais il en fut délogé, sans perte de notre côté. La police montée de Steele, la cavalerie, la batterie de campagne sous le général Strange, l'infanterie légère Winnipeg et le 65ème bataillon, descendirent des bateaux et accoururent à marche forcée, mais ils arrivèrent trop tard pour prendre part à l'action.

28 mai—Après avoir bivouaqué à la belle étoile, sans tente, l'armée se mit en mouvement à la pointe du jour et trouva l'ennemi fortifié dans une position imprenable : un monticule couronné de broussailles enveloppé par un marécage. La police montée, les éclaireurs et le 65ème bataillon s'avancèrent par la gauche ; l'infanterie légère de Winnipeg sur la droite ; la batterie de campagne prit ces positions sur une hauteur et devait produire des effets désastreux, mais l'ennemi était à l'abri dans des tranchées. Le major Steele avec la cavalerie fit un mouvement de gauche à 2 milles de l'ennemi, mais il trouva les hauteurs occupées sur une distance de un mille et demi, et il n'y avait aucun moyen de franchir le ruisseau et le marécage.

Le major Hatton fit un mouvement de droite, mais voyant qu'il était impossible de tourner la position, et vu le feu incessant de l'ennemi fortifié dans des retranchements imprenables, les troupes retraitèrent au camp. Voici l'état de nos pertes : Le soldat Lemaire, du 65ème, atteint d'une balle dans les poumons ; le soldat Marcotte, blessé grièvement, mais hors de danger ; le constable John McCrae, de la police montée, atteint d'une balle dans la jambe, mais hors de danger.

(Signé) T. B. STRANGE.

LES BLESSÉS

Traverse de Clarke, 11—Les volontaires dont les noms suivent qui sont convalescents maintenant, ont quitté Saskatoon aujourd'hui pour se rendre à l'hôpital de la Mâchoire à l'Orignal.

Capitaine Clarke, 90e bataillon : capitaine Lazier, bataillon Midland ; sergent Aikens, bataillon Midland, caporal Kemp, 90e bataillon ; le soldat Kemp, 90e bataillon ; les soldats Quingley, Gray, Foley et Marshall, du Tenth Royals ; soldats Hishop et Lowell, 90e bataillon ; soldats Powell et McLean, bataillon Midland.

Le trajet se fera en quatre jours. Il reste encore à l'hôpital de Saskatoon 25 volontaires, dont quelques uns ont été blessés gravement, mais ils sont tous en bonne voie de guérison.

Le capitaine Doucet, aide-de-camp du général Midleton, prend du mieux tous les jours. Les blessés qui restent à l'hôpital de Saskatoon seront transportés, à Winnipeg à bord d'un vapeur, sous peu.

LE CAPITAINE HOWARD

Battleford, 11.—Lors de leur entrevue avec le général Middleton, Poundmaker, Yellow Mud, Blanket et les autres sauvages examinaient avec curiosité le capitaine Howard, qui s'est tant distingué avec la mitrailleuse " Gatling ". Ils reconnaissaient l'uniforme de l'armée américaine. Un des guerriers sauvages portait l'uniforme de la cavalerie américaine, que lui avait donné, a-t-il dit, un Sioux qui avait assisté au massacre des troupes de Cuttler.

Toronto, 12.—Le général Middleton télégraphie du lac aux Huards qu'il partira à 4 heures cette après-midi pour rejoindre Gros Ours qui est à environ à 20 milles en avant ; il pense le rejoindre demain. On laissera les Gatling et les voitures en cet endroit. Le pays dans les environs de ce lac est fortement boisé ; il y a beaucoup de marécages de petits lacs, des taillis et des ravins. Le général avec ses troupes ne pourra faire que 12 milles par jour. Le bataillon Middland a été envoyé à 13 milles au nord du lac aux Grenouilles. Les grenadiers sont dans les environs du Fort Pitt et du lac aux Colons. Les Queen's Owen sont toujours dans les environs des lacs au Brochet et aux Tortues.

LA RETRAITE DE GROS OURS

Winnipeg, 11—Les facteurs de la compagnie de la baie d'Hudson sont d'opinion que le général Middleton finira par atteindre Gros Ours, mais que ce dernier forcera peut-être les troupes à parcourir une grande distance avant qu'elles puissent le faire prisonnier.

L'automne dernier, Dumont et Gros Ours, en parlant de ce qu'ils feraient s'ils étaient forcés de retraiter à la suite d'engagements avec les troupes, dirent que dans ce cas ils tâcheraient de gagner la région de la rivière à la Paix, où ils pourraient vivre tranquilles. Leurs partisans se diviseraient en plusieurs groupes pour se rendre, par différentes routes, à cet endroit. Gros Ours semble vouloir mettre ce projet à exécution.

Une autre dépêche de Winnipeg dit que le général Middleton a cessé de poursuivre Gros Ours.

Ce chef s'est réfugié dans des forêts dont l'accès est impossible aux troupes.

Toronto, 12.—Le camp du général Middleton, à 70 milles à l'est du Fort Pitt, 9.—Le détachement du général Middleton est sur le bord d'un marécage infranchissable, à environ quatre milles de larges ; toutefois Gros Ours l'a franchi avec ses chevaux, après avoir abandonné ses wagons. Les éclaireurs rapportent qu'il marche vers l'ouest, se dirigeant sans doute vers la grande *cache* de provisions qu'il a amassées à la rivière au Castor. S'il en est ainsi, il sera cruellement désappointé, car le général Strange a ses provisions en sa possession.

Le général Strange et sa troupe sont auprès du Lac Froid, dans le voisinage du Lac aux Grenouilles.

Les forces de Middleton sont campés ici. On s'est débarrassé des tentes et de toutes les choses dispensables. Le but principal de l'expédition est de prendre Gros Ours et de faire des prisonniers. Le général Middleton fait tous ses efforts pour réussir.

Tous les wagons seront mis de côté et on transportera les bagages à dos de cheveaux. C'est le seul moyen de transport et malgré cela, on considère encore le marais comme infranchissable. Des approvisionnements ont été envoyés hier en bas de la rivière, à l'Anse de la pierre à Pipe, pour de là être transportés au lac à la Tortue, où Middleton se rendra. La Saskatchewan grossit rapidement.

—

UN PRISONNIER DE GROS-OURS

—

LES FORCES DE GROS-OURS

—

RÉCIT DE TROIS MÉTIS

—

MONSEIGNEUR GRANDIN

—

Mission de la rivière Castor, 7, viâ Straubenzie, 12—Legoff, un prisonnier de Gros Ours, est arrivé au camp aujourd'hui. Lui et 36 Chippewas ont quitté le sentier de la guerre avant la bataille de la Butte aux Français. Il dit que McLean est maltraité et qu'on le force à marcher, bien qu'il soit épuisé. Le général Strange a envoyé un courrier aux Chippewas les sommant de se rendre et on les attend demain. On est à construire des bateaux pour traverser

la rivière et délivrer les prisonniers s'ils n'obéissent pas. Ils n'ont que 36 fusils et ne veulent pas se battre.

Legoff dit que Gros-Ours se propose de se rendre au Lac des Prairies, puis de contourner les montagnes à l'Orignal jusqu'au lac des Prairies et le lac Vert et de se diriger ensuite sur Carlton. Il ignore tout à fait la prise de Riel et la reddition de Poundmaker.

Un détachement a été envoyé aujourd'hui à Girard, un poste de la compagnie de la baie d'Hdson, à 8 milles au sud, et un autre à la traverse de la rivière. Le 65me bataillon est stationné à 3 milles en bas de la rivière.

Battleford, 12—On sait que Gros-Ours a 175 guerriers avec lui et les éclaireurs disent que Middleton a renoncé de les poursuivre. Aussi la bande prend-elle ses loisirs. Il n'y a aucun doute que les autres bandes se rallieront à elle, formant par cette union une force qui sera une menace permanente d'ici à quelque temps. Il sera donc nécessaire d'établir de fortes garnisons à Batteleford ou à Fort Pitt, et il en faudra laisser aussi à Prince Albert et à Humboldt ou à Fort Qu'Appelle. La colonne du général Middleton est épuisée de fatigue.

Ce matin trois métis, Goulet, St Luc et Morin, sont arrivés ici. Ils ont quitté le camp de Gros Ours dimanche dernier. Ils étaient à couper des billots pour McChaffy et Clink-Skill, à six milles du Lac aux Grenouilles quand ils furent faits prisonniers. Ils disent que Gros-Ours n'a avec lui que 33 Cris purs et environ 100 Cris des Bois. Il leur dit qu'il essaierait d'atteindre le Lac à la Tortue, mais qu'il craignait que les troupes ne le fissent prisonnier. L'autre jour, disent-ils, Gros-Ours a essayé de se sauver à cheval, mais ses partisans l'ont ramené. Gros Ours maltraite maintenant ses prisonniers et les filles de McLean sont contraintes de porter de lourds fardeaux, ayant quelquefois de l'eau jusqu'à la taille. Ces métis déclarent qu'ils n'ont rien vu de la colonne Otter. Tous trois ont été mis en état d'arrestation.

Calgarry, 14.—Mgr Grandin a prêché aujourd'hui dans la chapelle catholique. Il s'en va visiter cette partie du pays qui a été le théâtre de l'insurrection. Il dit que les pauvres métis ont été conduits par un insensé qui, au lieu de suivre les avis des missionnaires, s'est mis dans l'idée d'établir une religion.

Il paraît fort chagrin de ce qui est arrivé.

Il a adressé des compliments au 9ème.

DÉPART DE LA POLICE MONTÉE POUR SE JOINDRE AU GÉNÉRAL STRANGE

—

LE GÉNÉRAL MIDDLETON PARTIRA DEMAIN A LA POURSUITE DE GROS-OURS

—

LES SENTINELLES DU CAPITAINE CLARKE ATTAQUÉES PAR LES SAUVAGES

—

LE RÉVÉREND PÈRE LEGOFF ET LE PÈRE PRÉVOST SE RENDENT AU CAMP DES CHIPPEWAGANS

—

Fort Pitt, 11, viâ Straubenzie. 13—Toronto, 15—Le général Middleton et son état major sont revenus ce soir. Le reste des troupes qui l'ont accompagné seront ici demain. La poursuite faite depuis huit jours contre le Gros-Ours a été infructueuse parce que les passes sont impraticables et ne peuvent être traversées que par les sauvages. Les soldats ont fait tout ce que des êtres mortels pouvaient faire, mais leurs efforts ont été inutiles. Il y a eu beaucoup de malentendu parce que les soldats ne connaissaient pas les routes en cet endroit. Le général Middleton, qui s'est avancé à huit milles plus loin que le lac où eut lieu la bataille du major Steele, a eu beaucoup de difficulté à traverser le ruisseau entre les deux lacs.

Les Sauvages étaient rendus au lac Huard qui est très vaste. Il y avait là une vingtaine de familles sauvages qui ont suivi le Gros Ours. Ils sont partis si précipitamment qu'ils ont laissé leurs filets tendus dans le lac. Le Gros Ours était parti quatre jours avant nos troupes, et bien qu'il ne se rendît jamais plus loin qu'à vingt milles des taillis qui entourent le lac Huard, il pouvait apercevoir nos troupes à une grande distance. Le général Middleton s'est rendu à une espèce d'île, dans le lac Huard, et se trouva en face d'un marais de deux milles de largeur, couvert de trembles et dans lequel les chevaux enfonçaient jusqu'au ventre.

Les troupes ne pouvaient apporter des provisions pour plus de trois jours, même s'ils avaient pu traverser ce marais. Le Gros Ours aurait eu quatre jours de marche en avant de nous ; le général Middleton décida donc de rebrousser chemin. Il faut voir ce pays pour se former une idée des difficultés qu'il y a à surmonter pour le traverser ; ajoutez à cela des nuées de maringouins dévorant les soldats.

Il est probable que la police montée ira se joindre au général Strange et qu'une partie de l'infanterie recevra l'ordre de quitter le service.

Fort Pitt, 12, via Straubenzie, 13—Le général Middleton avec 300 hommes à cheval et deux Gatling a décidé de tenter un dernier effort pour prendre Gros Ours. Il part demain, pour se joindre au général Strange. Ce dernier est campé sur les bords de la Rivière Castor, à 90 milles de distance, dans un village Chippewagan, qui, au nombre de cinquante familles, se sont soumis mercredi dernier. Le général Middleton pense que le Gros Ours se dirige vers la Rivière Castor, à l'endroit où le général Strange est campé. On pense que cette campagne durera une semaine. Pendant ce temps il est probable que les Sauvages se rendront au Lac Vert et de là à l'Ile à la Crosse, où il y a plusieurs blancs.

Portage de la rivière Castor viâ Fort Pitt, 11.—Le capitaine Clarke avec l'infanterie légère de Winnipeg est campé à un mille d'ici sur les bords de la rivière. Ce matin, avant le lever du soleil, on a tiré trois fois sur les sentinelles. Elles sortirent aussitôt du camp et se rendirent à la forêt voisine d'où les coups de fusil avaient été entendus ; on fit des recherches, mais on ne put découvrir aucun Sauvage. On vit cependant des empreintes de souliers sur l'herbe.

On entendit les coups de fusils aux quartiers généraux, et le général ordonna immédiatement à l'infanterie du major Hatton de faire une reconnaissance, mais toutes les recherches de ces troupes furent inutiles. Le Rév. Père Legoff, accompagné du Révérend Père Prévost, chapelain du 65ème, sont partis, hier, pour le camp des Chippewagans, au Lac Froid. Ils feront tout en leur pouvoir pour obtenir que ces Sauvages se soumettent. Ils ne sont pas encore de retour. Si les Chippewagans refusent de se soumettre, ils seront de suite attaqués par nos troupes.

Le bataillon Middland a reçu ordre de se rendre au Lac aux Grenouilles.

Straubenzie, 12, viâ Battleford 13.—Le Père Legoff qui a été fait prisonnier le 12 mai, a été envoyé à notre camp aujourd'hui par les Chippewagans. Le Père Legoff dit que ces sauvages ne sont pas allés au camp de Gros Ours depuis le 28 mai. Leur intention était alors de se rendre au Lac à la Prairie, pour ensuite se diriger vers Carleton.

Le Révd. Père ne connaissait rien de la capture de Riel ni de celle de Poundmaker. On pense que le Gros Ours est campé dans cette partie du pays qui se trouve entre la rivière Castor et les Montagnes à l'Orignal.

Winnipeg, 15.—Une dépêche de la mission de la Rivière aux Castors, datée du 11 juin, confirme le rapport que les Chippewacans ont déserté Gros-Ours et sont campés à sept milles au nord de la mission du lac Froid.

On vient d'apporter la table de billard, appartenant à Gabriel Dumont. Cette table a été enlevée après la bataille de l'Anse aux Poissons. La garde Bedson la conserve comme un trophée.

Les résolutions concernant les chemins de fer

—

Les résolutions concernant le prolongement du chemin de fer du Pacifique au port de Québec et à la mer, viennent d'être déposée sur le bureau de la chambre.

1o Elles stipulent une subvention additionnelle de $2,800 par mille à celle déjà votée l'an dernier pour 75 milles du chemin de fer de la Rivière-du-Loup à Edmonton, et $6,000 par mille pour huit milles du même chemin formant avec la subvention de l'an dernier, un total $498,000 pour la construction de cette ligne :

2o Une subventiou additionnelle de $80,000 par année pendant vingt ans, soit avec la somme déjà votée l'an dernier, un total de $250,000 par mille pendant 20 ans, pour une ligne de chemin de fer reliant Montréal aux ports de St Jean et Halifax, en passant par Sherbrooke et Matawamkeag :

3o Un subside additionnel de $340,000 pour faciliter l'accès au port de Québec, pour les trains du chemin de fer du Pacifique, de la station de St Martin à Québec, comprenant la construction d'un embranchement de la jonction Jacques Cartier au chemin de fer du Nord, formant un total de ($1,500.000,) un millions cinq cent mille piastres. Mais si le chemin de fer du Pacifique ne réussit pas dans la période de deux mois à dater de l'adoption de ces résolutions à obtenir un accès libre à Québec pour ses trains par le chemin de fer du Nord, soit en achetant ou en obtenant le contrôle du chemin de fer du Nord. ou à faire avec les propriétaires de ce chemin tels arrangements sujets à l'approbation du gouverneur en conseil, qui permettraient à la compagnie du Pacifique de faire circuler ses train sur le chemin de fer du Nord jusqu'au hâvre de Québec aussi librement que si le dit chemin de fer faisait partie du chemin de fer du Pacifique, alors les clauses 4, 5, 6, de l'acte de l'an dernier, autorisant la construction d'une nouvelle ligne au Nord deviendraient en force. Tout pouvoir sera donné alors à la compagnie du Pacifique de faire avec la compagnie qui construira le chemin projeté, les arrangements nécessaires pour la location à perpétuité de cette seconde ligne entre Québec et Montréal ou pour la garantie du paiement de l'intérêt sur les bons du chemin.

Pèlerinage du Tiers-Ordre

A

LA BONNE SAINTE-ANNE.

—

Les Tertiaires de saint François d'Assise, novices et profès des Confraternités établies à St-Sauveur, tertiaires isolés, approbanistes, au nombre de près de cinq cents, faisaient dimanche dernier leur pèlerinage annuel au sanctuaire vénéré de la paroisse de Sainte-Anne de Beaupré. Pour la deuxième fois, les pieux et fidèles disciples du patriarche d'Assise, se rendant au légitime désir de leur Directeur, se sont empressés de prendre part à cette imposante démonstration religieuse d'un pèlerinage.

Le bateau à vapeur, le *Ste-Croix*, nolisé exprès pour la circonstance, dès six hrs du matin, avait reçu à son bord les nombreux pèlerins venus de tous les quartiers de la ville, et que la mauvaise apparence de la température n'avait en rien dérangé dans leur détermination. Après quelques minutes d'arrêt à St-Joseph de Lévis, où une trentaine de pèlerins, la plupart tertiaires, prirent passage, le *Ste-Croix* atteignait bientôt le quai de Ste-Anne. Immédiatement les pèlerins se mirent en marche, suivant à la file le porte-croix et les acolytes, dans l'ordre suivant : les approbanistes, les novices, et les professes de la fraternité des femmes, puis les profès et les novices de la fraternité des hommes. Une pluie battante eut pour effet d'enlever à la procession quelque peu de son éclat. Cependant, l'ordre le plus complet régna dans les rangs, jusqu'à l'église où chacun prit la place qui lui fut assignée, les femmes dans la nef, les profès de la fraternité des hommes dans le chœur.

A neuf heures précises commença l'office divin. Le R. P. Directeur du Tiers-Ordre célébra une messe basse, à laquelle tous les pèlerins eurent le bonheur d'assister et de recevoir la sainte communion. Bienheureuses ces âmes dévotes de pouvoir s'approcher de la Table sainte, dans le temple dédié à leur bienheureuse Patronne, Sainte-Anne, leur bienfaisante Protectrice au Ciel, et leur toute-puissante Intermédiaire auprès du Dieu Sauveur du monde ! Aussi quel pieux recueillement et quelle tendre et sincère dévotion durant ce festin céleste où le cœur devient enivré des plus douces joies et des plus pures émotions !

A trois heures eut lieu le Salut du Saint-Sacrement, précédé d'un sermon de circonstance. Un des révérends Pères Rédemptoristes, dont le nom malheureusement nous échappe, rappela aux assistants toute l'efficacité de la prière, et développa son sujet avec une science profonde.

A quatre heures, la procession se reforma dans l'ordre de son arrivée, et défila au milieu de cantiques et de chants appropriés, et dans un silence profond, jusqu'au bateau qui prit sa course vers Québec une demi-heure après. Pas n'est besoin de dire que durant le trajet, aller et retour, les échos des rives du St-Laurent retentirent souvent des chants à sainte Anne, et à la Vierge Marie répétés par les voix de nos cinq cents pèlerins. Inutile aussi d'ajouter que ce pèlerinage a été digne en tous points des dignes fils du Séraphique Père François qui, dans cette solennelle circonstance, comme dans tous les événements ordinaires de leur vie, font briller par leur conduite l'éclat de leur foi et de leur modestie.

L'on sait que de son temps, tout ce que saint François touchait était surnaturellement fécondé de Dieu. Il en est encore de même de nos jours, bien qu'il se soit écoulé sept siècles depuis la naissance du Stigmatisé d'Assise. Son œuvre, providentielle dans sa fondation, s'est perpétuée jusqu'à nos jours modestement, mais sûrement. Le saint Pontife Léon XIII lui a donné un vigoureux essor en l'indiquant à l'univers catholique comme un des plus grands remèdes aux maux qui ravagent les temps actuels.

A cet appel, sachons donc répondre avec soumission. Devenons tertiaires, et le Bon Saint François suppléera à ce qui pourrait nous manquer.

FRÈRE FRANÇOIS.

Le gâteau de noces de la princesse Béatrice est commandé. Il pèsera deux cent cinquante livres et reposera sur un piédestal d'or.

Récit detaillé

DU MASSACRE DU LAC A LA GRENOUILLE

—

Strawbenzie via Battleford 7 juin —La première description détaillée du massacre du lac à la Grenouille a été donnée par un témoin oculaire M. W. B. Cameron, de la compagnie de la Baie d'Hudson, un des prisonniers évadés.

M. Cameron a été fait prisonnier le 3 avril et s'est évadé le 1er juin, grâce aux efforts d'un métis nommé Louis Patenaude et de quelques Cris des forêts.

Il dit que lors de la nouvelle de la bataille du lac aux Canards les sauvages visitèrent plusieurs fois l'agence sauvage commandée par T. P. Quinn en faisant force protestation de fidélité

Le 2 avril, les sauvages couchèrent autour du fort sans aucune apparence hostile.

Le lendemain (3 avril) ils s'avancèrent en corps vers la demeure de Quinn—deux sauvages, dont l'un le fils de Gros Ours, Mauvais Enfant, montèrent dans la chambre à coucher de l'agent.

Mauvais Enfant avait l'intention de tuer Quinn dans son lit, mais celui-ci, qui était marié à une femme sauvage, a été sauvé cette fois par son beau-frère, qui accompagnait Mauvais Enfant.

Cependant, la foule en bas s'était emparé de trois fusils et des munitions de guerre.

On lui ordonna de descendre, et malgré les conseils de Loveman, son beau-frère, il obéit.

On le saisit aussitôt et on le conduisit à la maison de l'instructeur agricole Delaney. Les sauvages, dans l'intervalle s'étaient emparés des chevaux du gouvernement.

A la maison de Delaney, les sauvages tinrent conseil, et se dirigèrent ensuite, sous la conduite d'un sauvage nommé Esprit Voyageur, vers le magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson. Mauvais Enfant entra le premier, et dit : " Avez-vous des munitions ?" Cameron répondit : " Oui un peu. "

Mauvais Enfant lui dit : " Donnez-les nous, ou nous les prendrons. "

Cameron : Si vous êtes décidés de les avoir, j'aime mieux les donner que de voir saccager le magasin. Cameron, qui était le seul employé sur les lieux, leur donna la petite quantité de munitions qu'il y avait dans le magasin. Un baril de poudre et presque toutes les cartouches à balle avaient été envoyées au fort Pitt sur l'avis de Cameron après la nouvelle de la bataille du lac aux Canards.

Pendant tout ce temps les sauvages le guettaient avec leur fusils chargés et dirigés sur lui.

Tout-à-coup Gros Ours arriva et faisant un geste de la main, dit " Ne touchez rien de ce qui appartient à la compagnie. Si vous voulez quelque chose demandez-le à Cameron " Ils demandèrent quelques objets et sortirent. Cameron sortit aussi pour voir ou ils allaient.

Ils s'emparèrent de lui et Esprit Voyageur lui ordonna de se rendre à la demeure de Quinn. Il fut obligé d'obéir. D'autres blancs y étaient rassemblés. Il y avait l'interprête Pritchard ainsi que les RR. PP. Fafard et Marchand.

Il y avait une foule considérable de sauvages. Esprit Voyageur dit : "Je veux savoir qui est le chef des Blancs dans le pays ? Est-ce le gouverneur ou la compagnie de la Baie d'Hudson ou qui ? " Quinn dit en badinant :

Il y a un homme à Ottawa qui conduit les affaires. Il s'appelle Sir John A Macdonald.

Les sauvages s'écrièrent : "Voulez-vous nous donner du bœuf ? "

Quinn demanda à Delaney s'il y avait du bétail qu'on pourrait leur donner. Delaney répondit : " Oui, un ou deux bœufs "

On ramena alors Cameron au magasin et on demanda encore quelques effets. Un des sauvages du lac à la Grenouille demanda à être mis en charge du magasin, " parce que, dit-il, vous voulez toujours avoir qnelque chose et il est inutile de laisser Cameron ici. ".

Ils y consentirent.

Quelque temps après Esprit-Voyageur vint trouver Cameron et lui dit : " Pourquoi n'allez-vous pas à l'église ? Tous les les autres blancs y sont déjà. "

Il conduisit alors Cameron à l'église catholique. C'était le Vendredi-Saint et les prêtres y célébraient le service divin.

Gros Ours et l'Homme Misérable se tenaient debout de chaque côté de la porte ; les autres étaient à genoux. L'Esprit Voyageur entra. Il était peint en jaune par moquerie. Après le service, le père Fafard recommanda aux sauvages de ne pas commettre d'excès. La foule sortit de l'église. Les blancs se dirigèrent vers la maison de Delaney, tandis que Cameron, toujours suivi d'Ours Jaune et du sauvage du lac à la Grenouille retournait déjeuner.

Après déjeuner il se rendit au magasin ou il voulait donner un chapeau à l'Ours jaune. Tandis qu'il était là l'Homme Misérable entra avec un billet de Quinn conçut comme suit :

Cher, Cameron, donne une couverte à l'Homme Misérable.

(Signé) T. P. QUINN.

Cameron dit qu'il n'avait pas de couvertes, l'Homme Misérable le regarda attentivement et se contenta de prendre des objets divers au montant d'à peu près cinq piastres. Tout à coup on entendit un coup de fusil, l'Homme Misérable sortit promptement. Cameron entendit quelqu'un qui criait " arrêtez arrêtez, " c'était Gros-Ours, qui tandis qu'il parlait à Mme Simpson, femme du ministre protestant avait entendu les coups de fusil. On apprit par la suite que Quinn ayant refusé de se rendre au camp sauvage avait été tué par l'Esprit Voyageur. Gouin, métis américain, a été tué en se rendant au camp.

Cameron demanda à Ours Jaune ce que cela voulait dire. Ours Jaune l'empoigna par la main et lui dit : " Venez par ici. " Puis apercevant Mde Simpson qui quittait sa demeure, il dit : " Allez avec elle et prenez-en soin."

Cameron partit avec Mde Simpson. Quand ils eurent fait une certaine distance. Mde Simpson appela l'attention de Cameron sur les prêtres qui se trouvaient à une centaine de verge plus loin et qui parlaient à des sauvages en train de charger leurs fusils.

Delaney se trouvait près de là. Tout à coup, les sauvages levèrent leurs fusils et se lancèrent sur Delaney.

Le père Fafard se plaça devant eux mais il fut renversé. Quelqu'un fit alors feu sur Delaney et tira son second coup sur le prêtre. Le père Fafard était affreusement blessé. Un autre sauvage vint et les tua tous deux.

Dans le même temps le père Marchand faisait des efforts pour empêcher les sauvages de courir après les femmes. Quand il s'aperçut que le père Fafard avait été tué, il tenta de se rendre auprès du cadavre de son malheureux compagnon, mais les sauvages lui résistèrent.

Au même instant il était blessé à la poitrine et à la tête et tombait mort.

Dans la poursuite qui eut lieu ensuite, Gowanlock fut tué. Gilchrist et Dill étaient ensemble,

Petit Ours qui avait précédement tué Willis fit feu sur eux.

Gilchrist tomba immédiatement, mais Dill ne fut pas blessé. Il prit la fuite mais les sauvages à cheval le poursuivirent et finalement il fut tué.

Cameron était terrifié à la vue du meurtre des prêtres et de Delaney, mais il ne pouvait rien faire pour les secourir.

Mme Gowanlock était avec Mme Delaney, ayant quitté sa maison, qui se trouve à 3 milles plus loin, à la première nouvelle des troubles, pour venir au camp.

Les deux femmes se rendaient au camp avec MM. Gowanlock et Delaney, quand ces deux derniers furent tués. Gowanlock tombant mourant, dans les bras de la femme.

Les Sauvages conduisirent ensuite les deux femmes au camp.

Au départ de Cameron, le magasin avait été pillé.

Quand les deux femmes arrivèrent au camp, elles furent achetées par des Métis, afin de les sauver de la brutalité des sauvages.

John Pritchard, interprète, acheta Mme Delaney pour un cheval, et Pierre Blondin acheta Mme Gowanlock pour trois chevaux. Les deux femmes demeurèrent avec la famille de Pritchard.

M. Simpson, de la compagnie de la Baie d'Hudson, était à fort Pitt, quand le massacre a eu lieu, mais à son arrivée, le soir, il fut fait prisonnier.

Un ou deux jours après le meurtre, les cadavres des personnes assassinées furent jetés dans les maisons vides, non sans que les sauvages eussent enlevé tout ce qu'ils avaient sur eux.

Les sauvages eurent une fête et des danses pendant plusieurs jours.

Quand fort Pitt fut attaqué, les hommes seulement prirent part à l'attaque, et ils revinrent dès que la garnison eut évacué la place.

L'intention des sauvages, était de se rendre à Battleford, afin de se joindre à Poundmaker et d'attaquer les casernes de la police. Pour cela tout le camp se dirigea sur Fort Pitt.

Les sauvages marchèrent pendant dix jours mais ne se rendirent pas à Fort-Pitt, ils descendirent la rivière

Ils campèrent près de l'endroit où a eu lieu l'escarmouche du général Strange, et c'est là qu'ils furent surpris par quatre éclaireurs.

M. Cameron dit que les sauvages du lac à la Grenouille, du lac aux Oignons et des autres bandes de Cris des bois ont été forcés de se joindre à Gros Ours, quoiqu'ils ne désirassent point prendre part aux troubles.

Les Cris des bois ont fait tout en leur pouvoir pour sauver la vie des blancs. Ils ne savaient pas que Gros Ours avait l'intention de commottre les meurtre qu'il a commis au lac à la Grenouille, et quelques Cris des bois ont même eu l'idée de tuer Gros Ours mais ils n'étaient pas assez nombreux.

Ceux qui ont échappé au massacre doivent la vie aux Métis et aux Cris des bois, et si les autres prisonniers ont la vie sauvé, ils la doivent à leurs influence.

Les deux femmes sont restées tout le temps avec la famille Pritchard, et il n'y a rien de vrai dans toutes les histoires qu'on a racontées.

La famille McLean n'a pas été assassinée et quoi qu'elle fut au commencement sous la charge de la bande de Gros-Ours, les Cris des bois leur ôtèrent, parce qu'ils croyaient qu'elle n'était pas bien traitée.

Une bande de Cris prit Cameron et les autres et se sépara de Gros-Ours, avant l'escarmouche du 27 mai.

Les Cris de Gros-Ours auraient probablement massacré les prisonniers s'ils n'avaient été surveillés aussi attentivement par les Métis et les Cris des bois.

Les femmes doivent la vie à Blondin, Pritchard et autres Métis.

M. Cameron a fait une déposition en rapport au récit ci-dessus.

Les autorités se serviront de cette déposition dans leur poursuite contre les meurtriers.

Le terminus du Pacifique

—

A la réunion des actionnaires du Pacifique, le président a prononcé un discours très important, en soumettant à l'assemblée le rapport annuel de la Compagnie. Un passage de ce discours est particulièrement intéressant pour Québec.

" Les directeurs, a dit M. Stephen, ont senti l'importance d'obtenir accès à la ville de Québec, et au rivage de la mer, en des endroits libres durant la saison d'hiver, et il y a actuellement des résolutions à ce sujet devant la Chambre des Communes. L'importance d'un libre accès à la ville de Québec était parfaitement comprise lorsque se fit l'acquisition de la section ouest du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, et il y eut dans le contrat de vente par le gouvernement de Québec des clauses qui, si elles eussent été exécutées, eussent donné à la Compagnie l'accès qu'elle désirait pour son trafic d'été.

" Ces conditions, cependant, n'ont pas été remplies par la compagnie qui a obtenu le contrôle de la section est. Et quoique le chemin de fer du Pacifique ait eu recours à tous les moyens, excepté à des procédures légales,comme le prouve la correspondance officielle, pour obtenir l'accomplisment de ces conditions, ses efforts ont été infructueux. Et le mécontentement qui s'est élevé parmi les citoyens de Québec au sujet de la connection imparfaite avec l'intérieur que donne actuellement à cette ville le chemin de fer du Nord, par suite du contrôle sous lequel cette ligne est tombée, a abouti à une agitation ayant pour but l'accès effectif au port de Québec du commerce intérieur et étranger auquel a droit ce havre important.

" Cet accès effectif, notre compagnie désire autant que les citoyens de Québec qu'il soit établi sur un pied convenable, et aucun effort ne sera épargné de notre part, pour l'obtenir, soit par l'acquisition du chemin de fer du Nord, si elle peut se faire à des conditions raisonnabies, soit par des arrangements aussi efficaces que pourrait l'être cette acquisition elle-même.

" L'alternative de la construction d'une seconde ligne de Montréal à Québec, par une compagnie incorporée par le gouvernement à cette fin, la dite ligne devant être exploitée par cette compagnie, est prévue par le gouvernement et subventionnée éventuellement. Mais je crois sincèrement qu'il n'y aura aucune nécessité de recourir à cette alternative ".

L'importance de ces paroles n'échappera à personne.

Le chemin de fer du Pacifique

Le chemin de fer du Pacifique est maintenant complété. Cette ligne gigantesque nous donne une voie non interrompue d'un Océan à l'autre. Certes, le Canada a le droit d'être fier du parachèvement de cette entreprise. Et son importance éveille l'attention de l'Angleterre qui comprend toute l'utilité de ce chemin transcontinental, grâce auquel la Chine et les Indes se trouvent si rapprochées des possessions britanniniques.

Voici ce que disait à ce sujet, le *Times* dans un de ses derniers numéros :

" Un pas important a été fait vers la consolidation matérielle de l'Empire, par l'achèvement, que nous annonçons ce matin, du chemin de fer canadien du Pacifique. Ce grand ouvrage, relié comme il l'est avec les systèmes de voies ferrées des provinces occidentales de la Puissance, unit le Pacifique et l'Atlantique par une ligne non interrompue à travers le territoire britannique. La rébellion du Nord-Ouest, qui a été presque complètement supprimée par les victoires du général Middleton et la prise de Riel, a attiré ici l'attention publique, sur l'importance stratégique de ce chemin de fer, et les autorités militaires se sont longtemps demandé avec anxiété si le délai dans la complétion de la ligne priverait le gouvernement Impérial d'une ressource importante, en cas de guerre avec la Russie, ou toute autre Puissance qui pourrait devenir formidable dans le Pacifique. La dernière partie de la section non terminée de la ligne près de Jackfish Bay a été posée lundi soir, et elle pourrait être utilisée immédiatement pour le trafic, si c'était nécessaire. "

" Lorsque le Bureau de la Guerre s'enquit récemment, paraît-il, de la possibilité d'envoyer des troupes à la Colombie Britannique par cette route, on fut assez surpris de recevoir pour réponse que le transport pouvait se faire sans délai. On peut donc présumer que la connection par voie ferrée est maintenant continue, conformément à ce que disait notre correspondant de Philadelphie, d'Halifax à Port Moody dans la Colombie, point de départ probable des lignes de steamers pour le Japon, la Chine et les Indes. Le grand port de la Nouvelle-Ecosse est maintenant l'une des principales positions militaires, qui sont comme les pierres angulaires de l'Empire, et les avantages qu'il y a à relier cette ville aussi bien que les autres villes du Canada avec la province du Pacifique, sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire de les démontrer. La Colombie anglaise et l'île de Vancouver ont été jusqu'ici négligés, non sans danger pour les intérêts Impériaux aussi bien que pour les intérêts locaux. L'achèvement du chemin de fer permettra au gouvernement d'y envoyer des renforts pour les protéger si c'est nécessaire, ou même pour en faire la base d'opérations offensives sur les côtes du Pacifique."

Nos missionnaires et la révolte

Plusieurs des feuilles fanatiques d'Ontario, et même, paraît-il, certains révérends, ont eu l'audace d'insinuer que le clergé catholique était au fond de la révolte du Nord-Ouest. Cette infâme calomnie, inspirée par l'esprit sectaire, ne saurait trop être flétrie.

Quand on connaît la bienfaisante influence exercée sur les tribus de l'Ouest par nos évêques et nos missionnaires intrépides ; quand on se rappelle que c'est grâce à Mgr Grandin, au Rév. P. Lacombe, au Rév. P. Hugonard et à tous les autres apôtres des territoires, que nous n'avons pas eu à réprimer un soulèvement général des sauvages, on se sent ému d'indignation à la lecture des ineptes diatribes auxquelles nous faisons allusion.

Heureusement qu'il s'élève de temps à autre, du sein de nos frères séparés, des voix qui rendent témoignage à la vérité et suivent les dictées de la justice. C'est ainsi que le *Free Press* de Winnipeg vient de donner publicité à un article digne d'éloge, au sujet de la conduite de nos missionnaires durant les troubles du Nord-Ouest.

A propos de cet écrit du *Free Press*, le *Manitoba* publie un excellenl article que nous nous faisons un plaisir de reproduire.

Voici en quels termes s'exprime notre distingué confrère de Saint-Boniface :

Le *Free Press* de Winnipeg dans son numéro du 27 mai dernier, contenait un article de fond remarquable relatif à la conduite des missionnaires catholiques du Nord-Ouest avant et pendant la présente rébellion.

Il nous fait plaisir de constater que ceux de nos confrères anglais qui sont à portée de mieux connaître les faits, savent rendre ample justice au zèle et au dévoûment de nos missionnaires.

Si une certaine presse d'Ontario en particulier voulait être d'aussi bon compte que notre confrère de Winnipeg qu'on ne saurait d'ailleurs soupçonner d'exagération, nous n'aurions point, presque chaque jour, sous les yeux, des articles ne respirant que la haine et le fanatisme, et qui sont certainement déplacés, c'est le moins qu'on puisse dire, à l'époque critique que nous traversons.

Ce que nous voulons, c'est que le clergé catholique ne soit pas accusé par quelques-uns de ceux-là, même qui, mieux que personne, connaissent la vérité des faits ; par ceux-là même qui ne sont pas ignorants des efforts continuels que nos missionnaires de l'Ouest ont tenté pour prévenir l'insurrection ; aussi, par ceux-là mème qui n'ignorent pas que deux de ces missionnaires sont tombés victimes du zèle qu'ils ont déployé pour apaiser cette insurrection après qu'elle eût éclaté.

Accuser nos missionnaires d'être les fauteurs de la révolte, ce n'est pas rien que de l'audace, c'est du cynisme. Mais, que l'on prenne garde ! Les plus fins esprits sont souvent mis en défaut, et cette fois-ci, comme bien d'autres, la vérité peut, SANS MIRACLE, venir à se faire jour. Que dirait-on alors si les accusateurs eux-mêmes devenaient accusés ? ? ?

Les chambres françaises

Paris, 10—Les session des chambres sera close le 25 juillet. Les élections générales auront lieu probablement le 27 septembre.

Choléra

Madrid, 10—Il s'est déclaré trois nouveaux cas de choléra à Valence.

Les réclames de " l'Electeur "

Nos lecteurs savent surabondamment que *l'Electeur* n'est pas scrupuleux en fait de réclames et d'annonces. C'est ce journal qui, l'hiver dernier, publiait les avis de l'Association maçonnique, et donnait l'hospitalité de ses colonnes au *Dime Museum*, quatre ou cinq jours après que l'Ordinaire eut défendu solennellement ces représentations à 10 centins.

Lorsqu'il s'agit de littérature, *l'Electeur* ne se gêne pas davantage, et ne s'inquiète nullement de faire mousser les ouvrages et les publications les moins recommandables.

Son numéro d'hier contient une longue et bruyante réclame en faveur d'un recueil littéraire dans le goût du jour, c'est-à-dire dangereux et immoral. On peut juger du caractère de cette revue, intitulée : *La vie populaire*, par l'aveu suivant qui échappe à ses maîtres :

" La Vie Populaire " est le plus actuel, le plus littéraire de tous les journaux de lecture. Elle paraît deux fois par semaine, *et contient tous les romans à succès qui paraissent à Paris*, tous les chefs-d'œuvre de la littérature moderne.

Ainsi la *Vie populaire* publie " *tous les romans à succès qui paraissent à Paris.*" Mais pour une œuvre indifférente, quatre-vingt-dix-neuf de ces *romans à succès* sont des œuvres abominables.

Romans à succès les œuvres d'Emile Zola ! Romans à succès les récits de George Ohnet ! Romans à succès les études d'âme de Jules Claretie ! Romans à succès encore les mélodrames non dialogués d'Albert Delpit ! Et tous ces ouvrages sont remplis de sophismes, d'idées fausses, de tableaux honteux.

C'est cette littérature pernicieuse que la *Vie populaire* annonce au public, et c'est à cette littérature que *l'Electeur* fait de la réclame.

L'annonce que nous avons sous les yeux ne laisse aucun doute possible sur le caractère de cette revue. Elle contient une liste des romans déjà publiés dans les colonnes de la *Vie populaire*, " une quarantaine des plus beaux romans modernes, " et parmi les titres énumérés, *Renée Manperin* par les frères Goncourt, et *l'Abbé Tigrane, candidat à la papauté*, par Ferdinand Fabre. Or ces deux livres, que nous trouvons dans la liste publiée par *l'Electeur*, sont des mauvais livres dans toute la force du mot. Ceux qui sont un peu au courant de la critique contemporaine savent que les Goncourt, réalistes à outrance, n'ont reculé devant aucune putridité, et que Ferdinand Fabre s'est fait une spécialité des caractères ecclésiastiques, dessinés au crayon noir.

Voilà donc le *genre* de la *Vie populaire*, et voilà le catalogue de livres que les abonnés de l'*Electeur* vont trouver dans les colonnes de leur journal. Combien de gens peu renseignés, séduits par la réclame de *l'Electeur*, vont être exposés à se repaître de cette nourriture empoisonnée !

Que deviennent dans tout cela la dignité et la moralité de la presse ? Pour de l'argent on publie tout. Nous sommes débordés par les mauvaises lectures. Dans notre humble opinion, c'est là un des grands fléaux, un des grands dangers de la société canadienne actuelle. Et malheureusement notre presse s'est constituée l'un des agents les plus actifs de cet empoisonnement national. Grâce aux feuilletons, grâces aux réclames coupables, la littérature malsaine et faisandée se retrouve partout : sur la table de famille aussi bien que sur le comptoir des estaminets, dans les mains de l'écolier, et jusque sous l'oreiller de la jeune fille.

Nous n'écrivons pas ces choses pour le plaisir de les écrire. Ce sujet ne nous paraît guère agréable. Mais nous croyons remplir un des devoirs de notre état en combattant le torrent qui entraîne notre jeunesse vers les mauvaises lectures, lesquelles tuent l'âme et faussent l'intelligence.

Qu'on y prenne garde. Il y a là une question sociale, et nous ne croyons rien exagérer en disant que l'avenir de notre peuple au vingtième siècle dépend, en grande partie, des lectures de la génération présente.

LA CHUTE DE GLADSTONE

LE MINISTÈRE PROBABLE

Londres, 10.—Il est rumeur que la reine a adressé un télégramme à Gladstone, le priant de reprendre en considération sa décision de résigner. On croit que sous les circonstances actuelles, Gladstone ne reviendra pas à son ancien poste.

Londres, 10.—Des conservateurs, membres du parlement, sont allés en députation auprès de Sir Stafford Northcote et du marquis de Salisbury, aujourd'hui, et les ont engagés à refuser d'entrer en office.

Salisbury a déclaré que si la reine les appelait, ils devaient former un gouvernement. Quant à lui, il supporterait Northcote comme premier ministre, et il s'attend à ce que la reine offrira cette charge à Sir Stafford.

Londres, 10.—Parnell se fait gloire du résultat obtenu pour l'Irlande, grâce à lui, dans la division qui a eu lieu lundi soir.

Il dit que nous avons appris à tous les cabinets futurs ce qu'ils auront à faire ; nous avons sauvé en même temps la seule industrie qui nous reste en Irlande, d'un fardeau constant, et nous avons mis fin pour toujours, au système de coercition.

Le *Pall Mail Gazette* dit que la plus grande difficulté rencontrée par les conservateurs dans le choix de leur ministère est de disposer de Lord Randolph Churchill. Il croit avoir contribué pour une large part à la défaite du parti libéral et demande d'en être récompensé d'autant. L'on voit assez clairement que les vieux chefs le regardent comme une obstruction et un élément dangereux au milieu d'eux.

Le même journal laisse entendre que l'on s'efforcera de s'en débarrasser. On dit que si les conservateurs forment un ministère, on l'enverra en Irlande.

Londres, 10—Quand Gladstone a appris hier que la reine refusait de revenir à Londres, il a allégué maladie et il lui a envoyé un messager officiel.

On est fort mécontent de ce que la reine essaie de forcer les chefs politiques, même lorsqu'ils sont avancés en âge et d'une santé délicate, à faire un voyage de plusieurs milliers de milles, pour s'épargner à elle-même quelque trouble. Elle sera probablement obligée de revenir.

Lettre de Montréal

—

TRANSLATION DES RESTES DE MGR BOURGET.

11 juin

Je vous écris au pays gymnastique. Il serait trop long et je n'ai pas le temps de vous relater tout ce que je vois.

La ville entière prend part au deuil dans lequel l'Eglise catholique du Canada vient d'être plongée par la mort du vénérable archevêque de Martianapolis, Mgr Bourget. Des drapeaux flottent à mi-mât sur la plupart des édifices. Les rues par où le cortège doit passer sont décorées de draperies noires et jaunes, couleurs du deuil romain ; la rues St-Laurent entre autres, excite l'admiration par la richesse et la pompe de ses décorations.

On compte déjà un grand nombre d'étrangers, et il en arrive continuellement par les trains venant de toutes les directions.

Le clergé est représenté par des prêtres venus de toutes les parties du pays.

On pense qu'il y aura une quinzaine d'évêques aux funérailles qui auront lieu demain à l'église de Notre-Dame.

C'est certainement la plus grande démonstration religieuse qui ait jamais eu lieu à Montréal. Le regretté défunt avait su mériter l'estime générale par sa douceur, sa grande piété et par toutes les vertus qui ornent la vie d'un saint.

Les cérémonies commencent à deux heures au Sault-au-Récollet. La levée du corps est présidée par Sa Grandeur Mgr Wadhams, assisté par le R. P. Charreaux et M. l'abbé Rochette. Immédiatement après le chant du *libera*, le cortège se met en marche. Le commissaire-ordonnateur, M. Laverdure, ouvre la marche, puis vient le corbillard.

Le cercueil est couvert de fleurs et de couronnes. Parmi ces dernières, nous avons remarqué celle que M. le chevalier Vincelette a déposée sur la tombe de l'illustre défunt au nom du Cercle catholique.

Mgr Fabre, suivi de 60 voitures transportant les membres du clergé, vient ensuite. La marche est fermée par plus de 300 voitures remplies des citoyens de Montréal et des paroisses environnantes.

Plusieurs cavaliers entourent le corbillard.

Le cortège arrive vers quatre heures et demie à l'Hôtel-Dieu, où l'on chante un second libera.

Vers quatre heures, les zouaves pontificaux en costume se réunissent sur la rue St-Denis à la place St. Louis, et ayant pris leurs rangs, ils se mettent en marche précédés de leur drapeau. Plusieurs zouaves étrangers à la ville se sont rendus à l'appel de l'Union-Allet et sont venus joindre leurs regrets et leurs larmes à leurs camarades de Montréal, qui viennent de perdre celui qui a été l'inspirateur et le créateur de leur œuvre. La section de Québec était représentée par MM. F. X. Toussaint, et C. E. Rouleau, du *Courrier du Canada*. Arrivés à l'Hôtel-Dieu, ils prennent place de chaque côté du corbillard et forment la garde d'honneur.

Le cortège se forme de nouveau ; mais la foule est bien plus nombreuse.

Tous les citoyens se sont portés à la rencontre de la dépouille mortelle de leur père. Les différentes associations de la ville sont représentées par des délégués. La paroisse de Saint-Barthélémi est représentée par une députation ayant à sa tête le révérend Monsieur Moreau, aumônier des zouaves pontificaux.

Le cortège défile par les rues Sainte-Famille, Sherbrooke, St-Laurent, Craig et Place d'Armes. Cette dernière place est couverte d'une foule immense ; la circulation devient presque impossible. Un clergé nombreux attend l'arrivée du convoi funèbre sur les marches du perron de l'église Notre-Dame.

La musique des élèves du Séminaire de Montréal fait entendre ses accords les plus lugubres. La foule regarde ; c'est le corps de l'illustre défunt qui arrive.

Sa Grandeur Mgr Laflèche fait la levée du corps, et le cercueil porté par dix prêtres, est transporté dans l'église et placé sur un immense catafalque qu'on a érigé au millieu de la nef. Les Zouaves se placent de chaque côté du catafalque, et l'on récite l'office des morts qui se terminent vers huit heures.

L'église est trop petite pour contenir tous les fidèles. C'est un va-et-vient continuel pendant une heure et demie. Tout le monde voulait voir une dernière fois celui qui a passé en faisant le bien.

A demain.

DEUXIÈME LETTRE DE MONTRÉAL

12 juin

Les funérailles

La foule est immense.

A huit heures du matin les fidèles envahissent déjà l'église Notre-Dame et une heure plus tard, le temple sacré est littéralement rempli, c'est-à-dire que 12.000 personnes environ assistent aux funérailles de Mgr Bourget.

Les décorations de l'église sont admirables. Le deuil romain a quelque chose de saisissant.

Le sanctuaire est bondé de prêtres. On en compte au moins 300.

L'épiscopat est représenté par Mgr l'archevêque Taché, de Saint-Boniface, Mgr Laflèche, de Trois-Rivières, Mgr Racine, de Chicoutimi, Mgr Duhamel, d'Ottawa, Mgr Moreau, de St Hyacinthe, Mgr Goesbriand, de Burlington, Mgr Wadhams, d'Ogdensburg, Mgr Cleary, de Kingston, et Mgr Jamot, de Peterboro.

Parmi les laïques, nous avons remarqué :

L'Honorable M. Caron, l'Hon. M. Chapleau, les sénateurs Armand, Bellerose, Girard, Paquet, Guevremont, Bolduc, Collier, Trudel, Chapais, etc., les Hons MM. Wurtele, DeLaBruère, Taillon, Beaubien, etc., M. Th. White, Col. Stevenson, grand nombre de membres des législatures fédérale et provinciale, les juges du district, Son Honneur le maire Beaugrand et les membres du Conseil de Ville, les membres du barreau ainsi que les notaires et les médecins, tous les collèges et académies, des représentants de toutes les sociétés et de toutes les communautés religieuses.

Mgr l'archevêque Taschereau s'était fait représenter par M. l'abbé Bolduc.

Sa Grandeur Mgr Fabre officie pontificalement, assisté par M. le grand vicaire Routhier d'Ottawa et M. l'abbé Nantel, supérieur du collège Ste-Thérèse. M. l'abbé Huot, de St-Paul l'Ermite, remplit les fonctions de prêtre assistant.

Un chœur de 700 voix exécute la messe de *requiem* harmonisée sous la direction de M. Ch. Labelle. Ce chœur se compose des membres du chœur de Notre-Dame et des élèves du collège de Montréal et du collège Ste-Marie.

Pendant l'office MM. les abbés Prineau, Piché, Lavallée, Racicot et Vaillant, accompagnés des Zouaves DeMontigny, Prendergast, Plamondon, Raymond et Toussaint, font une quête pour l'œuvre de la cathédrale.

Immédiatement après la messe, M. l'abbé Collin, supérieur du Séminaire, monte en chaire et prononce l'oraison funèbre, qui est chef d'œuvre d'éloquence sacrée. Ce discours sera publié dans les journaux de Montréal.

L'oraison funèbre terminée, cinq absoutes sont chantées par Nos Seigneurs les évêques Fabre, De Goesbriand, Jamot, Moreau et Racine.

Pendant tout l'office, une garde d'honneur, composée par les zouaves pontificaux, se tient de chaque côté du catafalque. C'était beau et imposant, mais quelle fatigue pour les soldats du Pape ! Les zouaves sont commandés par M. le chevalier Drolet.

Après la dernière absoute, la procession funèbre se forme sur la place d'Armes et se dirige vers l'Eglise Notre-Dame de Pitié, où l'on doit prendre les restes de Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal.

Le cercueil de Mgr Lartigue est placé dans un corbillard semblable à celui qui porte le corps de son illustre successeur. Le convoi se met de nouveau en marche et se rend à la Cathédrale en passant par la côte St-Lambert, et les rues St-Jacques, des Inspecteurs, St-Antoine et la Cathédrale.

Plus de 5,000 personnes composent le cortège, et au moins 30,000 spectateurs sont réunis dans les rues par où défile la procession funèbre. Nous avions raison de vous dire hier que c'est la plus grande démonstration religieuse qui ait jamais eu lieu à Montréal.

Il est près d'une heure lorsque le cortège arrive à la cathédrale. Les restes des deux grands évêques sont déposés sur un riche catafalque placé au centre, et puis l'on récite l'office des morts. Les deux corps sont ensuite transportés dans la chapelle de l'évêché, où il seront exposés, jusqu'à demain matin, à la vénération des fidèles.

Les porteurs pour Mgr Bourget sont MM. les abbés Vaillant de l'évêché de Montréal ; Leblanc, curé de St-Martin ; Dozois, curé de la Pointe-aux-Trembles ; Britz, curé du Mile-End, Dugas, curé de Cohoes, et Faubert, chapelain du Bon Pasteur.

Les porteurs pour Mgr Lartigue : MM. les abbés Plinguet, curé de l'Ile Dupas ; Cuvillon, curé de Pitsburg : Brouillet, curé de Worcester ; Dupas, curé de Ste-Philomène ; Primeau, curé de Boucherville, et Seers, curé de St-Jean Chrysostôme.

Les décorations de la cathédrale ne le cédent en rien à celles de l'église Notre-Dame. La demi-obscurité qui régne dans ces deux temples divins fait naître dans l'âme un sentiment de tristesse indéfinissable.

Demain matin, un service solennel sera chanté à la cathédrale, à neuf heures, et les restes des deux illustres évêques seront déposés dans un caveau préparé à cette fin à la nouvelle cathédrale.

Je vous donnerai les détails de cette cérémonie dans une troisième lettre.

13 juin.

L'INHUMATION

Nous sommes arrivés au dernier jour des cérémonies religieuses qui ont accompagné les funérailles de Mgr Bourget. Même pompe, même affluence que les jours précédents. Plusieurs évêques ont été obligés de quitter la ville pour continuer leur visite pastorale. Mgr l'archevêque Taché et Mgr Duhamel nous sont restés et ont voulu escorter jusqu'à sa dernière demeure la dépouille mortelle de celui que tout Montréal vénérait et qui a rempli le Canada du bruit de ses vertus et de ses bonnes œuvres.

Un service solennel a été chanté ce matin à 9 heures, à la cathédrale, pour le repos de l'âme de Mgr Bourget et de Mgr Lartigue. La messe fut célébrée par Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa assisté par MM. les abbés Toupin, comme prêtre assistant, Latulippe et Mathieu comme diacre et sous-diacre d'honneur.

Mgr Fabre assistait au trône pontifical, ayant ses côtés le R. P. Hudon et le rév. M. Plinguet.

La cathédrale n'était pas assez grande pour contenir toute la foule des fidèles qui désiraient payer un dernier tribut d'hommage à celui qu'ils considéraient comme leur bienfaiteur et leur père. Il est rare de rencontrer un évêque aussi universellement estimé que Mgr Bourget. La foule innombrable qui s'est tenue constamment auprès des restes de ce grand évêque est quelque chose qui excite l'admiration. Plus de mille prêtres sont venus s'agenouiller au pied de la tombe du deuxième évêque de Montréal. Quant aux laïques, appartenant à toutes les classes de la société, il nous est impossible d'en préciser le nombre.

Le chœur de la Cathédrale exécuta avec beaucoup de précision la messe de *Requiem* harmonisée, sous l'habile direction du Rév. M. Borduas.

La quête fut faite, au profit de la Cathédrale, par MM. les abbés Primeau et Piché.

Immédiatement après le service, Sa Grandeur Mgr l'archevêque Taché monta en chaire et prononça l'oraison funèbre. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de l'éminent archevêque de St-Boniface ; son dévouement sans borne à l'Eglise, son éloquence et ses vertus sont déjà connus du peuple canadien Personne n'ignore les immenses travaux apostoliques qu'il a accomplis dans la province du Manitoba et même dans tout le territoire du Nord-Ouest, et tout ce qu'il a fait pour le progrès de son pays en général. L'auditoire écouta avec le plus vif intérêt la voix éloquente et sympathique de Sa Grandeur, et mêla souvent ses larmes à celles de l'illustre prédicateur. L'espace ne nous permet pas de publier *in extenso* ce magnifique discours, mais nous ne pouvons nous empêcher d'en reproduire au moins l'exorde, qui donnera à nos lecteurs une idée exacte de tout ce chef d'œuvre d'éloquence sacrée.

> **Quid sunt duæ olivæ istæ ? Et dixit ; Isti sunt duo filii olei qui assistunt dominatori universæ terræ.**
>
> **Qui sont ces deux oliviers ? Et l'ange lui répondit : Ce sont les deux oints qui assistent le dominateur de toute la terre.**
>
> —(*Paroles de Zacharie.*)

Messeigneurs, Mes frères,

Nous sommes au dernier jour d'une semaine bien grosse d'émotion, non-seulement pour cette cité et ce diocèse, mais pour tout le Canada.

Sans doute personne n'a besoin de ma parole pour exciter en soi de nouveaux sentiments d'émotions.

Ah ! il faut plutôt essayer de comprimer ce qui se passe dans nos cœurs avant de me permettre de vous adresser ces quelques paroles.

Dimanche, la nouvelle se répandait avec la vivacité de l'électricité, en même temps qu'avec les sentiments les plus affectueux : et cette nouvelle a fait vibrer dans bien des cœurs le sentiment de l'amour, le sentiment du respect et de la reconnaissance. Cette nouvelle disait à tous : Mgr Bourget est mort.

Mais dans cette grande cité on se refusait à croire à la possibilité du trépas de ce grand prélat.

Lundi, une autre nouvelle a non seulement confirmé la première, mais a porté le comble à notre douleur.

Il était mort ! Et depuis ce jour toute la ville de Montréal, et depuis ce jour tout le diocèse de Montréal, ressent la perte immense qu'il a faite, et depuis ce jour tout le Canada sait qu'il a un grand citoyen de moins, et qu'un ami a quitté la terre et est passé au ciel pour le protéger.

Et cette nouvelle de douleur s'est répandue dans toute l'immensité du diocèse et du pays, et pour ainsi dire est passée sur la terre étrangère, et tous comprennent la douleur que ressentent tous ceux qui sont ici présents, et celle du vénéré prélat qui succède à celui qui est décédé, avec tant de gloire et de distinction, et la juste douleur d'enfants attendris qui pleurent sur la mort d'un père si bon.

Puis jeudi on a vu un convoi funèbre tel que le pays n'en a pas encore contemplé, on a vu sur un parcours de sept milles, une population se presser avec un enthousiasme tellement profond de respect, d'amour et de reconnaissance, qu'il semblait que c'était plutôt un triomphe qu'un convoi funèbre.

Qui dira ce qui s'est passé dans la magnifique église de Notre-Dame de Montréal ! Ce grand concours d'évêques venus pour rendre un dernier devoir à celui qui était le plus ancien dans l'épiscopat et qui a été leur modèle, qui se sont pressés l'un près de l'autre, non pas pour ainsi dire pour prier, mais pour remercier Dieu des grâces abondantes qu'ils recevaient par l'intercession de celui qui n'était plus. Qui dira le spectacle offert, à la fois d'amour et de respect, lorsqu'on a vu le char funèbre prendre la route —non pas la route de la cathédrale—mais la route qui le conduisait près d'une église dérobée, où reposaient depuis quarante cinq ans les restes de ce digne et vénéré patriarche, Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal ; et lorsqu'on les vit cheminer ensemble comme ils l'avaient fait pendant vingt ans, pour le bonheur du diocèse et se livrer ensemble de nouveau en spectacle !

Oui, il était bien permis de dire alors comme Zacharie lui-même disait : " Mais que signifient donc ces deux oliviers, ces deux objets si dignes de l'amour et du respect ? " portés ainsi sur ces chars de triomphe. La foi nous répète ce que l'ange dit à Zacharie : Oui, ces deux oliviers, ce sont les deux oints qui se tiennent devant le dominateur de toute la terre.

Voilà la pensée qui m'occupe en ce moment et que je me vois obligé de communiquer, bien que d'une manière imparfaite à vos cœurs et à vos esprits

L'orateur sacré parla alors des liens qui avaient uni Mgr Lartigue et Mgr

Bourget et démontra ensuite le glorieux résultat de cette union, et quelques-unes des grandes œuvres accomplies par ces deux illustres prélats.

L'absoute, qui fut la dernière, fut chantée par Sa Grandeur Mgr Fabre.

Après le *libera*, le cortège funèbre se mit en marche et les deux corps furent portés, chacun, par huit prêtres dans la crypte construite pour les recevoir dans la nouvelle cathédrale. Nos seigneurs les évêques dirent un dernier adieu à leur illustre confrère, et la foule se dispersa.

Tout est consommé, mais ces deux grandes figures laissent l'exemple de leurs vertus éminentes et de leurs œuvres héroïques : leur mémoire ne périra jamais.

Je termine mon faible compte-rendu des cérémonies qui viennent d'avoir lieu, en transcrivant l'inscription suivante placée dans une fiole qu'on a mise dans le tombeau de Mgr Bourget :

IGNATUS BOURGET
Ortus ad. S. Joseph " Pointe Lévis "
III Cal. Nov. A. R. S. MDCCLXXXXIX
Ad Sacerdotium eventus Martianapolis
Prid. Cal. Dec. MDCCCXXII
Ibidem Pontificis honore cumulatus
V Cal. Dec. MDCCCXXXVII
Antistitis J. Lartigue
Adintor Conunctissimus
Trennio per successor egregius
Ad XIII Maias
Ad ann. MDCCCXLVI. Idus. Jul.
Qua die Praesuli E. C. Fabre locum assit
Martianapolis Archisp. Credin
Fide. spc. charitate in primis excellus
Gestorum numero magnus que
Animae parium
Auctor altor perfector
Meritorum justa dierum que plenus
Pie obiit ad Saltum Recolleti
VI Id. Jun. MDCCCLXXXV
Suscit Israel luctu magna

J'ai oublié de vous dire, dans ma deuxième correspondance, que Sa Grandeur Mgr Langevin était représenté aux funérailles de Mgr Bourget par M. le grand-vicaire Edmond Langevin.

Visite épiscopale

Sa Grandeur Mgr Langevin a commencé sa visite pastorale le 13 du présent mois.

St Fabien	17	18	19	juin
Ste Cécile du Bic	19	20	21	22
N. D. du Sacré-Cœur	22	23	24	
St Mathieu	27	28	29	
Ste Françoise	29	30	1	juillet
St Jean de Dieu	1	2	3	
St Clément	3	4	5	
St Cyprien	5	5		
St Hubert	6	7		
St Louis du Ha ! Ha !	7	8	9	
Notre-Dame du Lac	9	10	11	
Ste Rose du Dégelé	11	12	13	
St Honoré	14	15	16	
St Modeste	16	17	18	
St George de Cacouna	18	19	20	
St Arsène	20	21	22	
St Epiphane	22	23	24	
St François-Xavier	24	25	26	
St Paul de la Croix	26	27	28	
St Eloi	28	29	30	
Décollation de St J. Bte de l'Ile Verte	30	31	1	août
N. D. des Sept Douleurs..	2	3		

LA CRISE MINISTERIELLE EN ANGLETERRE

Londres, 15—Le *News* dit : Le marquis de Salisbury a adopté la seule voie qui lui était ouverte et fait un nouvel appel à Gladstone pour diriger les libéraux dans les élections générales. Sous de pareils chefs, le parti libéral sera défait.

Capel Court et Mark Lane envisagent la crise ministérielle avec indifférence. Ils sont d'opinion que Gladstone a été trop vif, en renonçant à la lutte, et en se retirant sur une simple question de détails, pendant que les partisans de Salisbury ont été trop empressés de monter au pouvoir par accroc et de se procurer des pensions et des charges. Les spéculateurs à la bourse disent que ce changement au lieu des bévues de l'ancien gouvernement nous amène les bévues d'un nouveau gouvernement ; voilà pourquoi cet événement n'a fait qu'augmenter la stagnation du marché monétaire.

M. Gladstone a annoncé aujourd'hui à la Chambre que le marquis de Salisbury avait consenti à former un nouveau cabinet.

Les évêques irlandais à Rome

Rome, 12—Le pape s'est déclaré être très satisfait de la décision que les évêques irlandais ont pris à leur dernière réunion.

Immense incendie

Londres 12.—Un désastreux incendie s'est déclaré dans la bâtisse des expositions nouvelles. La conflagration a été considérable.

Le choléra

Madrid, 11.—On dit que onze cas d'une maladie ressemblant au choléra se sont déclarés à Madrid. Il y a eu quatre décès ici hier causés par cette maladie.

Les officiers du comité d'hygiène continuent à surveiller la désinfection des rues. On y entretient des foyers partout où la chose est possible et l'on y jette constamment de grandes quantités de souffre.

Sept cas de choléra se sont déclarés aujourd'hui dans la ville de Murcie et il y a eu trois décès. Dans la province de Murcie en dehors de la ville, il y a eu trois cas nouveaux et 10 décès. Et l'on annonce de là que de nouveaux cas de choléra et des décès se sont produits dans les autres districts d'Espagne.

EXASPÉRATION DES POPULATIONS

1350 PERSONNES ATTEINTES DU FLÉAU

526 ONT DÉJA SUCCOMBÉ

Madrid, 13— Le gouvernement espagnol en défendant l'inoculation cholérique, défend à toute personne demeurant dans les provinces qui ne sont pas désinfectées, de garder en sa possession " quelque microbe pour l'inoculation." Cela démontre que le gouvernement croit que l'inoculation peut transmettre le germe dangereux du choléra et laisse présumer la décision de la commission médicale nationale, nommée pour examiner le système du Dr Ferran.

Il est peu probable qu'on ait immédiatement le rapport de la commission, s'il est contre le Dr Ferran ; dans ce dernier cas, il peut engendrer des émeutes parmi les classes pauvres qui n'ont de confiance qu'en Ferran et attribuent à ses formules une vertu miraculeuse. L'autre jour les fenêtres de l'Hôpital de Valence furent enfoncées par la populace, ce qui montre l'effroi du choléra qui s'est emparé des masses. Les statistiques démontrent que dans 38 villages de Valence, 1238 personnes sont atteintes du fléau, sur ce nombre 511 sont mortes. Dans le village de Munero, provinces d'Elican, il y a 60 cas de choléra et 15 mortalités. Le gouvernement demandera aux Cortes un vote de $200,000 pour prendre des mesures contre le choléra.

Madrid, 14—Il y a eu aujourd'hui deux nouveaux cas de choléra et sept décès à Murcie et 15 nouveaux cas et 12 décès dans la province du même nom en dehors de la ville ; 37 nouveaux cas et 16 décès dans la ville de Valence et dans la province du même nom il y a eu 40 cas nouveaux.

Madrid 15—Les meilleures statistiques qu'on ait pu se procurer, démontrent qu'il y a un ou plusieurs cas de choléra dans chacune des 51 villes disséminées dans les 8 provinces qui sont sur les bords de la Méditerranée.

Senar Maret, ex-ministre de l'Intérieur qui a déjà vu passer trois grandes épidémies en Espagne, pense que, vu la marche du choléra, ce ne sera qu'une petite affaire cette année. Aux grandes époques précédentes il sévissait partout et avec une terrible vigueur. Au point de vue sanitaire les villes d'Espagne sont mieux tenues qu'autrefois. Senor Maret, s'attend que le choléra se répandra dans Madrid ou les autres grandes villes, mais croit que les morts seront rares dans Madrid.

Il croit qu'il sera facile de contrôler le fléau avec de grands soins. Il croit que l'Amérique n'a pas lieu de le redouter, si les autorités attaquent le choléra au lieu de laisser le choléra s'attaquer au peuple. Les autorités sanitaires de Madrid déploient une grande activité et ont déjà chassés les bestiaux et les mulets hors de la ville. Des feux brulent dans les plus mauvaises rues, toute les nuits. Les égoûts seront saupoudrés de chaux.

Madrid, 15—Le choléra se propage dans les provinces de l'ouest sur la frontière de la Méditerranée.

Il y a actuellement plusieurs cas à Teral, Alicante et Cartagene.

Douze mille personnes ont quitté Madrid dans le cours de la semaine dernière. Le fléau augmente à Castelan. On rapporte 114 cas nouveaux et 36 décès ; à Carthagène 214 nouveaux cas et six décès.

Décès de l'amiral Courbet

Paris, 15 — A la Chambre des députés cette après-midi, l'amiral Galibert a annoncé la mort de l'amiral Courbet. Il est mort à bord du vaisseau le *Bayard*. La mort a été causée par un épuisement dû à l'excès de travail et d'inquiétudes intellectuelles. La Chambre a cessé ses délibérations de suite par respect pour la mémoire du défunt.

Le prince Charles

Potsdam, 15.—Le prince Frederick Charles qui avait été frappé d'apoplexie hier, est mort ce matin.

Fils de Charles, père de l'empereur Guillaume, le prince était né en 1828. C'était un des meilleurs généraux de la Prusse, il professait une aversion profonde contre la France qu'il aurait voulu écraser en 1870.

Tremblement de terre

St-Pétersbourg, 12—Un tremblement de terre a eu lieu dans la partie orientale du Caucase. La ville de Sikuch a été complètement engloutie et la province a subi des dommages pour plusieurs millions de roubles.

Un empoisonneur

CINQ VICTIMES

PROCÈS A SENSATION

Paris, 12.—On fait actuellement le procès d'un monstre. Albert Pel, horloger à Montreuil, est accusé d'une longue série d'empoisonnements. Il a d'abord empoisonné sa mère, puis une servante qui est morte, et une autre qui a été guérie, puis sa première et sa seconde femme.

Marseille et choléra

Marseille, 13—Depuis le signalement de deux cas de choléra, on n'a rapporté aucun autre cas. La population est cependant très alarmée par les nouvelles d'Espagne. Tous les vaisseaux étrangers passent par la quarantaine. Il y en a trois à l'ancre à Frioul.

La fête du Sacré-Cœur et l'anniversaire de la délivrance de Marseille du fléau qui a emporté 40,000 habitants de cette ville, en 1720, ont été célébrés hier au milieu d'une grande ferveur. Des prières spéciales pour l'éloignement du fléau furent faites en présence d'une immense multitude.

CORRESPONDANCE d'ONTARIO

Sandwich, 15 juin 1885.

Quand nos lecteurs recevront cette correspondance, ils se trouveront tout préoccupés du jour de la fête St-Jean-Baptiste ; tous auront songé déjà aux mesures à prendre pour se rendre à Amherstburg, et y passer la ournée avec le plus de jouissances possibles. Cet élan, ce branle chez les Canadiens-français ne sauraient trop se répandre au loin et pénétrer dans les places les plus isolées, chez les familles les plus écartées des nôtres, où la pensée de la nationalité est tant exposée à disparaître. Pour cela nous rappelons à nos lecteurs qu'ils ne peuvent rien faire de plus patriotique que de provoquer, autant qu'il est en leur pouvoir, le chômage du jour patronal, et de décider leurs voisins, leurs connaissances à se rendre à la grande manifestation religieuse et nationale d'Amherstburg où tout sera solennisé avec tant de pompes, tant d'éclat, et où les plus remarquables orateurs du pays seront entendus pendant toute l'après-midi. Nous apprenons que la ville d'Amherstburg fait d'immenses préparatifs pour cette circonstance, et que rien ne sera épargné pour que les nombreux amateurs qui s'y rendront n'aient point à regretter les sacrifices de la journée et du déplacement.

Nous comptons bien que le 24 juin de cette année sera digne, par sa manifestation éclatante, des fêtes précédentes, et, qu'il sera un jour de plus à ajouter à ceux que savent offrir de glorieux les Canadiens-français, au comté d'Essex.

***

NOUVELLES. On a parlé beaucoup de l'exposition universelle de la Nouvelle-Orléans. Ceux qui l'ont visitée en sont revenus émerveillés des progrès que chaque nation fait si rapidement dans toutes les industries comme dans les beaux-arts.

La France, dit-on, a brillé surtout, et chacun a pu se rendre compte du génie que cette vieille nation déploie au développement de tout ce qui est du domaine du bien-être social. Son système scolaire, les travaux des maîtres et des élèves ont frappé d'étonnement les hommes compétents qui ont vu de près ce que l'instruction a pris de développement dans ce pays, si généreusement ouvert au progrès des idées de générosité et de bienfaisance. Mais une chose qui n'est pas assez signalée au public pour cause de la modestie des exposants, c'est l'ensemble de l'exposition scolaire des Frères des écoles chrétiennes de France.

Ces frères qui ont de vastes et florissantes missions aux Etats-Unis, comme dans la plupart des pays d'Europe, ont, en ce moment à la Nouvelle-Orléans, une exposition qui attire l'attention générale des visiteurs, qui n'ont rien de préconçu contre ces dévoués et modestes maîtres de la jeunesse. On admire les travaux des maîtres et des élèves, la perfection de leur système scolaire, et la variété des connaissances qu'ils distribuent à l'anfance et aux adultes.

Ils sont ces maîtres religieux, cependant les enfants de la France qu'on vous dit si révolutionnaire. Ils se recrutent dans notre mère-patrie, comme le clergé, assez nombreux pour se répandre dans le monde entier et porter partout leur mission d'éducation, avec un dévouement et un désintéressement qui ne se rencontrent pas toujours chez ceux qui les tournent en ridicule, ou qui les persécutent. Ces Frères n'ont pas grand souci des honneurs, des fêtes dont ils pourraient être l'objet ; ils n'ont pas souci de se montrer comme des lions furieux quand quelques mouches peuvent les piquer à tort ou à raison. Ils savent que le Divin Maître pour Lequel ils consacrent leur vie, et aux pas Duquel ils marchent, s'est donné en symbole dans la personne du pasteur qui porte la brebis fatiguée ou égarée sur ses épaules, sans songer jamais à se montrer sous la figure et le caractère du lion. Dévorer à belles dents, anéantir leurs ennemis, ne sont point la maxime des catholiques en France. S'ils souffrent persécution, ils ne s'en

plaignent point ; ils savent que la félicité n'est pas de ce monde, surtout pour ceux qui ont renoncé à leurs familles, à leurs biens, pour vivre de la vie du Divin Crucifié. Nous aimons à parler des Frères des écoles chrétiennes dont l'honneur de l'institution comme tant d'autres revient à la France, notre mère-patrie. C'est un témoignage que nous leur devons à bien des titres, sans avoir la prétention cependant de leur rendre par là tous les hommages qui sont dûs pour les immenses services qu'ils rendent à la religion catholique par l'éducation essentiellement chrétienne qu'ils répandent dans la société universelle.

***

La température se montre orageuse depuis quelque temps. Plusieurs places dans le comté d'Essex ont souffert déjà de ces fléaux impossibles à prévenir. Mais les pluies qui accompagnent ces orages sont généralement bienfaisantes dans la plupart des cas.

Toujours de mieux en mieux pour les apparences des récoltes en terre.

***

Monsieur Louis Parent, venu depuis un an de Rimouski à Sandwich, a réussi, à la fin de l'hiver dernier, à faire du sucre d'érable pour la consommation ménagère de sa famille, avec un succès qui a dépassé toute espérance. C'est là une ressource trop négligée dans le comté d'Essex où l'érable-sucrier s'y développe si rapidement et sans soin aucun que celui de la plantation.

HTE GIRARDOT.

Echos et nouvelles

SINISTRES MARITIMES

Le bureau Veritas vient de publier un état des sinistres maritimes arrivés dans le mois d'avil dernier. Voici cet état :

Voiliers : 88 dont 5 américains, 2 autrichiens, 34 anglais, 1 chilien, 11 français, 8 allemands, 2 italiens, 15 norvégiens, 1 portugais, 2 russes, 3 espagnols 4 suédois.

Steamers : 3 appartenant tous au pavillon anglais.

LE CHEF GROS-OURS

Le *Nouvelliste* de samedi nous apprend que le Sauvage Gros-Ours, chef des Cris, n'est pas sauvage du tout, mais un canadien-français pur sang. Cette nouvelle est vraiment mirobolante ; dans tous les cas, c'est une légende qui mérite d'être résumée en quelques mots.

C'est une dame Michel Dubois, de St Sauveur, et cousine germaine du guerrier, qui en recueillant ses souvenirs, a fait cette curieuse et intéressante découverte généalogique.

Gros-Ours ne serait autre qu'un nommé Edouard Lambert, fils de Louis Lambert, cultivateur, et de Marie Fréchette, de St-Nicolas, comté de Lévis. Il serait cousin du poète Louis Honoré Fréchette. A l'âge de vingt ans environ il partit de St-Nicolas pour les Etats-Unis, avec deux amis dont il se sépara, et sa famille fut une vingtaine d'années sans entendre parler. Elle reçut alors une lettre dans laquelle il lui apprenait qu'il avait été fait prisonnier par les Cris, qui le surveillaient si étroitement, qu'il lui avait été impossible de s'enfuir. A la suite de certains actes de bravoure qui lui avaient attiré l'admiration des sauvages, il avait même été obligé d'accepter pour épouse la fille du chef. A la mort de celui-ci, la tribu l'avait choisi pour lui succéder.

Toujours d'après Mme Dubois, un des frères d'Edouard Lambert serait allé lui faire visite au Nord-Ouest, et il l'aurait trouvé au milieu des Cris.

Enfin la narratrice dit qu'Edouard Lambert avait sur la joue une loupe qu'il serait peut-être possible de découvrir, en y regardant bien, sur la photographie de Gros Ours.

Notre confrère nous promet d'autres détails. Nous avons hâte de les connaître ; car ce récit pique la curiosité.

SEPT BUCHERONS NOYÉS

Une dépêche reçue par M. H. V. Noël, administrateur de la succursale de la Banque de Québec, à Ottawa, annonce que sept bûcherons se sont noyés au commencement de la semaine dernière aux Quinze Rapides, en faisant le flottage du bois. Ces rapides se trouvent à 350 milles en haut de la rivière Outaouais. On ne connaît pas encore les noms des victimes.

MORT SUBITE

Le Capt. Hawes est mort subitement vendredi soir vers dix heures et demie, dans les circonstances suivantes : Il passa la soirée au milieu de sa famille, et paraissait jouir d'une excellente santé. Il se mit au lit vers dix heures Malheureusement, il ne devait plus se relever, car il y était à peine depuis quelques minutes que sa femme s'aperçut qu'il froidissait et que quelque chose d'anormal se produisait chez lui Aussitôt elle donna l'alarme, fit mander le médecin, mais lorsque ce dernier arriva, ses soins furent inutiles : la mort avait terminé son œuvre.

TENTATIVE DE SUICIDE

Dimanche après midi, un nommé John Burke, qui demeure au No40 rue Ste Julie, quartier Montcalm, et qui fait partie de la garde de la prison, a essayé de se suicider en s'ouvrant la gorge à l'aide d'un rasoir. Il s'est infligé une terrible blessure qui a été pansée par le Dr Robitaille. Il est possible qu'il en réchappe.

CONSÉCRATION ÉPISCOPALE

Mgr Bourget a donné la consécration épiscopale à cinq archevêques et évêques : à Mgr Phelan, évêque de Kingston, le 20 août 1843 ; à Mgr Prince et à Mgr N. Blanchet, archevêque d'Oregon City, le 15 juillet 1845 ; à Mgr A. M. Blanchet, évêque de Nesqually, Territoire de Washington, le 27 septembre 1846; à Mgr Jos Larocque, évêque de Saint Hyacinthe, le 28 octobre 1841.

MORT DANS UN HÔTEL

Un cultivateur de St-Lin du nom de Beaudoin, arrivé à Montréal samedi matin, est mort dans des circonstances les plus étranges.

Il s'était retiré dans un hôtel situé en face du marché Bonsecours, et fut occupé durant l'avant midi à expédier quelques affaires, puis il se rendit à l'hôtel afin de prendre son dîner.

Peu après M. Beaudoin entra dans le bureau pour se reposer, et demeura couché sur un banc pendant plus de deux heures.

Le garçon de barre, trouvant étrange ce sommeil un peu prolongé, s'approcha de lui, et constata qu'il était mort.

Le médecin appelé aussitôt déclara que Beaudoin venait de succomber à une " maladie de cœur. "

MORT AU NORD-OUEST

Une dépêche privée reçue dimanche à la Citadelle, mande que le soldat Edouard Carpentier, de la batterie A, a succombé à l'hôpital de Saskatoon, aux affreusses blessures qu'il avait reçues au combat de Batoche, Ce jeune homme, qui était natif de Montréal, jonait la clarinette dans la musique de la batterie. Il n'a pas été blessé par l'ennemi, mais par la mitrailleuse dont il était un des servants et qui fut changée de direction. Il eut une jambe fracturée et l'autre déchiquetée par les projectiles.

INCENDIE

Le feu s'est déclaré vers neuf heures hier soir au restaurant du *Chien d'Or*, qui est devenu dernièrement la possession de M. Th. Levallée. Ce restaurant n'était pas encore ouvert au public depuis la mort de M. Laforce Dans le moment, on y faisait l'installation du mobilier et de l'approvisionnement. Hier des peintres ont travaillé toute la journée dans l'établissement.

Nous ne connaissons pas encore la cause de cét incendie ; il n'y a pas de doute cependant qu'il est due à une imprudence.

Lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux, le feu avait commis des ravages considérables. Ils ont travaillé avec beaucoup d'ardeur et de courage pour maîtriser l'élément destructeur, mais cela n'empêche pas que les flammes ont presque détruit l'intérieur de cet établissement.

Les dommages sont évalués à $2,000 au moins. L'édifice était assuré à la Compagnie d'Assurance *North British American.*

M. Levallée avait, sur son mobilier et ses liqueurs, une assurance de $500 à la *Farragut Fire Insurance.*

DEMANDÉ.—Un agent résidant dans chaque village, ville et cité du Dominion, aussi des agents voyageurs pour vendre nos nouveaux gazomètres à air à 50 pour cent meilleur marché que le gaz à charbon, et également bon. On a besoin d'aucun feu ou de force motrice. De toutes grandeurs, de 15 *Burners* à 1,000, pour maisons privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc.

THE CANADIAN AIR GAS MACHINE MANUFACTURING CO.,
116, rue St-Erauçois-Xauier,
Montréal

TERRIBLE TEMPÊTE A ST-RAYMOND

Samedi, vers cinq heures de l'après-midi, un furieux ouragan est passé sur le village de St-Raymond. Les éclairs sillonnaient le firmament en tous sens ; le tonnerre se faisait entendre d'une manière épouvantable ; la pluie tombait par torrents : enfin c'était un véritable cyclone.

La bâtisse de M. Rosaire Plamondon, la boutique de M. Johnny Bornais, et la grange de M. Ed. Plamondon, ont été renversées et brisées ; plusieurs autres bâtisses ont aussi beaucoup souffert. Plus de dix arpents de clôture de la ferme de M. Ferd. Savary ont été renversés et brisés ; seize des plus beaux ormes de parc ont été renversés par la force du vent et quatre d'entr'eux ont totalement été mis en pièces par la foudre.

La tempête a duré quelques minutes seulement ; mais c'était terrifiant.

Plusieurs des cultivateurs de la paroisse ont aussi beaucoup souffert de cette tempête.

FROMAGERIE

Nous apprenons que M. J. O. A. Bilodeau, organiste et marchand de Saint Elzéar, Beauce, a pris la direction d'une fromagerie pour la saison. L'activité bien connue de ce monsieur et ses conaissances sont une garantie de succès.

ONGUENT ET PILULES HOLLWAY.—*Courte Haleine, Rhumes, Toux.*—Des milliers d'attestations peuvent être produites pour prouver les propriétés possédées par ces salutaires remèdes contre l'asthme, la consomption naissante et tous les désordres de la poitrine et des poumons. L'Onguent, bien frictionné sur la poitrine et sur le dos, en pénétrant la peau, va directement aux poumons et là, en contact immédiat avec la masse entière du sang, il circule, neutralise ou chasse toutes les impuretés qui engendrent la consomption, l'asthme, la bronchite et la pulmonie. Ainsi, toutes les maladies pulmoniques sont aisément guéries. Lorsque, pendant les brouillards ou quand le temps est humide, on ressent des douleurs asthmatiques, tendant à la suffocation, on peut se dégager la poitrine au moyen de l'Onguent Holloway et de ses Pilules qui guérissent aussi la toux rauque, sèche et phthisique et la difficile expectoration se rattachant à la bronchite.

Une expérience par plusieurs

Ayant supporté tant de souffrances par suite d'indigestion, que je fus sur le point de perdre la vie !

Mes douleurs se faisaient toujours sentir après avoir pris de la nourriture,

cependant légère
et digestive ;

Pendant deux ou trois heures j'éprouvais des souffrances quelquefois insupportables

Et le seul moyen de me procurer
Du soulagement !

Etait de réjeter tout ce que mon estomac contenait ! ! Personne ne peut concevoir les douleurs que j'avais à endurer jusqu'au dernier moment. La maladie fut telle que pendant trois semaines je fus obligé de garder le lit, et je ne pouvais rien manger ! !

Mes souffrances devinrent tellement atroces que je fis appeler deux médecins pour me donner quelque chose qui put arrêter mes douleurs.

Leurs soins ne me firent aucun bien.

Enfin, j'avais beaucoup entendu parler de vos Amers de houblons ! et je pris la détermination d'en faire l'essai.

Je m'en procurai une bouteille, dans quatre heures, j'en absorbé le contenu !

Le jour suivant, je sortis du lit, et je n'ai jamais été, une seule heure depuis, malade de cette maladie.

Je l'ai recommandé à des centaines d'autres. Vous n'avez pas de meilleur avocat que moi.

GEO. KENDALL, ALLSTON, Boston.
A bas la cruauté. Mass.

Vous souffrez et vous laissez souffrir votre famille quand vous pouvez empêcher la maladie et la guérir si facilement avec les Amers de houblon ! ! !

☞Les véritables Amers de Houblon portent une grappe de Houblon vert sur l'étiquette blanche. Ne faites usage d'aucune de ces drogues malsaines dont le nom contient les mots " Houblon " ou " Houblons."

Aux Nouveaux Abonnés !

CONDITION :

$1.00—Pour une—$1.00

vous recevrez le *Journal* pendant un an, ainsi que les trois volumes mentionnés plus bas qui sont d'une grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au *Journal des Campagnes* qui se publie tous les **JEUDIS,** contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MAGNIFIQUES VOLUMES consistant en :

Le Petit Mois du Sacré-Cœur,

Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,

Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

ELZEAR BEDARD,

Agent du *Journal des Campagnes.*

9, RUE BUADE, QUEBEC.

☞*Seul autorisé à donner les Cadeaux aux nouveaux abonnés.*

Décès

A St-Pierre, Rivière-du-Sud, le 9 juin, à l'âge de 14 ans et 11 mois, Marie-Joseph-Oscar, fils d'Ovide Simoneau, cultivateur.

Au faubourg St Jean, Québec, le 12 juin, à l'âge de 34 ans et 9 mois, Dame Aimée Morin, épouse de M. Louis Bureau, sellier.

A Coaticook, le 1 juin, Dame Lucie Racicot, âgée de 74 ans, épouse de M. Jacq. Comoureux.

A St Hyacinthe, le 13 du courant, M. Jos. Bergeron, à l'âge de 26 ans.

A Montréal, le 14 courant, à l'âge de 41 ans, Madame Mélina Content, épouse de Sigefroid Riopelle.

A Montréal, le 12 courant, à l'âge de 19 ans, M. Joseph Arthur Brière, fils de M. Jos, Brière, hôtelier.

A Spencer, Mas., E. U., Dame Eloise Ayotte, veuve de feu Pierre Dussault, âgée de 67 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte 9 enfants et beaucoup de parents et d'amis.

Echos et nouvelles

UNE CENTENAIRE

A St-Raymond, le 1er du courant, est décédée Dame DesAnges Pagé, veuve de feu Isidore Déry, ancien meunier.

La défunte est née à Cap-Santé, le 9 de mai 1785.

Elle eut trois enfants dont deux garçons et une fille, et le plus jeune de ces enfants est un vieillard à cheveux blancs.

Elle laisse un grand nombre de petits enfants et d'arrière-petits-enfants.

MORTS SUBITES

On écrit de St-Evariste de Forsyth Beauce, que M. Joseph Lecours, premier colon de cette paroisse, est mort subitement vendredi soir.

Pendant deux jours, personne n'avait vu sortir de sa maison le vieillard qui vivait seul dans son humble demeure.

Les habitants intrigués enfoncèrent la porte de l'habitation du père Lecours qu'ils trouvèrent inanimé et agenouillé près de son poêle. Le défunt qui était très estimé, avait la réputation d'être un des meilleurs chasseurs de ce comté.

—Nous regrettons d'apprendre la mort de M. T. Coffin, huissier audiencier de la Cour du Banc de la Reine, arrivée hier midi à Montréal. M. Coffin qui paraissait jouir d'une excellente santé, fut pris d'une syncope, dans la journée de lundi.

Un médecin fut de suite appelé et le malade recouvra bientôt sa connaissance. Hier matin, M. Coffin fit demander son confesseur et, au milieu du jour, il eut une nouvelle attaque à la suite de laquelle il expira, aprés quelques instants.

M. Coffin était âgé de 50 ans.

TENDRE MÉPRISE D'UNE JEUNE FILLE

Une jeune fille attendait l'autre jour, à la " Victoria Station " de Londres, le retour de son papa. A l'arrivée du train, la jolie miss se précipita sur un monsieur d'âge mûr et l'embrassa avec effusion, la ressemblance avec son père était grande !

Le bénéficiaire de cette tendre méprise tourne les regards vers ses amis étonnés, comme pour leur dire : Ai-je de la chance, à mon âge ! " Mais il n'avait pas de chance du tout, car à la dernière étreinte, la jeune fille regarda avec un jeu de physionomie peu flatteur pour lui, et s'écria ; " Mais vous n'êtes pas mon papa "

Il dut naturellement lui donner raison, et elle s'esquiva pendant le père " par méprise " essayait de dire à la jeune femme que la rencontre lui était fort agréable.

En rentrant chez lui, il trouva qu'en faisant cette déclaration, il s'était trompé encore, l'expansive enfant, en embrassant si naïvement le voyageur, lui avait dérobé l'épingle de sa cravate, un beau bijou avec des brillants.

CENTENAIRE

Madame Joseph Stewart, de Canaan, est décédée en cette localité il y a quelques jours, à l'âge avancé de 104 ans. La défunte était née en Irlande et venue se fixer au Canada en son bas âge. On peut dire que c'est un des cas de longévité les plus remarquables de notre époque.

IMMENSE INCENDIE A ST-CÉSAIRE

DIX-SEPT MAISONS BRULÉES

Pertes $175,000

Nous apprenons que le feu a détruit avant-hier, durant la nuit, une bonne partie du quartier commercial de la petite ville de St-Césaire.

Le feu a pris avant-hier soir, vers 11 heures, dans les hangars de l'hon. Sénateur Chaffers ; le vent était assez fort, et, malgré l'empressement de quelques citoyens, parmi lesquels se trouvait M. Lalonde, agent des passagers du Sud-Est, les flammes se communiquèrent aux maisons du voisinage, et on se trouva au bout d'un quart d'heure en face d'un incendie qui menaçait toute la ville.

St-Césaire, comme tant d'autres petites villes, n'est pourvue d'aucune pompe à incendie.

M. Lalonde télégraphia donc à Marieville et, à deux heures hier matin, M. Dosties arrivait avec la pompe de cette municipalité. On réussit alors à éteindre le feu.

Les principales victimes sont l'hon. M. Chaffers, et MM. Gabouri, Gigault, marchands, Robidoux, hôtellier, Denis, Masson, marchands, et d'autres.

Les pertes sont évaluées à $175,000 ; il y a 17 maisons brûlées.

On ignore le montant des assurances.

INCENDIE DU " PEERLESS "

Ottawa, 9—Le feu s'est déclaré aujourd'hui à bord du vapeur " Peerless," mais on a pu, heureusement, atterrir à Montebello. Le vapeur a été brûlé jusqu'à la ligne de flottaison. Il y avait à bord 300 élèves du Collège d'Ottawa. Personne n'a péri. Pertes $50,000 à $60,000, couvertes par les assurances.

On a découvert que le " Peerless ' était en feu lorsque le vapeur était encore amarré au quai, au moment où les passagers venaient de monter à bord Il y avait un grand nombre d'élèves du Collège d'Ottawa qui étaient allés faire une excursion. Ils débarquèrent aussitôt et comme il était impossible de maîtriser l'incendie, le vapeur fut jeté à la côte, en amont du quai, où il brûla jusqu'à la ligne de flottaison.

NOYADE

La seule communication du côté nord au côté sud à St-François, Beauce, se fait par des embarcations sur la rivière Chaudière.

Lundi, un jeune homme d'une quinzaine d'années, nommé Augustin Duval, s'est noyé en voulant traverser la rivière

MORT DE LA VARIOLE

M. Casey, ministre protestant, de l'église presbytérienne de la rue Champlain, à Montréal, est mort de la variole. Les funérailles ont eu lieu hier matin, et les officiers du bureau de santé ont reçu l'ordre de désinfecter la maison du défunt.

LE KOLA

Le kola est un fruit dont l'usage est extrêmement répandu dans l'Afrique centrale. La secte islamiste qui y est en majorité en ordonne la consommation ; il faut en avoir mangé plusieurs milliers pour entrer, sans faire antichambre, dans le paradis de Mahomet.

Les vieux nègres Mandingues ont toujours dit que cela faisait trouver l'eau bonne et rendait jeune.

On croit que ce fruit, qui contient des quantités notables de caféine et de théine, préserve les Mandingues, qui qui sont éminemment nomades, des accidents qui résulteraient des eaux souvent marécageuses qu'ils sont obligés de comsommer. Il est à remarquer, que jamais le choléra asiatique, ni aucun autre, ne visite les Africains intertropicaux ; or, ils font usage du kola.

NOYADE

Le jour de la Fête-Dieu, dans l'après-midi, un événement bien déplorable a jeté le deuil dans une bonne famille et, l'on peut dire, dans toute la paroisse de St-François de la Beauce. Un enfant de neuf ans, fils de M. Joseph Duval, forgeron, quitta la maison pour faire une promenade sur l'eau. A peine se fut-il éloigné de quelques verge que le vent enleva sa coiffure. Sur quoi le petit marin dirigea son esquif sur son chapeau. Il allait l'atteindre lorsqu'en se penchant, il fit chavirer la frêle embarcation et disparut sous les flots ! Tous les efforts des hommes du voisinage pour le retirer de l'eau furent inutiles. Ce ne fut que le lendemain, vers dix heures de la matinée, que le corps du jeune infortuné fut retrouvé, embarrassé dans des billots et des bois de sciage entassés par le courant dans une petite anse à une dizaine de verges plus bas que l'endroit où il avait disparu.

LES CERVEAUX

Voici quelques observations qui peuvent intéresser nos lecteurs.

On admet généralement qu'un hommes dont la cervelle pèse moins de 1,000 grammes est nécessairement privé d'intelligence. Le cerveau de Cromwell pesait 2,238 grammes ; celui de lord Byron, absolument le même poids, 2,238 grammes ; celui de Cuvier 1,829 grammes.

Voilà de bonnes cervelles. Mais, d'un autre côté, Raphaël, Descartes, Voltaire, Napoléon, Schiller et beaucoup d'autres hommes illustres avaient de petites têtes et leurs cerveaux ne dépassaient pas le poids moyen qui varie entre treize et quatorze cent grammes.

Bien mieux, le cerveau de l'éléphant pèse trois fois plus que le cerveau humain, et si l'on tient compte de la masse du corps, on trouve que le cerveau de l'homme est relativement inférieur à celui de plusieurs espèces de singes—le ouistiti par exemple—ainsi qu'à ceux du moineau, de la mésange et du serin.

Le chien a de même relativement moins de cerveau que la chauve-souris, et le cheval moins que le lapin. Que conclure ? surtout quand il est prouvé que le cerveau d'un âne est marqué d'un grand nombre de circonvolutions, qui sont considérées comme des indices de supériorité ?

RECETTES.

Moyen de détruire les vers qui s'attaquent à l'oignon.

Depuis quelques années les vers à oignons font un tort considérable à sa récolte, au point que nombre de jardiniers ont cessé de le cultiver sur une aussi grande échelle qu'auparavant. L'épandage de la cendre et de la suie, sur le terrain où l'on récolte des oignons a été essayé dans le but de détruire les vers, mais sans résultat appréciable. L'effusion du tabac en feuille, tel qu'on l'emploie pour le lavage des moutons qui sont attaqués des tiques, nous parait avoir des résultats avantageux. Il suffirait d'arroser le terrain avec de l'eau dans laquelle on a fait infuser une certaine quantité de tabac.

Emploi du lait de beurre

Généralement il n'est pas connu que le lait de beurre peut être avantageusement utilisé dans le ménage, et c'est pourquoi souvent il arrive qu'on ne l'emploie qu'à la nourriture des cochons.

Le lait de beurre est un breuvage agréable et rafraîchissant, le meilleur remède pour l'altération et la chaleur de l'estomac, bon pour l'estomac, excellent dans la consomption et les fièvres, comme aussi dans la constipation des intestins.

Lorsque le lait de beurre est vieux et qu'il a sûri, on peut s'en servir en le combinant avec du bi-carbonate de soude (espèce de sel) pour le pain, la pâtisserie, etc. Le pain, les biscuits et les autres galettes faites avec ce lait de beurre, sont excellents et se conservent bons et tendres plus longtemps que par l'emploi de la levure.

UN NOYÉ

Le 9 du courant, le coroner Marmette a tenu une enquête sur le cadavre d'un inconnu qui a été trouvé sur le rivage du fleuve à St-Jean Port-Joli. Voici le signalement du défunt :

Grandeur 5 pieds 9 pouces, cheveux noirs et courts, blouse et veste de grosse étoffe de Sherbrooke rayée gris et noir et tachetée de points rouges, pantalon d'étoffe grise du pays avec pièce aux genoux, chemise de laine à carreaux rouges et noirs, cravatte de laine noire, camisole tricotée de laine rouge, ceinture tricolore, caleçon blanc, bas et chaussettes gris, bretelles de coton avec extrémités en cuir, bottes canadiennes à semelles avec gros clous et avec boucles sur le dessus du pied, une bague de métal blanc au doigt, dents antérieures complètes.

Le cadavre a été inhumé dans le cimetière de St-Jean PortJoli.

NEIGE.

Il paraît qu'il est tombé, à Saint Honoré comté de Témiscouata, environ trois ou quatre pouces de neige. Le matin, la terre était blanche comme en hiver. Tout le reste du jour il a soufflé un vent de nord-ouest fort et froid avec giboulées de neige de temps à autre. La veille, lundi soir, il est tombé un orage de grêle accompagné de quelques coups de tonnerre.

FOU DANGEREUX

Il y a près de trois ans, Louis Pomerleau, de la paroisse-Ste Claire comté de Dorchester, perdait son père. Quelques jours on s'aperçut que le chagrin lui affectait le cerveau et cela malgré toutes les distractions possibles et les soins des médecins. Son état a empiré tellement qu'il est devenu dangereux et il a été conduit jeudi à l'asile de Beauport.

LA CONSOMPTION GUÉRIE.—Un ancien médecin, qui ne pratique plus maintenant, a eu en sa possession, grâce à un missionnaire des Indes Orientales, la formule d'un remède végétal fort simple pour la guérison prompte et permanente de la consomption, des bronchites, de la catarrhe, de l'asthme et des maux de gorge et des poumons et aussi pour la cure positive et radicale de la élibité nerveuse et de toute les douleurs nerveuses. Après avoir essayé les pouvoirs étonnants de guérison de ce remède dans des millers de cas, il crut de son devoir de le faire connaître à ses compatriotes malades. Poussé par ce motif et par le désir de soulager l'humanité souffrante, j'adresserai franc du port, à tous ceux qui le désirent, cette ordonnance en allemand, en français et en anglais, avec la direction voulue pour préparer ce remède et en faire usage. Envoyer par la malle avec un timbre, à l'adresse suivante : *W. A. Noyes*, 149, *Power's Block ochester, N. Y.*

Québec, 16 octobre 1884—1 an. 70

A BAS D'UN CHAR

Un grave accident est arrivé vendredi matin, vers une heure, sur les chars du Grand-Tronc.

Un nommé Thomas Hogan, anglais, arrivé au Canada depuis quelques jours, a failli trouver la mort dans les circonstances suivantes :

Trop pauvre pour payer son passage, il était monté sur un char de fret ; arrivé à Saint-Henri, il tomba à bas du char et se fractura une épaule. Il reçut plusieurs contusions.

Il a été envoyé à l'hôpital de Montréal.

UNE CHUTE

Vendredi, un ouvrier nommé Lavoie a fait une chute, au couvent de Ste.-Anne de Beaupré, et s'est fracturé une jambe et brisé un pied. Il a été transporté à son domicile, au faubourg St-Jean, où il a reçu les soins du Dr Watters.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*

Québec, 18 Juin 1885.—No 3

LE TEMOIN DU MEURTRE

(*Suite*)

—Mon ami, dit une voix douce, si le mort se tait, Dieu parlera...

Claude se retourna et reconnut le curé du village, l'abbé Rameau.

Marcel regarda le prêtre d'un air de supplication.

– Geneviève ! dit-il.

Le curé baissa le front en signe de promesse.

—Claude, et vous, Marcel, dit le juge d'instruction, vous êtes prisonniers.

Les magistrats remontèrent en voiture ; les deux Trézek marchèrent entre les gendarmes.

Comme ils passaient devant le cabaret de la *Pomme-Rouge*, Basile tendit un verre de vin à Claude.

—Prenez, dit-il cela vous réconfortera.

Claude détourna la tête.

Le soir même, le père et le fils étaient écroués à la prison de Vitré.

III

Une jeune fille de dix-huit ans environ marchait allègrement sur le chemin conduisant de Fougères au bourg des Ormes. Le petit paquet qu'elle portait sur la tête donnait à son allure une sorte de cadence ; elle souriait aux objets qui frappaient sa vue, comme à d'anciens amis.

Le toit d'ardoises bleues de l'église étincelant sous les rayons du soleil lui arracha un cri de joie, quand elle reconnut le chaume couvert d'herbes folles et de joubarbes qui avait abrité son enfance, elle s'arrêta, moins pour reprendre haleine que pour laisser aux battements de son cœur le temps de se calmer. Puis elle se mit subitement à courir.

Elle touchait presque au seuil de la porte, quand une ombre se dressa entre elle et la maison.

—On n'entre pas dans les tombes dit une voix sourde.

—Musaraigne ! s'écria la jeune fille.

—Ecoute, Madeleine, mon enfant, dit la pauvresse, tu ne saurais demeurer ici. Que viens-tu faire aux Ormes ? N'as-tu rencontré personne sur la route ? Retourne à Vitré, Madeleine, retourne à Vitré.

—J'en suis partie hier soir, j'ai voyagé toute la nuit... Quel accueil vous me faites, Musaraigne !... Pourquoi semblez-vous m'interdire l'entrée de notre maison ? Vous m'aimez Musaraigne, et ma question vous fait pâlir... Il est arrivé malheur à mon père !

—Oui, un grand malheur !

—Parlez ! parlez ! vous me faites mourir à petit feu...Mon père est malade, blessé...Mais Marcel ? où est mon frère Marcel ?

—Madeleine, dit la vieille femme en forçant la jeune fille à s'asseoir sur le seuil abandonné, sois courageuse, et pleure sans désespérer. Le grand justicier n'a pas dit son dernier mot. Il faut que tu saches la vérité, oui, la vérité tout entière... L'autre nuit, on a tué un homme sur le chemin de Vitré ; cet homme sortait de chez ton père, à qui il laissait en dépôt une grosse somme d'argent. Eh bien ! on accuse ton père d'avoir assassiné Louis le porte-balle ?

—Le père de Douce ?...Lui !...lui ! assassiné !...et assassiné par mon père !...

—Ah ! dit Musaraigne, tu n'as point besoin de le défendre. L'innocence de Claude et de Marcel triomphera...Sois brave, rassemble ton énergie. Les deux prisonniers doivent être soutenus par ceux qui les aiment...

—Vous avez raison, les larmes sont stériles, il faut des actes... Je repars pour Vitré.

—Pas encore, ma fille ; il te reste à remplir une tâche à laquelle ta jeunesse et ta bonté d'âme te rendent plus propre que moi... Je t'accompagnerai pendant le voyage, mais tu pénètreras seule dans une maison plus sinistre encore que la tienne, car l'hôte n'y rentrera jamais... Louis sera inhumé demain, et Douce doit conduire le deuil

—Et vous voulez que j'aille...

Madeleine s'arrêta en frissonnant.

—Je veux que ta douleur se fonde dans la douleur de Douce ; je veux que tu tendes les bras à cette sœur de ton désespoir... Il me semble que Dieu exige de toi ce sacrifice.

Madeleine debout, les doigts enlacés, les bras tombants, regardait Musaraigne avec une sorte d'égarement.

Celle-ci saisit le poignet de la jeune fille en répétant :

—Viens chercher Douce, il le faut ?

Le porte-balle habitait à six lieues des Ormes. Cette course n'effrayait point la pauvresse, mais elle songea que Madeleine avait marché toute la nuit, et elle craignait de la voir tomber de lassitude sur la route. Elle demandait un secours immédiat, quand elle distingua dans le sentier menant au bois, Rabot, le meunier, guidant son âne, en le flattant, plutôt qu'en le frappant, d'une légère houssine.

Musaraigne n'aimait guère le meunier ; maintes fois elle lui avait refusé un onguent utile, une boisson salutaire.

Rabot ne trouvait pas plus de pitié dans le cœur de la vieille femme qu'il n'en ressentait lui-même pour les pauvres et les mendiants. Et Rabot se trouvait si tourmenté de douleurs cruelles, qu'il eût souvent donné la moitié d'un sac d'écus pour un des remèdes de la pauvresse.

Rabot se trouvait séparé des deux femmes par une haie. Musaraigne avança la tête et lui souhaita le bonjour.

—Et la santé ? dit-elle.

—C'est méchant à vous d'en parler, Musaraigne, vous savez bien que je traîne la jambe.

—Vère, dit-elle, je sais cela ; je sais aussi que les moutons pourraient être pris du tournis, et que les vaches ne sont point fameuses laitières.

—Non-seulement vous le savez, mais vous pourriez l'empêcher... Je ne demande jamais un service gratis ; les sacs de blé ne manquent pas au moulin du père Rabot.

—Tenez, dit la vieille femme, il n'y a qu'un mot qui serve ; prêtez-moi votre âne pour deux journées, et je m'engage à vous donner ce qu'il faut pour frictionner votre jambe et soulager votre bétail.

—Mais j'ai besoin de Bricolle, objecta le meunier.

—Alors, je n'ai rien dit. Prenez-vous-en à vous, si vous souffrez.

Rabot hésita, puis tourna la haie et vint mettre la bride de l'âne dans la main de Musaraigne.

—Demain soir vous aurez ce qu'il vous faut, dit-elle. Maintenant, aidez-moi à placer ces sacs pour que Madeleine puisse commodément s'asseoir dessus.

Le meunier arrangea les sacs, noua les deux extrémités d'une corde de façon à former des étriers, arrangea Madeleine sur le dos de Bricolle, et remit la houssine à la vieille femme.

Un moment après, les deux voyageuses se dirigeaient vers le bourg de Closay.

Le jeune fille, ployée en deux, gardait machinalement entre ses doigts la bride de Bricolle ; Musaraigne respectait la douleur de l'enfant

Madeleine était née la veille de la mort de sa mère.

Pendant ses premières années, Claude et Marcel la gâtèrent avec une égale tendresse ; mais à mesure qu'elle grandit, Madeleine eut l'orgueil de travailler et s'obstina à gagner, elle aussi son pain de chaque jour. Quand elle eut quinze ans, elle entra en service à Vitré, chez Mme Leguével, qui lui permettait trois fois par an d'aller passer huit jours aux Ormes. Mme Leguével était veuve d'un notaire de Vitré et mère d'un fils qui achevait son stage d'avocat.

A la Saint-Jean, à Pâques et à Noël Madeleine accourait chez son père. Elle ramenait le mouvement et la joie dans la demeure du sabotier. On eût dit que tout réussissait mieux quand elle s'asseyait au coin du feu, sa quenouille au côté, ou dans les beaux jours quand elle entraînait Marcel dans les prairies. Jusqu'à cette heure le jeune fille avait connu le labeur sans les privations, et aucun chagrin n'avait troublé la sérénité de son âme. Le coup qui l'atteignait la frappait à l'improviste. Ce choc la broyait, la brisait, l'étourdissait. Elle ne voyait plus autour d'elle ni au-dedans d'elle-même. Pour réagir contre son désespoir, elle n'avait pas eu le temps de rassembler ses forces. Musaraigne lui disait :— " Viens ! " et elle marchait, écrasée par un immense désespoir.

Vers midi, les deux femmes traversèrent un village. Musaraigne aida silencieusement Madeleine à descendre près du portail d'une ferme ; elle força la jeune fille à boire une tasse de lait et à se reposer un peu.

Le jour baissait quand elles arrivèrent au terme de leur voyage ; de rares lumières brillaient comme des deux-follets à travers les arbres.

Musaraigne se fit indiquer la demeure du porte-balle. C'était une maison coquette pour le pays, couverte d'ardoises, blanchie à la chaux encadrée de fleurs. Madeleine mit pied à terre ; Musaraigne lia Bricolle à l'anneau de fer scellé dans la muraille puis heurta à la porte. Un mouvement se fit dans l'intérieur de la maison ; la lumière bougea de place, et une voix argentine demanda le nom de ceux qui frappaient.

—Ouvrez, Douce, ma fille, répondit Musaraigne ; ouvrez, c'est un visiteur de Dieu qui vient chez vous.

Douce tira le verrou rapidement.

Elevant ensuite son chandelier à la hauteur du visage de la vieille femme, elle la reconnut, et poussa un cri de surprise.

—Viens, Madeleine ! dit Musaraigne en prenant la main de la jeune fille.

L'étonnement de Douce redoubla, mais cette fois elle ressentit un étonnement joyeux. Si Madeleine venait à Closay, c'est que Louis avait parlé et que le mariage de Douce avec Marcel était chose convenue ! Et Douce aimait si grandement Marcel au fond de son âme, qu'elle chérissait profondément celle qui allait devenir sa sœur.

Elle se jeta au cou de son amie et l'embrassa avec effusion.

—Parle, Madeleine, dis-moi quelles nouvelles tu m'apportes.

Cette question fit tressaillir la fille de Claude.

—Des nouvelles ! murmura-t-elle, tu demandes des nouvelles ?

—Sœur, je les demande, et cependant je les devine...Mon père a vu Marcel et Trézek, n'est-ce pas ?

—Il les a vus, répéta machinalement Madeleine.

—Et je vais devenir l'heureuse femme de Marcel ?

—Toi, toi, pauvre Douce ! Ah ! ce malheur me manquait. Tu aimes mon frère !

—Oui, je l'aime ! dit bravement la fille de Louis.

—Vous êtes sœurs, et vous resterez sœurs, dit Musaraigne d'une voix sombre. Mais, Douce, tu n'as point regardé jusqu'au fond des yeux rougis de Madeleine. Tu n'as pas senti trembler ses mains pendant que tu les pressais. Oui, vous êtes liées, liées par la honte et la douleur, par le désespoir et les larmes...

—Je ne comprends pas vos paroles, dit Douce, mais elles me glacent d'épouvante. Qu'est-il arrivé ? Une douleur, une honte, une vengeance... Que signifient ces mots terribles ? Mais, oui, Madeleine a pleuré... Elle pleure encore... Il est arrivé malheur à mon père...

—Pauvre orpheline ! murmura la vieille femme.

Douce saisit le bras de Musaraigne.

—Oh non ! pas la mort, dit-elle Quoi ! mon père ne serait plus ? Dieu me l'aurait repris ? Je ne le reverrais jamais... jamais ?

—Nous sommes venues te chercher pour que tu puisses l'embrasser avant qu'on l'ensevelisse.

Douce tomba sur les genoux suffoquée par les sanglots.

—Et ce n'est pas tout, poursuivit Musaraigne, qui croyait devoir faire vider d'un trait à la jeune fille la coupe de la douleur ; ton père n'est pas tombé foudroyé par la maladie, il n'a pas été victime d'un accident fortuit ; non, un assassin l'a frappé. Et sais-tu qui l'on accuse de ce meurtre ! Marcel, le fiancé de ton cœur, et Claude Trézek.

—Marcel ! s'écria Douce avec stupeur.

—Tu ne les crois pas coupables ? demanda Madeleine.

—Eux ! dit la fille de Louis, eux coupables ! Non ! non ! Aurais-je choisi Marcel s'il eût été capable d'une lâcheté, d'un crime ?

Musaraigne raconta tout, sans omettre un seul détail. Quand elle eut fini, Madeleine dit gravement :

—Il faudra les venger tous trois !

—Vous nous suivez ? dit la pauvresse.

—Quand vous voudrez, répondit l'orpheline.

A l'aube, les trois femmes quittaient Closay.

Non loin des Ormes, elle rencontrèrent des groupes de paysans qui les saluèrent avec compassion. Dans le village, les travaux se trouvaient suspendus. Valets, laitières et fermiers causaient sur le seuil des portes, du drame sanglant accompli près du Chêne à l'Image. Musaraigne arrêta Bricolle près de la mairie, le nom de Douce circula dans la foule, et l'on s'écarta avec respect sur le passage de la jeune fille. Le cadavre de Louis était, comme la veille, étendu sur la table ; un rideau rouge tiré devant la feuêtre jetait un reflet pourpre sur le visage du trépassé. Douce pria et pleura jusqu'à ce que le charpentier et le fossoyeur entrassent. On l'entraîna défaillante pendant que l'on clouait la bière ; mais elle retrouva assez d'énergie pour suivre jusqu'au cimetière le père qu'elle avait tant aimé. L'abbé Rameau lui adressa quelques paroles de consolation, et prononça le mot de miséricorde pour les coupables ; mais Douce se redressant répondit au prêtre :

—Je pleure comme une fille ! Je ne pardonne pas comme une chrétienne ! Je vengerai la victime, et j'appelle la vengeance du ciel sur le misérable assassin !

—Ma fille ! ma fille ! s'écria l'abbé Rameau, en regardant tour à tour l'orpheline et Madeleine Trézek.

—Je n'oublie ni ne me trompe, monsieur l'abbé !...Il y a ici un cadavre, deux femmes brisées de douleur, et loin, dans un cachot, deux hommes accusés de meurtre...Moi, héritière

de la victime, j'atteste l'innocence de Claude et de Marcel !

Elle se leva ; puis, appuyée sur Madeleine, elle sortit de la funèbre enceinte.

—Qu'allez-vous faire toutes deux ? leur demanda Musaraigne.

—Moi, répondit Madeleine, je repars pour Vitré. Le fils de ma maîtresse est avocat, il défendra mon père et mon frère.

—Et vous Douce ?

—Je vous demande l'hospitalité jusqu'au jour du procès... D'ailleurs vous savez l'avenir, vous ! et vos conseils me guideront, m'éclaireront !

—Douce ! Douce ! je n'ai ni don de prophétie, ni don de miracle, mais je serai l'œil qui voit, l'oreille qui entend, le cœur qui aime...

—Nous allons nous quitter, dit Madeleine ; je suis allée à vous la première, parce que la sœur de Marcel vous chérit, et que vous chérissez Marcel.

Et Madeleine, reprenant son paquet, partit seule pour Vitré.

Quand Madeleine arriva chez Mme Leguével, la veuve et son fils Antonin se tenaient dans la salle basse ; ils causaient paisiblement et faisaient de modestes projets de bonheur, dans le cercle étroit de leur horizon.

Tout à coup, la porte de la salle s'ouvrit brusquement, et la jeune servante, couverte de poussière, les yeux rougis de larmes, le cœur plein de sanglots, vint tomber à genoux devant Mme Leguével.

—Sauvez-les ! s'écria-t-elle au milieu de ses larmes ; sauvez-les pour l'amour de Dieu !

—Madeleine, qu'avez-vous ! Qui faut-il sauver ?

—Vous ne savez pas encore, madame ? On ne vous a rien appris, monsieur Antonin ? Claude, mon brave père, et Marcel, mon honnête Marcel, sont accusés d'avoir assassiné Louis le porte-balle.

—Eux ! dit Antonin Leguével ; quoi, ces deux prisonniers.

—Oh ! monsieur, ils sont innocents je vous le jure ! Sauvez-les ! dites-moi que vous les sauverez !

—Je ferai tout mon possible pour cela, ma pauvre Madeleine ; et je vais de ce pas m'assurer si le *secret* est levé. Demain, j'espère, vous pourrez les voir...Ne tremblez pas...Ne vous désespérez pas ! Ma mère vous aime ; elle vous estime...

—Et je remets entre tes mains l'honneur de ces braves gens, dit Mme Leguével à son fils.

—J'accepte de vous ma première cause ! dit le jeune homme, et je mettrai à la défendre tout mon zèle et tout mon cœur !

Le lendemain seulement, le jeune avocat put visiter les prisonniers.

Claude et Marcel restèrent trois jours au secret. De nouveaux interrogatoires étaient nécessaires ; ils les subirent avec calme et présence d'esprit. Cependant Marcel paraissait plus accablé que son père. Le vieillard, éprouvé déjà par la vie, courbait la tête sous l'épreuve, comme un bœuf accoutumé au joug, tandis que Marcel, inhabitué à la douleur, se révoltait comme un jeune animal subitement entravé. Il tremblait que son malheur n'éloignât de lui Geneviève. L'aimait-elle assez pour l'avouer encore bravement comme son fiancé ? A peine avait-il eu le temps d'interroger son cœur, avant la catastrophe qui briserait peut-être sa vie.

La jeune fille qui acceptait pour mari Marcel Trézek, le plus beau et le plus honnête garçon du pays, garderait-elle sa parole au prisonnier ? Ne rougirait-elle point d'avoir éprouvé de l'amitié pour lui ? Un acquittement laverait-il Trézek de la tache imprimée à sa réputation ?

En songeant à cette femme, en se répétant que peut-être une erreur de la justice humaine ruinerait tout sa félicité en ce monde, Marcel éprouvait des accès de rage ; il eût voulu mourir de son angoisse présente, pour échapper à des hontes nouvelles. Chose étrange, il n'espérait pas. Sa vie lui semblait à l'avance brisée et perdue. L'enchaînement bizarre des faits, l'apparence logique de l'accusation le pétrifiaient. Chacune des questions du juge d'instruction le torturait.

Après ses accès de colère, il tombait dans un horrible marasme. Encore s'il lui eût été possible d'écrire à Geneviève ! Mais on le laissa trois jours au secret, et ensuite sa position s'aggravant, il ne l'osa plus.

Le quatrième jour, on lui apprit qu'il serait réuni aux autres prisonniers, et qu'il pourrait voir son père. Claude gardait plus de courage. Son innocence le soutenait.

On écrivit au comte de Puymonroi mais dans cette triste affaire, tout semblait se liguer contre le sabotier et son fils. Une lettre du jeune comte Arthur de Puymonroi apprit aux magistrats que son père avait succombé à une attaque de goutte, il y avait un mois environ. Claude ne s'avoua pas encore que tout était perdu. Le juge d'instruction, criminaliste, comme le sont presque tous les magistrats, le pressait d'entrer dans la voie des aveux, lui promettant l'indulgence de la justice.

—Je n'en ai point besoin, répondit Claude ; quel que soit l'arrêt de la cour, j'en appellerai au tribunal de Dieu.

Quand le père et le fils se revirent, après trois grands jours de séparation, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre sans parler. Enfin, s'arrachant à cette étreinte, Claude dit à son fils :

—Comme tu es pâle, mon pauvre enfant.

— J'ai beaucoup souffert pour vous, moi ; et puis j'ai pensé aux femmes qui pleurent ; à Madeleine, à...

—A Geneviève, n'est-ce pas ?

—Ma sœur est de notre sang, elle nous croira, mais elle...

—Si elle te renie, c'est qu'elle ne te valait pas.

Une demi-heure après, le guichetier introduisait deux personnes auprès des prisonniers : Madeleine et Antonin Leguével. Le jeune avocat venait se mettre à la disposition des prévenus.

—A défaut de grand talent, leur dit-il, acceptez un grand zèle et un dévouement d'ami. Cette affaire demande plus qu'un plaidoyer ; elle exige une enquête. Je veux vous aider à démêler la trame dans laquelle vous semblez pris ; croyez-le, personne ne vous portera jamais un intérêt plus sympathique et plus vrai.

—J'accepte et je vous remercie, monsieur, pour mon fils et pour moi.

—Et M. Antonin ne travaillera pas seul à vous faire rendre la liberté mon père ; trois femmes aussi se dévouent à votre cause.

—Toi, d'abord, dit Claude, en embrassant Madeleine, puis Musaraigne, n'est-ce pas ? l'autre...

—S'appelle Geneviève... dit Marcel avec ferveur.

—Je ne connais point Geneviève, répliqua Madeleine ; j'ai voulu parler de la fille de...

Claude mit un doigt sur ses lèvres et murmura :

—Pauvre Douce, on ne lui sera pas même reconnaissant de son sacrifice.

—Chère ! chère Geneviève ! répétait Marcel, je savais bien qu'elle ne m'oublierait pas.

Afin de s'éclairer le plus possible sur cette mystérieuse affaire, Antonin Leguével résolut de partir pour les Ormes, de voir, d'interroger à son tour, et d'opposer, en quelque sorte, sa contre-enquête à l'enquête du tribunal.

Il descendit chez Basile, le cabaretier. Il le questionna sur les relations de Claude, et sur les ennemis qu'il pouvait avoir. Basile répondit avec une lenteur niaise, en évitant de conclure, semant le soupçon sans préciser de faits, et noircissant la réputation des Trézek avec une habileté doucereuse.

A la ferme de Chérau, Antonin ne trouva nul appui. Le fermier était furieux à l'idée que l'on prononcerait le nom de sa fille dans une audience et que Geneviève serait appelée en témoignage. Il eût donné, disait-il, mille francs, et plus, pour que le nom de sa fille ne fût pas prononcé dans ce procès.

—Voyez-vous, monsieur l'avocat, disait-il, les jeunesses ne doivent point faire parler d'elles, ni en bien ni en mal. C'est un malheur, et un très-grand malheur, quand une fille se trouve mêlée à un événement pareil. Quand je songe que ma Geneviève sera forcée d'aller dire devant un tribunal qu'elle avait été demandée en mariage par Trézek ! Il n'y a pas à dire, monsieur, le père et le fils sont déshonorés, un acquittement ne les laverait même pas, et personne ne voudra les admettre dans une honnête famille. Les juges de Rennes ne les croient pas innocents, puisqu'ils les feront passer aux assises !

—Quoi ! demanda Antonin, si le jury acquitte Marcel, vous lui refuserez la main de votre fille ?

—Sans doute, et sans regret.

—Et Geneviève ?

—La fillette se consolera, si tant est même qu'elle éprouve du chagrin.

Geneviève entra. Le fermier fit un signe à M. Leguével pour le prier de changer l'entretien, mais la jeune fille l'amena elle-même sur les prisonniers, et force fut à l'avocat de répondre à ses questions. Geneviève paraissait vivement préoccupée de l'idée de paraître aux assises ; son père l'avait affrayée de l'appareil de la justice.

—Rassurez-vous, mademoiselle, dit Antonin, chacun se montrera pour vous plein d'égards, et ce n'est pas votre cœur qui battra le plus fort...

La jeune fille comprit le reproche et rougit.

Antonin ne prolongea pas sa visite à la ferme, l'égoïsme du bonhomme Chérau et la froideur de sa fille lui faisaient mal.

Dans la mesure de Musaraigne, il se trouva plus à l'aise ; il sentit que la deux braves cœurs se souvenaient des prisonniers. Le secret de Douce n'en fut bientôt plus un pour lui, et il porta un grand intérêt encore à l'orpheline, en devinant l'humble héroïsme de sa tendresse. Quand Antonin raconta sa conversation avec Chérau, Musaraigne s'écria :

- C'est une lâcheté ! une insigne lâcheté ! Geneviève reniera Marcel à l'heure de sa passion... Pauvre garçon ! il versera toutes ses larmes pour cette créature, tandis que... Mais nous serons là, nous aussi, au tribunal, et nous le réconforterons !

M Leguével put aux Ormes compter les amis que gardaient les Trézek mais il ne s'éclaira point sur les faits.

Comme il allait partir, Douce lui remit un gros bouquet de fleurs sauvages.

—Ce sont mes honoraires, dit-il ; merci, Douce, ce bouquet ne sera pas perdu.

Le soir même, le jeune homme se rendait à la prison, sa gerbe champêtre à la main.

—Vous avez vu Geneviève ! s'écria Marcel, elle vous a remis ces fleurs pour moi ?

Antonin laissa son illusion à Marcel, mais Claude ne la partagea pas, et cette fois encore il murmura :

—Chère Douce, pauvre martyre !

Le Palais de Justice de Rennes, autrefois palais du Parlement et des Etats, est digne de l'ancienne capitale du pays de Bretagne. Simple dans ses lignes, majestueux dans ses proportions, il offre à l'admiration des connaisseurs les peintures de Jean Jouvenet, plafond si remarquable qu'il valut à l'auteur du *Magnificat* de la *Résurrection de Lazare* et du *Repas chez Simon*, une pension de 1,200 livres et la protections de Louis XIV. La façade du palais donne sur une place qui lui emprunte son nom. Elle se trouve aujourd'hui plutôt défigurée qu'embellie par de lourdes statues assises. La rue étranglée dont un côté du palais occupe la droite, mène à une sortie basse, voisine d'un couvent ruiné. Pendant les sessions les curieux descendent le faubourg de Fougères, envahissent la rue et la place, afin de voir les prisonniers. Les assises qui venaient alors de s'ouvrir à Rennes, promettaient aux amateurs de ces lugubres premières représentations de drames poignants et réels, une suite d'émotions imprévues. Un mystère planait sur cette affaire, non pas seulement le mystère relatif à l'assassinat, mais un mystère douloureux et tendre. Le président qui refusait le plus possible de donner des cartes pour ces solennelles séances, ne put s'empêcher de faire disposer des fauteuils pour les curieuses de la ville. Au jour marqué pour l'ouverture des débats, elles arrivèrent élégantes et jolies, sous leur parure matinale.

Les avocats prirent place à leurs bancs ; les stagiaires entrèrent avec bruit ; les curieux se massèrent derrière les places réservées. On s'entretenait de l'affaire avec animation.

A dix heures, l'huissier annonça d'une voix sonore :

—Messieurs, la cour !

Et un silence absolu succéda aux rumeurs confuses.

L'angoisse particulière à ce genre de spectacle commençait à remuer les poitrines. La curiosité malsaine de ceux qui vont au palais chercher des émotions dramatiques est toujours mêlée d'une sorte de honte et de remords. Les Romains assistant à un combat de gladiateurs ne poussaient pas plus loin la cruauté, car des deux côtés il s'agit d'une vie à défendre et d'une tête à jeter au bourreau.

Six gendarmes amenèrent Claude et Marcel.

Le sabotier regarda la cour et l'assemblée en homme qui mesure les forces de son adversaire. Il avait besoin de s'accoutumer à cette foule, de voir les jurés qui prononceraient sur son sort, les magistrats qui dirigeraient ces débats mortels. Marcel ne regarda rien, ne vit rien. Il tomba sur son banc et y demeura comme anéanti. Il ne sortit de sa torpeur qu'à la voix de Geneviève répondant à l'appel de son nom. Madeleine se tenait entre Douce et Musaraigne.

IV

L'acte d'accusation était terrible et ne semblait même pas souffrir de discussion. Claude l'entendit avec un grand calme. Marcel, avec une sourde irritation. Après avoir fait retirer les témoins, on procéda à l'interrogatoire des accusés.

Ils répétèrent ce qu'on savait déjà, et, sans fournir le moindre indice sur l'auteur ou les auteurs de l'assassinat ils protestèrent de leur innocence. L'attitude de Claude était bien réellement celle d'un homme honnête, fort d'un passé sans tache. Marcel s'emportait et s'irritait. Quand on prononçait le nom de Geneviève, ses yeux brillaient d'un éclat farouche ; il maudissait les juges, qui fouillaient jusqu'au fond de son âme devant la foule, pour la montrer palpitante et frappée à mort.

La déposition de Musaraigne excita une vive curiosité. Cette vieille femme, avec sa figure bizarre, sa voix grave aux intonations prophétiques, sa haute taille drapée d'une façon pittoresque, captiva complètement l'attention de son auditoire. Elle raconta comment elle avait rencontré Claude le soir du crime, l'offre qu'il lui avait faite de venir se reposer chez lui.

—Il était tranquille et souriant, dit-elle, tandis qu'en moi, je me sentais prise de peur... Sa voix était reposée et la mienne tremblait... Il m'invitait amicalement à souper et j'aurais voulu le voir loin, bien loin..

—N'étiez-vous point en ce moment demanda le président, sous l'empire d'une de ces hallucinations auxquelles on vous dit sujette ?

—Je n'ai fait ni pacte ni méchante action, dit Musaraigne. Je connais les plantes et j'ai lu plus d'une fois dans la main des hommes...Pour ce qui est de sentir en moi des avertissements, oui, j'en éprouve ; et ce soir-là, je fus frappée de l'idée d'un malheur prochain pour Trézek. Lui et son fils ont toujours été bons pour moi, j'aurais voulu les préserver, mais ma puissance ne va pas jusque-là ! Quand je repris le chemin de ma masure, mes pieds se heurtèrent contre le cadavre du porte-balle.

Après Musaraigne, on entendit Geneviève.

Elle s'avança rapidement, sans paraître trop intimidée. Elle affectait de ne point regarder Marcel, qui levait sur elle des yeux mouillés de larmes.

Geneviève était ce jour-là plus belle que jamais. Sa riche toilette lui seyait à merveille ; son frais visage s'encadrait sous les doubles plis de sa coiffe garnie de dentelle. Elle laissait admirer sur sa nuque un épais chignon blond, dont l'extrémité repliée rejoignait en avant ses minces bandeaux.

Le président lui demanda quelques détails sur les fiançailles qui avaient eu lieu à la ferme, le jour même de l'assassinat de Louis.

—Jamais, dit-elle, jusqu'à ce jour le fils de Claude ne m'avait laissé supposer qu'il me souhaitait pour femme. Mon père est riche ; les Trézek passaient pour être pauvres. Marcel jouissait d'une bonne réputation. Quand il affirma que le jour du contrat il apporterait six mille francs, mon père trouva le parti acceptable.

—Et vous quelle était votre opinion sur le compte de ce jeune homme ?

—Je répondis que je consentais au mariage.

—Rien de plus ?

—Rien d'important du moins. Cette nouvelle me surprenait un peu; Marcel à la vérité ne me déplaisait pas, mais jamais je n'eusse la première songé à en faire mon mari.

Un sanglot s'échappa de la poitrine de Marcel.

—Sois homme ! murmura Claude, on te regarde !

Mais Marcel ne songeait plus à la foule, à la justice, à la condamnation suspendue sur sa tête. Il savait maintenant qu'elle ne l'aimait pas, cette Geneviève idolâtrée, qu'en accueillant favorablement sa demande, elle obéissait à son père en fille bien élevée qui accepte le mari présenté par sa famille. Qu'importait désormais au jeune homme l'acquittement des jurés ou une terrible sentence ? Geneviève venait de le condamner à la pire des morts ; les hommes ne gardaient même plus le pouvoir de le faire souffrir.

Basile répéta ce que l'on savait déjà. Il ne chargea pas les Trézek, et parut même peiné de leur disgrâce. Il lui répugnait de croire à leur culpabilité. Le jour du meurtre, quand Marcel passa devant son auberge, il lui parut fort animé, sans doute la joie lui tournait la tête ; et cette joie se comprenait aisément, puisqu'il devait épouser la plus jolie fille du pays. Basile parla longtemps, se complaisant dans sa faconde, étalant son éloquence de village. Il posait avec aplomb pour les jurés, la cour et la galerie. En se retirant, il salua tout le monde, et reprit au banc des témoins une place voisine de celle de Geneviève.

Nous avons dit qu'une des particularités de cette cause était le nombre des femmes qui y jouaient un rôle. Quand l'huissier appela Douce, un murmure de sympathie et de compassion courut dans l'assemblée.

La pauvre enfant s'avança tremblante, incertaine. Elle baissait les yeux à terre. Ses vêtements noirs ajoutait une poésie nouvelle à son pâle visage ; en signe de deuil, elle cachait ses cheveux sous un bandeau de toile, et ressemblait moins à une artisane qu'à une novice.

La voix du président s'adoucit. La jeune fille répondit à toutes les questions d'une façon brève et claire. Mais quand on lui demanda si elle croyait possible que Louis eût déplacé, deux jours avant sa mort, les fonds qu'il possédait, et si elle savait pourquoi, elle répondit :

—Mon père avait un seul ami, Claude Trézek. Pendant ma première enfance, j'ai grandi à côté de Marcel. Las de ses voyages, mon père songeait à tirer parti de ses économies ; l'idée lui vint d'acherter une petite ferme aux Ormes, ce voisinage eût resserré nos liens avec la famille Trézek. Mon père m'annonça qu'il prendrait son argent chez le notaire, le confierait à Claude, et reviendrait me chercher après la foire de Vitré.

—Votre père avait, dites-vous, le désir d'acquérir un petit bien aux Ormes, et voilà que sur un mot de Claude, il sacrifie tout, renonce à l'espoir de se reposer, à la facilité de vous établir et remet à son ami sa modeste fortune ; ceci paraît illogique.

Douce garda le silence un moment. Sans doute ce qu'elle allait dire lui coûtait ; une flamme rose passa subitement sur son visage ; et, tenant ses yeux à terre, elle répondit :

—Quand mon père donna les sept mille francs à Claude, il fit bien... Mon père connaissait toutes mes pensées, il savait que si Marcel épousait Geneviève, nous n'avions plus besoin d'habiter les Ormes... et que je ne tarderais pas à entrer au couvent.

Quand Douce prononça ces mots avec une émotion virginale, un frémissement courut dans l'auditoire.

Douce révélant son amour dans une pareille circonstance, devenait véritablement héroïque. Il était noble et digne d'apprendre à tous as secrète préférence pour le malheureux jeune homme, et de le défendre au nom de ce même amour.

Claude trembait d'attendrissement et Marcel, dont le cœur venait d'être impitoyablement broyé, ne put s'empêcher de murmurer :

—Sainte fille !

Quand Douce regagna sa place, Madeleine l'entoura de ses bras.

—Sœur ! sœur ! dit-elle, pourquoi ne t'a-t-il point choisie ?

—On ne choisit pas pour l'aimer celle qui nous aime..., répondit l'orpheline.

La liste des témoins étant épuisée, la parole était à l'avocat général.

Il raconta les détails de ce crime auquel rien ne manquait, ni le fantastique et presque légendaire personnage de Musaraigne, ni l'intérêt qui s'attache à une pauvre fille placée entre la douleur d'avoir perdu son père et la terreur d'accuser ses meilleurs amis.

(A suivre)

La dernière opération de Sir Leonard Tilley

Les dépêches ont annoncé que Sir Leonard vient de convertir $25,000,-000 de 5 pour cent, en 4 pour cent. C'était là un des principaux objets du voyage de notre ministre des finances.

En 1860, l'ancienne Province du Canada avait fait une émission d'obligations au montant de $25,000,-000, portant intérêt de 5 o|o, pour 50 ans. Le gouvernement canadien avait la faculté de racheter ces obligations dans 25 ans. L'époque de cette faculté de rachat est arrivée en janvier dernier ; mais alors l'agent du ministre des finances lui conseilla de retarder l'opération.

Tout récemment, en arrivant à Londres, Sir Leonard a offert aux porteurs de ces obligations, de les laisser entre leurs mains pour le reste de la période, c'est-à-dire 24 ans et demi, mais à 4 pour cent seulement d'intérêt. Les porteurs d'obligations ont accepté. De sorte que nous gagnons 1 pour cent d'intérêt sur $25,000,000, soit $250,000 par année. Cette somme durant 24 ans représente $6,000,000. C'est donc SIX MILLIONS de piastres à peu près qui Sir Leonard Tilley vient de faire gagner à la Puissance.

Il n'y a qu'une voix pour reconnaître que c'est là une magnifique opération. Le succès de Sir Leonard va faire allonger la figure de Sir Richard, dont les opérations financières ont toujours été si désastreuses.

Les adversaires du gouvernement ne pourront prétendre que les circonstances sont favorables. Les troubles du Nord-Ouest, les sacrifices nécessitées par la prompte construction du Pacifique, rendent plus difficile que d'habitude la situation de notre ministre des finances. Et cependant il a remporté un succès.

Cela démontre à la fois son habilité, et l'excellent crédit que le gouvernement a su donner au Canada sur le marché monétaire.

L'opinion de Mgr Taché sur les troubles du Nord-Ouest

N s donnons à nos lecteurs, sous réserve, l'extrait suivant du compte-rendu que fait un reporter de la *Presse*, d'une entrevue avec Mgr Taché :

Q.—De qui les Métis avaient-ils à se plaindre et contre qui voulaient-ils principalement se venger ?

R.—Du gouvernement d'abord, qui, selon eux, les volait et les maltraitait de toutes manières ; de la compagnie de la Baie d'Hudson qui spéculait sur eux à gros bénéfices, et, ensuite, du clergé qui empêchait le peuple de se faire justice et de se révolter.

Voilà la gradation qu'ils ont suivi : Ils ont commencé par tuer les agents du gouvernement, cause première de leur malheur : pillé les magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson qu'ils considèrent,—à tort selon moi,—comme de vils spéculateurs qui s'enrichissent à leurs dépens. Enfin, ils ont tué des missionnaires qui voulaient empêcher la révolte.

Q.—Quelle est votre opinion sur Riel et Dumont ?

R.—Riel est un exalté, parfois très intelligent, mais souvent privé de sa raison ; ce qui le rend très dangereux, c'est qu'il possède une grande influence sur les Métis et que son état d'esprit lui permet d'oser plus qu'un homme sensé ne pourrait le faire. Dumont est un héros d'un autre âge, brave comme un lion, inaccessible à la peur, désintéressé, fort comme un hercule, connaissant le pays comme pas un ; c'est vraiment le type des vieux trappeurs d'autrefois. Il est peu probable qu'il se laisse prendre.

Q.—La cause des métis a provoqué de grandes sympathies dans la Province de Québec. Croyez-vous qu'elles soient justifiées ?

R.—La cause des Métis est, à beaucoup d'égards, digne de toutes vos sympathies ; ils ont été très maltraités et même bafoués par les employés du gouvernement, dont la plupart ne connaissent pas la langue française et qui les dépouillaient pour spéculer à leur profit.

Quant à Riel, c'est un renégat qui a très mal agi vis-à-vis du clergé qui essayait à maintenir l'ordre parmi les Sauvages et les Métis.

Q.—Que pensez-vous qu'il advienne de Riel ?

R—Je ne saurais dire, il est certainement criminel, mais pour bien des raisons, il serait fâcheux qu'il fut pendu.

Q.—Votre voyage a-t-il rapport à cette malheureuse affaire ?

R.—Aucunement, je suis venu à Montréal pour affaires de mon diocèse et j'ai été péniblement affecté d'arriver juste à temps pour assister aux funérailles de votre vénérable évêque Bourget, que j'ai toujours aimé et vénéré comme un saint.

Après avoir demandé pardon à Sa Grandeur de notre importunité et l'avoir remercié de sa bienveillance, nous prîmes congé d'Elle.

Le choléra

Madrid, 11.—L'épidémie du choléra augmente et se propage de plus en plus en Espagne. L'augmentation rapide du nombre de cas de cette maladie cause de justes alarmes.

A Valence cinq nouveaux cas se sont déclarés aujourd'hui. Il y a eu paraît-il 18 décès dans la Castille et il y a actuellement à Murcie 60 cas d'une maladie qui ressemble beaucoup au choléra.

TERRIBLE ACCIDENT

24 PERSONNE TUÉES ET 163 BLESSÉES

Panique désastreuse

Paris 11 –Une petite ville du Puy de Dome, Thiers, a été la scène d'un terrible accident. Un procès pour meurtre avait attiré au Palais de Justice une foule immense. A la sortie, un escalier encombré s'est écroulé, et tous ceux qui s'y trouvaient ont fait une chute épouvantable. Une panique s'en suivit, ceux qui étaient dans la Cour se précipitèrent vers les issues. Ce fut un écrasement.

On porte à 24 le nombre des tués et à 163 celui des blessés grièvement. La plupart des blessés sont des femmes.

Une candidature féminine

Une dépêche de Londres annonce qu'une des curiosités des élections de novembre en Angleterre sera la candidature d'une femme aux honneurs parlementaires. Mademoiselle Helen Taylor, la célèbre avocate des droits des femmes, belle-fille de feu John Stuart Mill, économiste illustre, va briguer les suffrages de la division de Camberwell, à Londres. Et qui plus est, on considère comme probable qu'elle aura une majorité. Les juristes parlementaires disent qu'il n'existe pas de loi pour empêcher une femme de siéger à la Chambre des Communes. On conçoit que cette candidature pique la curiosité publique.

Avantages Extraordinaires

Au Bon Marche,

Coin des rues St-Jean et Collins,

HAUTE-VILLE.

—:o:—

LA crise commerciale que nous subissons maintenant, étant la cause d'une grande dépression dans le prix des marchandises, je désire informer les acheteurs, que les effets ci-dessous mentionnés ont été achetés à un escompte considérable, pour de l'argent comptant ; et seront vendus à un BON MARCHÉ exceptionnel.

Indiennes de toutes sortes, depuis		8c.
Etoffes à Robes de toutes sortes,		10c. et plus
Cachemire français, tout laine		47c. «
Soie Gros-Grain (Job.)	1.00 valant	1.30
« Ottoman, broché	1 60 «	3.25
« « unie	1.50 «	2.00
Entoucas		25c. et plus

PARASOLS, UNE GRANDE VARIETE.

Franges et ornements en chenille, broderies, depuis 3c. jusqu'à 2,50.
Gants en kid, en soie, en fil, en coton, etc., etc.
Corsets de tous genres, depuis 50 cts.
Tweeds tout laine, 50c. valant 70c.
« importé, 90c. « 1,20
« « pour pantalon, un choix considérable.
Serges, 75, 95, 1,30, 1.50, 1.95, 2.40, 3.00, valant 30 0/0 de plus
Habillements en Tweed tout laine, faits sur commandes, 7,50.
Un lot considérable de Bas, pour Dames et Enfants.
Chaussettes, Bretelles, Cols, Chemises, Poignets, Cravates, le plus beau choix ; Caleçons e Camisoles en coton et merino, à moitié prix.
Enfin, un assortiment varié des marchandises les plus nouvelles vendus à des prix sans précédent.
Venez voir, et vous assurer vous-mêmes que c'est une occasion unique de faire vos achats pour la saison, à meilleur marché que partout ailleurs.
Uu seul prix, et les marchandises marquées en chiffres.

Au Bon Marché,
Haute-Ville,
N. Garneau.

Québec, 2 mai 1885—1 an. 194

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et *Onguent Holloway !*

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infaillible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme,

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1½d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boite et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et $1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boites. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remède sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY,
533, Oxford Street, London.

Québec, 2 novembre 1881—1 an. C

P. T. LEGARE

ENTREPOT

dInstruments Aratoires

461, Rue St-Valier,

ST-SAUVEUR, QUEBEC.

Québce, 30 avril 885—4m. 190

$500 *de récompense !*

NOUS paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladie du foie, dyspepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrons pas guérir avec les pilules végétales pour le foie du Dr West, lorsque l'on aura suivi exactement les prescriptions. Ces pilules sont purement végétales et donnent toujours satisfaction. Elles sont recouvertes avec du sucre et en grandes boites contenant 30 pilules ; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Défiez-vous des contre-façons et des imitations. Les véritables sont faites seulement par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, 81 et 83, rue King Est, Toronto, Ont. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents.

En vente par J. J. Veldon, 120, rue St-Joseph, Québec.



LA SANTÉ EST LA RICHESSE

Le traitement du docteur J. C. WEST pour les nerfs et le cerveau est un spécifique sûr contre l'hystérie, les étourdissements, les convulsions, les accès, les névralgies nerveuses, les maux de tête, l'affaiblissement des nerfs causés par l'usage de l'alcool, ou du tabac, affaiblissement du corps, de l'esprit, ramollissement du cerveau, conduisant à la folie, à la décrépitude et à la mort, vieillesse prématurée, stérilité, et toutes maladies causées par un excès de travail de l'esprit, ainsi que tout excès de tout autre genre.

Chaque boite contient des remèdes pour un mois. Un dollar par boite, ou six boites pour cinq dollars ; envoyées par la malle, sur réception du prix. Nous garantissons qne six boites guériront tous les cas. Avec chaque commande que nous recevrons pour six boites, accompagnées de cinq dollars, nous expédions à l'acheteur la garantie écrite que nous lui remettrons son argent, si le traitement n'opère pas une guérison. Les garanties seront données par

J. J. VELDON,
Pharmacien, 120, rue St Joseph, Québec, seul agent autorisé pour la vente de ces remèdes.

Québec, 6 décembre 1884—1an. 100

MARCHES DE QUEBEC.

Farine et Grains.

Québec, 18 juin 1885.

Farine.—Sup. extra, baril, 196..	$4.80	*a*	5.00
Extra	4.65	*a*	4.75
Forte pour boulanger	5.00	*a*	5.40
Extra du printemps	4.45	*a*	4.60
Superfine No. 2	4.25	*a*	4.40
Fine	4.10	*a*	4.25
Farines en poches, de 100 livres	2.30	*a*	2.50
" de seigle en quart	0.00	*a*	0.00
" Maïs ou blé d'Inde blanc, par 200 livres	3.40	*a*	3 45
" Maïs ou blé d'Inde jaune, par 200 livres	3.20	*a*	3.03

ORGUES-HARMONIUMS

DOMINION,

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR—

L. E. N. PRATTE

—: PAR LA :—

Compagnie d'Orgues et de Pianos Dominion, Bowmanville, Ont,

pour l'usage des Eglises et des chappelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue garantis pour 5 ans, et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrique étrangère. PRIX, de $50 à $1200.

Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums " *Dominion.*"

Orgues d'Eglise, Orgues à 2 Claviers, Orgues à Pedales, Orgues d'Etude, Orgues de Salon

La supériorité des Orgues-Harmoniums " DOMINION " a été universellement reconnue par LES PLUS GRANDES DISTINCTIONS et les *premiers* PRIX partout où ils ont été exhibés.

TORONTO, 1878. Médaille et Diplôme d'Honneur. — TORONTO, 1881. Médaille et Diplôme d'Honneur.

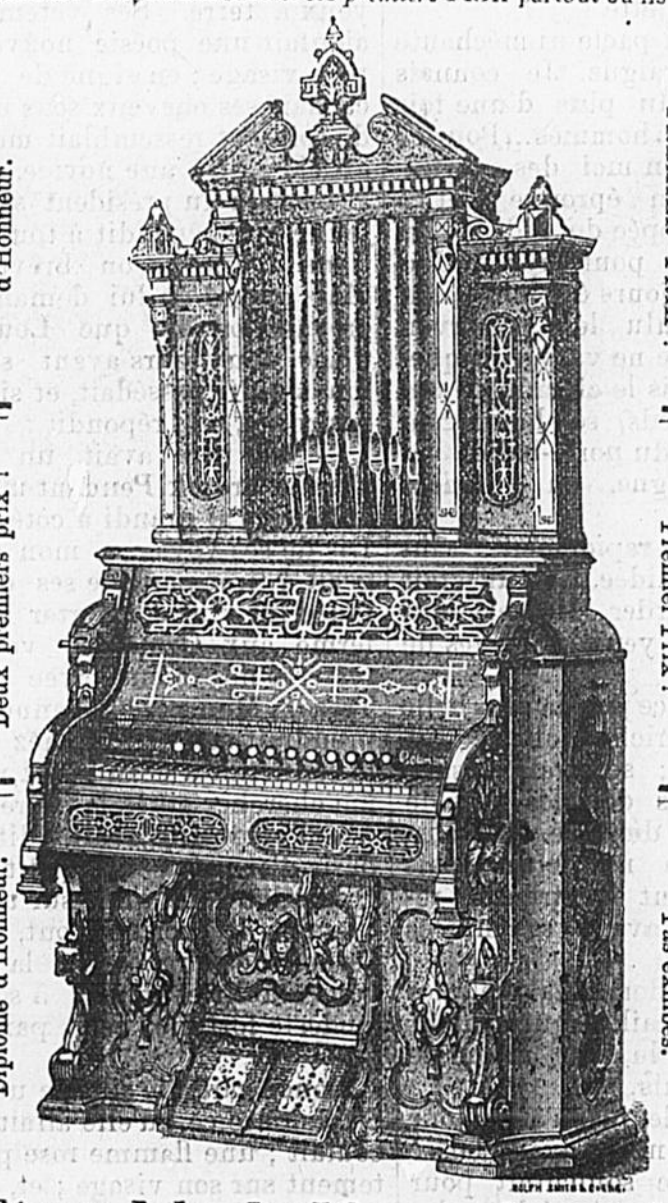
PARIS, FRANCE, 1878. Médaille Internationale et *PREMIERS PRIX !* — Diplôme d'Honneur. — LONDON, 1876. *PREMIER PRIX !*

TORONTO, 1878. Médaille d'Or. — TORONTO, 1870. Deux premiers prix !

HAMILTON, 1877. *PREMIERS PRIX !* — BRANTFORD, 1878. Premier Prix !

PHILADELPHIE 1876. Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur. SYDNEY, AUSTRALIE, 1877. Premier Prix, Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur.

MONTREAL, 1880. Premier Prix et deux Diplômes d'Honneur. — MONTREAL, 1881-82. Pas exhibés.



Et au-dela de 50 premiers prix !

Aux expositions dans différetnes parties du monde.

Satisfaction garantie et conditions faciles !

Prix aussi bas que le permet la qualité supérieure des instruments. Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS CONSIDERABLE ET LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence.

CATALOGUES ILLUSTRÉS ET PRIX EXPÉDIÉS SUR DEMANDE.

S'ADRESSER A

L. E. N. PRATTE,

AGENT GÉNÉRAL POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC,

1676, rue Notre-Dame, Montréal

LAFRANCE, VINCELETTE & CIE.,

124, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Agent pour Québec et les environs.

Québec, 12 mars 1885—15nov. 83—1an 2fps. 909

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 18 juin 1885.

Beurre frais par livre	$0.18	*a*	0 22
" salé " "	0.15	*a*	0.20
Patates par minot	0.35	*a*	0.40
Œufs par douz	0.15	*a*	0.15
Sucre d'érable par livre	0.10	*a*	0.12
Fromage, par livre	0.15	*a*	0.15
Oignons par caisse	3.00	*a*	3.00
Pommes par baril	4.50	*a*	5.00
Oranges par caisse	7.00	*a*	7.50
Citrons par caisse	4.00	*a*	4·25

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 18 juin 1885.

Bœuf 1ère qualité, par 100 livres	$10.00	*a*	12.00
2ème « «	9.00	*a*	10.00
3ème « «	8.00	*a*	9.00
Bœuf par livre	0.06	*a*	0.15
Mouton par livre	0.10	*a*	0.12
Veau par livre	0.10	*a*	0.12

Poissons.

Québec, 18 juin 1885.

Poissons—Séché le quintal	$4.50	*a*	5.00
Morue verte le baril	4.00	*a*	4.50
Saumon No. 1, baril de 200 livres	15.00	*a*	15.00
Saumon N.1, la livre	0.10	*a*	00.10
Hareng du Labrador	4.75	*a*	5.50

CONDITIONS
DU
JOURNAL
DES CAMPAGNES
EDITION HEBDOMADAIRE
Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine.
Prix de l'abonnement :—**UNE PIASTRE.**
POUR LA FRANCE :—**10 FRANCS**
Strictement payable d'avance.
Imprimé et publié par
Léger Brousseau,
EDITEUR-PROPRIÉTAIRE
Rue Buade, No 9. Québec

Imprimé et publié par
Léger Brousseau,
EDITEUR-PROPRIÉTAIRE
No 9. rue Buade, Québec